

LES ÉMEUTES EN IRAN

Le chah menace de modifier son programme de «libéralisation»

LIRE PAGE 2.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 Dh; Arabie, 1,80 Dir; Tunisie, 1,30 M.; Allemagne, 1,20 DM; Belgique, 12 S.; Espagne, 13 P.; France, 1,80 F; Italie, 12 L.; Japon, 130 Y.; Liban, 1,30 L.L.; Luxembourg, 13 L.; Maroc, 1,30 M.; Pays-Bas, 1,20 G.; Portugal, 12 Esc.; Royaume-Uni, 1,20 £; Suisse, 1,20 S.; Thaïlande, 12 B.; Turquie, 12 L.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ÉVALIERS 75007 PARIS - CEDEX 08 C.C.P. 207 20 Paris T.S.I. 100 n° 65672 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

INSTABILITÉ A KABOUL

Alors que le régime iranien paraît menacé par la répétition des émeutes, un autre pouvoir lui aussi en position instable. La différence est qu'en Afghanistan on assiste pas à des manifestations populaires mais à des intrigues de palais.

Président du Conseil révolutionnaire, premier ministre et chef du parti unique, M. Taraki a annoncé jeudi 17 août qu'il avait déposé une tentative de coup d'État organisée par le ministre de la défense, le général Abdul Kadir, qui a été arrêté en même temps que d'autres complices.

Le général Abdul Kadir est l'officier responsable du putsch sanglant qui, le 27 avril, renversa le président Daoud. En raison de l'épave mystère dont s'entourèrent les dirigeants afghans, il n'est pas possible d'expliquer de façon certaine pourquoi ce militaire, après avoir pris de grands risques personnels pour mener à bien le coup d'État d'avril, avait cédé le pouvoir à un civil, se contentant d'un ministère qui lui conférerait seulement la quatrième place dans la hiérarchie du régime.

Les hommes qui venaient en deuxième et troisième position dans un pouvoir révolutionnaire qui se présentait comme «collégial», ont, eux aussi, été écartés en juillet : M. Babrak, vice-président du Conseil révolutionnaire et vice-premier ministre, a été nommé, sans explications officielles, ambassadeur en Tchécoslovaquie, et M. Nur Ahmad, ministre de l'Intérieur, a été nommé à Washington.

À l'époque, on avait expliqué ces affectations par les dissensions existant au sein du parti démocratique populaire issu de la réconciliation, en juillet 1977, de deux formations agissant plus souvent dans la clandestinité. M. Babrak représentait la tendance marxiste, disait-on, tandis que M. Taraki avait surtout des préoccupations nationalistes. Il y a quelques jours, le président du Conseil révolutionnaire présentait comme «une invention de la propagande réactionnaire occidentale» les bruits qui circulaient sur les divisions internes du régime.

Il est difficile aujourd'hui de prévoir les conséquences du déroulement en date des règlements de comptes à Kaboul, tant en ce qui concerne l'idéologie officielle du régime que sa politique internationale. La seule certitude est que M. Taraki consolide son pouvoir personnel et a remarquablement joué des divisions de l'armée, dont certains chefs continuent son action dans l'ombre, avant sans doute d'apparaître eux-mêmes sur le devant de la scène publique.

Ces luttes intestines à Kaboul ne sont pas du nature à ramener le calme dans les régions où les religieux orthodoxes organisent la résistance contre un pouvoir dont la fidélité aux traditions islamiques est jugée incertaine. Le paysan est que ces religieux «contre-révolutionnaires» sont parfois proches, sur le plan de la doctrine, de ceux qui en Iran apparaissent comme «progressistes» en raison de leur hostilité au régime du chah.

Les derniers événements de Kaboul ont sans doute été accueillis avec une certaine déception par l'U.R.S.S., manifestement satisfaite de la chute de M. Daoud. Aujourd'hui, les hommes dont les sympathies pour Moscou étaient les plus affirmées sont écartés du pouvoir. Le malheur est que d'autres personnes occupant des postes de responsabilité dans l'administration ont été arrêtées elles aussi à l'occasion des luttes politiques. La radio de Kaboul a cité le nom du directeur de l'hôpital de Kaboul parmi les personnes incarcérées jeudi. Pays pauvre, dénué de cadres et déjà affaibli par un sanglante épidémie de choléra du précédent régime, l'Afghanistan n'a pas besoin d'une nouvelle salignée.

La polémique au sein du P.C. et de la gauche porte aussi sur l'élargissement de la C.E.E.

Le parti socialiste a répondu aux dernières déclarations de M. Georges Marchais, jeudi à France-Télé, en reprochant au secrétaire général du P.C.F. de «consacrer l'essentiel de ses déclarations à attaquer le reste de la gauche». On n'a surtout noté, à cette occasion, la sévérité avec laquelle M. Marchais a jugé l'article, selon lui «affligeant», publié par l'Historien (et contestataire) commentateur Jean Elieinstein dans Paris-Match (le Monde du 18 août). (Voir page 8.)

La critique de M. Elieinstein s'étend désormais aux positions du P.C. sur l'élargissement de la C.E.E., qui ne correspondent pas, selon lui, aux problèmes posés par la lutte de classes à l'échelle européenne. M. Marchais se défend cependant de tout chauvinisme ou nationalisme et déclare agir au nom de l'intérêt des travailleurs français.

Le P.S. rappelle, de son côté, qu'il n'accepte l'élargissement de la C.E.E. que sous réserve de protéger les productions agricoles et industrielles nationales et M. Chirac — qui fait de plus en plus figure d'opposant dans la majorité — est allé expliquer dans le Gers que, si le P.R. accepte l'association politique de nouveaux pays à la C.E.E., il s'oppose à l'élargissement du Marché commun agricole.

Ouverture ou faux-semblants ?

par MICHEL CRÉPEAU (*)

L'équilibre de la démocratie française exige, en effet, qu'une définition claire puisse être donnée des rôles respectifs de la majorité et de l'opposition.

Notre centralisme outrancier, tout imprégné d'esprit monarchique, bonapartiste, et aujourd'hui technocratique, aime à se parer de faux-semblants marxistes. En France, depuis toujours, mais de plus en plus aussi, tout se passe comme si l'opposition n'était que tolérée. On la considère en fait comme un mal nécessaire. Mais comme un mal tout de même. Et on la présente volontiers comme marquée de ces tares héréditaires que seraient pour elle l'irresponsabilité, le sectarisme, l'incompétence.

Mais le fait que le comportement de certains hommes ou de certains partis puisse servir de fondement, ou de prétexte, à ces griefs ne doit pas laisser ignorer, et ne permet pas d'excuser, que le pouvoir ou place favorisée à limiter systématiquement les moyens d'action légitimes dont elle dispose.

Le X^e ANNIVERSAIRE DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Les événements de Prague ont favorisé le mouvement pour les droits de l'homme nous déclare M. Sakharov

Il y aura dix ans le 21 août, les forces du pacte de Varsovie envahissaient la Tchécoslovaquie pour mettre un terme à une expérience inacceptable pour Moscou : le « printemps de Prague ». Nous consacrons, pages 6 et 7, un dossier à cet événement et, à ses conséquences avec des articles de MM. Pierre Daix et Pavel Tigrid et le témoignage de M. Zdenek Mlynar, ancien collaborateur de M. Dubcek. Mme Jeanette Thorez-Vermeersch, l'une des rares personnalités communistes d'Occident à avoir approuvé l'invasion de la Tchécoslovaquie,

prend de son côté, la défense des thèses soviétiques. Dans une interview qu'il nous a accordée, le physicien André Sakharov, prix Nobel de la paix et porte-parole le plus respecté de ceux qui luttent en Union soviétique pour la défense des droits de l'homme, évoque l'impact qu'avait eu, en U.R.S.S., l'intervention soviétique. M. André Sakharov fait également le point sur le mouvement démocratique en U.R.S.S., après les récents procès politiques qui viennent de s'y dérouler.

Le groupe Agache-Willot achète l'«empire» Boussac

- Le coût de l'opération est de 700 millions de francs
• 1300 suppressions de postes, dont 700 licenciements
• Le «plan Vosges» du gouvernement prévoit la création de 1455 emplois

Le tribunal de commerce de Paris a tranché. Le groupe Agache-Willot achète l'«empire» Boussac par le biais de la société Saint-Frères pour une somme de 700 millions de francs. Dans un premier temps un contrat de location-gérance sera établi. Les sommes déjà décaissées par la vente de certains actifs de groupe Boussac («L'Aumône», «Le Courrier», etc.), soit 150 millions de francs environ, seront rapidement versés aux créanciers. Le reste des créances... 550 millions de francs environ, sera remboursé en quinze ans sans intérêts.

Selon la direction d'Agache-Willot, 1300 suppression d'emplois, dont 700 licenciements, seraient envisagés, essentiellement dans les Vosges. Pour pallier ces difficultés, les pouvoirs publics ont mis au point un «programme de rénovation de l'économie vosgienne». Ce plan, présenté vendredi 18 août par M. André Chadeau, délégué à l'aménagement

plan judiciaire des derniers biens personnels de M. Marcel Boussac à très largement amorti l'attrait de l'ensemble. A lui seul, Dior est un morceau de roi, et les restes de la fortune immobilière et terrienne de M. Boussac (haras du Fresnoy-le-Buffard, immenses parcelles du boulevard Polssommière et de la rue du Renard, propriétés de Deauville et du Midi, chasse de 4000 hectares) représentent des valeurs dont une partie au moins est aisément réalisable.

L'ancien, et nul du coton, qui avait volontairement sacrifié, peu après pan, les avoirs accumulés au temps des jours fastes, pour assurer la survie momentanée de l'appareil industriel, avait été contraint, à quatre-vingt-neuf ans de mettre le reste dans la balance pour assurer la vente. «Au dénouant, pour les frères Willot, l'inventaire précis reste à faire. Malgré l'acharnement qu'ils ont mis à obtenir la préférence, il paraît douteux qu'ils connaissent dans le détail la valeur réelle des actifs et des stocks d'un groupe aussi complexe et aussi embrouillé. Pour Agache-Willot, en tout cas, le rachat de Boussac marque un changement de politique ; depuis trois ans, la diversification de leur groupe vers la distribution a porté ses fruits, puisque cette activité représente aujourd'hui plus de la moitié de leur chiffre d'affaires, tandis que le textile n'en assure que 20 %.

L'absorption de Boussac, c'est donc, pour Agache-Willot, un retour aux anciennes amours, retour qui devra s'accompagner d'un gros effort de reconversion vers des fabrications plus facilement commercialisables.

L'échec de M. Bidermann

La solution adoptée par le tribunal de commerce a sans aucun doute l'avantage d'avoir une assise financière solide et de couvrir, en fonds publics, moindres d'argent que la solution proposée par M. Bidermann : ni le F.D.E.S. ni l'Institut de développement industriel n'interviendrait. Si la survenance de ces derniers jours a eu en fin de compte, l'effet heureux d'améliorer les conditions de reprise de Boussac — qui étaient loin, il y a un mois, de paraître aussi favorables aux créanciers, aux salariés et aux contribuables, — on peut penser que l'Etat a peut-être manqué, dans cette affaire, d'une vision à long terme.

UN LIVRE DE JEAN ROUS

Tiers-monde : réforme et révolution

Sur quelle expérience plus riche, plus contrastée, plus foisonnante, pourrait se fonder un homme d'aujourd'hui pour parler du tiers-monde ? Ancien compagnon de Trotski, mêlé dès 1936 aux premiers contacts entre nationalistes marocains et révolutionnaires français et espagnols, dès 1946 aux négociations entre Ho Chi Minh et les gouvernements de la Libération, secrétaire général du Congrès des peuples contre l'impérialisme, promoteur de la conférence de Bandung, adversaire constant de la

ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

Les ambitions de M. Bidermann offraient, elles, l'occasion d'asseoir la première entreprise française de confection sur un appareil industriel textile en amont, et de lui donner un élan nouveau pour la conquête d'une dimension réellement internationale. M. Bidermann a vait précédemment montré qu'il savait apporter la valeur outillée maximale à des produits soumis à un marché très fluctuant et qu'il sait vendre ce qu'il produit. Il n'a pourtant pas été suivi.

JUSSAC choisir

paye cadre délégué

25 août OUVERTURE APELOU

RELIGION

Jacob et Esau

par ELIE ELMALEH (*)

C'est que le chrétien a à dire au juif aujourd'hui ne coïncide pas exactement avec ce que le juif peut entendre du chrétien...

met de plein-pied sur le terrain de la subversion juive, qui a toujours affirmé au-delà de l'histoire humaine et des forces politiques.

Le rôle de Jésus l'Ébreu fut déterminant dans l'histoire. L'effort serait déjà immense d'entendre en interlocuteur et compagnon le message de cet homme vous absolument à l'autre versant de la frontière.

à réduire l'être juif à sa dimension horizontale de l'échange économique et culturel au point (qui ne se confond pas avec le prochain). Je veux dire que la culture occidentale du juif européen, dégaré de la charge impériale, n'est qu'un manteau de fourrure, une tunique qui donne à Jacob la ressemblance d'Esau.

Le judaïsme a trouvé dans la Torah de Moïse l'espace symbolique où la parole ne s'épuise pas en abstraction, dans la mesure où elle se ressource dans le tissu vivant de la pratique des mitzvot (obligations rituelles).

La déclaration Nostra Aetate du concile Vatican II (1965) avait témoigné de l'effort officiel de l'Église de redéfinir en termes de « dialogue » et non plus en termes de « conquêtes » ses rapports avec les autres religions.

Les orientations pastorales de l'épiscopat français, en 1973, constituent une novation théologique révolutionnaire pour intégrer la positivité du peuple juif dans le dessin de Dieu et dans l'histoire tels qu'ils sont perçus par les catholiques.

Depuis que Jacob a revêtu une fourrure pour détourner à son profit la bénédiction paternelle, la question se pose : comment retrouver son propre visage dans le visage enfin vu du frère oublié ?

Eriger en nature le vêtement d'emprunt, l'on a trop longtemps identifié par paresse d'esprit au corps propre, reviendrait

point. De concession en compromission, le caractère abstrait de l'interdit est émué. Or, le seul fondement de la morale est qu'elle est un absolu qui n'a besoin d'aucun fondement.

Si le même vocabulaire (d'avar) désigne le mot et la chose en hébreu, n'est pas d'autre sens pour les unir que celui qui saisit la chose dans le mot — ce qui signifie que le monde n'existe que comme dimension symbolique et que le juif n'opère que comme signe.

(*) Docteur ès lettres.

« TU ES PIERRE »

par GABRIEL MATZNEFF

DANS ses Mémoires, le duc de Saint-Simon oppose l'Église aux usurpations de la cour de Rome. Parmi ces latentes usurpations, il y a le désir de voir dans l'évêque romain l'unique successeur de Pierre.

Lorsque saint Cyprien de Carthage écrit que l'épiscopat est un, il signifie que les paroles du Christ à Pierre ne valent pas pour les seuls évêques de Rome. Chaque membre du collège épiscopal, dès lors qu'il dispense fidèlement le parole de vérité, est, individuellement et collectivement, le successeur de Pierre.

Le Christ est l'unique pasteur de l'Église. Contrairement à ce qu'on lui, ces jours-ci, dans presque tous les journaux, il n'y a

pas dans l'Église de « pouvoir suprême ». La primauté qu'exerce l'évêque de Rome est une primauté d'amour, qui le fait s'adresser, prime inter pares, aux autres évêques, non pour donner des ordres, mais — en conscience de Jésus-Christ — selon les termes de saint Ignace d'Antioche. Cette primauté n'exerce pas sur l'Église, mais dans l'Église.

La diocèse sacrilegienne des évêques n'est pas ontologique. Pierre n'est la pierre de l'Église qu'à proportion qu'il confesse la foi de l'Église. C'est soit à Rome, de Constantinople ou de Paris, un évêque qui cesse d'enseigner, la foi orthodoxe perd aussitôt tous ses privilèges. L'écclésiologie d'un évêque dépend de sa communion avec le collège épiscopal et le peuple chrétien. Dans leur encyclique de 1840, les patriarches orthodoxes rappellent avec raison que le baptême et la confirmation n'ont pas de caractère sacramentel, chaque évêque est à la place même du Seigneur.

Nous sommes tous les successeurs de Pierre.

La bande à Jésus

par NICOLAS SAUDRAY (*)

UNE société chrétienne est-elle possible ? En tout cas, on n'en connaît pas d'exemple. Ce serait un jeu trop facile que de rappeler les injustices et les intolérances couvertes ou admises par le christianisme, de l'époque de Constantin à celle des grands industriels en passant par l'orgue de la messe.

Je ne puis avoir obtenu ces plans que de deux hommes en Amérique. En ce moment, ils se trouvent tous deux avec moi. Vous comprenez ?

morale de César et une morale divine. Pas question de se haïr soi-même. Les bons seront récompensés, les méchants seront punis : cela manque peut-être de romantisme, mais c'est simple et efficace. « Qu'on précipite le chien du ciel, qu'on précipite le chien du ciel, qu'on précipite le chien du ciel... »

disant chrétienne, et ne pouvant l'être, notre civilisation était condamnée à chercher ailleurs. De l'autre côté de la Méditerranée, à l'inverse, et malgré bien des insuffisances, la société vit en accord profond avec elle-même. Cette société, cette harmonie, permet à l'islam, petit à petit, de conquérir l'Afrique.

FEUILLETON 33

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair Maclean

Sous prétexte de distraire ses hôtes, les quatre physiciens émettent et à visiter ses ateliers. Les quatre hommes sont pétrifiés d'horreur en constatant que le chef terroriste était vrai et qu'il possédait bien des bombes à hydrogène d'une force puissante.

La cellule à laquelle cette porte donnait accès n'était pas très bien éclairée, mais elle l'était suffisamment pour qu'on pût voir un vieil homme affaibli dans un fauteuil éventré, seul meuble au demeurant, qui évoquait, tel, la moindre idée de confort.

« Les reconnaissez-vous ? » demanda Morro avec un geste.

« C'est donc là votre atout majeur ? Le maître d'œuvre qui a mis au point vos prétendues armes atomiques ? Je crois que vous avez oublié, Morro, que je connais tous les bons physiciens des États-Unis. Et je n'ai jamais vu cet homme de ma vie. »

« Il est vraiment triste de constater que certaines personnes oublient leurs devoirs quand ils sont en vacances. Représentez-vous simplement que ce monsieur pèse, disons 30 kilos de plus, qu'il n'a pas de rides au front, qu'il est jeune, intelligent, et qu'il est professeur, réfléchissez bien. »

« Mon vieux Andy ! murmura le vieillard, dont le visage faiblissait et tremblait de la tête aux pieds. Quelle joie de vous revoir ! »

« Sans doute en réponse à quelque signal invisible de Morro, Lopez apparut à ce moment, juste à côté d'Aachen. Celui-ci l'aperçut et, involontairement, fit un pas en arrière, en levant un bras comme pour protéger son visage, subitement convulsé de terreur. Morro, qui le tenait toujours par le bras, sourit à Burnett.

« C'est donc là votre atout majeur ? Le maître d'œuvre qui a mis au point vos prétendues armes atomiques ? Je crois que vous avez oublié, Morro, que je connais tous les bons physiciens des États-Unis. Et je n'ai jamais vu cet homme de ma vie. »

« Je ne puis avoir obtenu ces plans que de deux hommes en Amérique. En ce moment, ils se trouvent tous deux avec moi. Vous comprenez ? »

« Je suis d'accord. Dix minutes suffiraient à lui prouver que n'importe qui au monde accepterait de travailler pour moi. »

« Non, non, non ! s'écria Aachen, s'adressant au bord de l'hystérie. N'y allez pas ! Pour l'amour du ciel, Andy, vous n'avez rien de mieux à proposer ? Ce monsieur, murmura-t-il en regardant Lopez avec horreur, ce monsieur est capable de tortures plus affreuses, plus diaboliques que celles qu'aucun homme sain d'esprit peut imaginer ! Au nom du ciel, Andy, ne soyez pas fou : cet individu vous brisera comme il m'a brisé ! »

« Je ne puis avoir obtenu ces plans que de deux hommes en Amérique. En ce moment, ils se trouvent tous deux avec moi. Vous comprenez ? »

« Bien, bien, dit Morro avec un sourire. Cette fois, docteur Healey, vous ne vous êtes pas contenté d'un raisonnement superficiel. Et, bien entendu, vous avez raison. Suivez-moi, messieurs. »

« Il les ramena au petit cablot d'où il avait téléphoné un instant plus tôt. La porte sur laquelle il était assis, était une troisième porte métallique, mais celle-ci n'était pas commandée par un bouton : à côté de la porte se trouvait un petit panneau de laiton, très brillant, de 25 centimètres sur 15. Morro plaqua contre ce panneau la paume de sa main, doigts déployés, et la porte couléss doucement. »

« L'autre extrémité du cylindre était, raccordée par un conducteur isolé à une prise sur le côté de l'armature. Deux autres prises apparaissaient sur ce même côté, dont l'une était branchée par un fil à une batterie posée sur le sol et l'autre était raccordée à une prise dans le mur. »

« Je reviens dans un instant, messieurs. »

« Les quatre physiciens étaient assis autour d'une table dans la chambre de Burnett, contemplant leurs verres de cognac et l'avenir d'un même regard silencieux. »

« C'est donc là votre atout majeur ? Le maître d'œuvre qui a mis au point vos prétendues armes atomiques ? Je crois que vous avez oublié, Morro, que je connais tous les bons physiciens des États-Unis. Et je n'ai jamais vu cet homme de ma vie. »

« C'est donc là votre atout majeur ? Le maître d'œuvre qui a mis au point vos prétendues armes atomiques ? Je crois que vous avez oublié, Morro, que je connais tous les bons physiciens des États-Unis. Et je n'ai jamais vu cet homme de ma vie. »

« Je reviens dans un instant, messieurs. »

Copyright Librairie Arthème Fayard et Le Monde. Traduit de l'anglais par Paul Alessandri.

Le Monde

Le chah ann...

pourrait é...

Chili

Espagne

les Salomon

Mozambique

Journal de 1978

étranger

LES TROUBLES EN IRAN

Le chah annonce que son programme de « libéralisation » pourrait être modifié si la situation devenait grave

Téhéran (A.F.P.). — Le chah d'Iran a rejeté la responsabilité des émeutes dans le pays sur les « marxistes-islamiques », au cours d'une conférence de presse jeudi 17 août, à Téhéran. « Mais le processus de démocratisation se poursuivra », a ajouté le souverain iranien, qui avait regagné deux heures plus tôt Téhéran après avoir pris quarante-deux jours de vacances au bord de la mer Caspienne.

Le chah a déclaré, en réponse à une question, que son programme de libéralisation pourrait cependant subir quelques altérations si la situation devenait grave. « On va voir, a-t-il dit, comment

les choses vont maintenant se développer. »

La conférence de presse était réservée aux seuls journalistes iraniens. Le texte officiel devait en être donné ce vendredi par l'agence iranienne Pars. Selon quelques-uns des vingt journalistes présents au palais de Niavaran, le chah a repris pour l'essentiel les déclarations qu'il avait faites huit jours plus tôt à un groupe de cinq journalistes occidentaux dans sa résidence d'été de Nowabahr (« Le Monde » du 12 août).

En début d'après-midi, de nouveaux incidents avaient éclaté sur la place Fawziéh, à Téhéran, où un cinéma — symbole de la « corruption » occidentale

— a été attaqué. L'armée est intervenue et a dispersé la foule. Les soldats, bayonnetés au canon, ont pris position dans les rues qui mènent à la place, puis se sont retirés en fin de journée. Le « bazar », devenu un foyer de contestation presque autant que le cœur commercial de la vieille ville, était totalement fermé pour la deuxième journée consécutive.

L'armée et la police ont renforcé leurs dispositifs dans la capitale en prévision des manifestations qui pourraient se dérouler à l'occasion des cérémonies qui marqueront, le samedi 19 août, le vingt-cinquième anniversaire du coup d'Etat contre Mossadegh.

IL Y A 25 ANS A TÉHÉRAN

La C.I.A. joue et gagne...

« L'Iran est-il devenu tranquille... »

Le 18 août, Mossadegh annonça la création imminente d'un conseil de régence destiné à remplacer le chah, tandis que, les partisans du Tudeh envahissaient les rues, exigeant la proclamation de la République. Le gouvernement, qui avait d'abord tenté de négocier, donna l'ordre aux forces de police de s'opposer à leur extension. Soucieux de se démarquer des communistes, Mossadegh hésita à mener jusqu'au bout la répression anti-royaliste et tenta de mettre sur pied une opposition hétéroclite capable de disputer le rus à l'extrême gauche. Ces hésitations, qui encourageaient les monarchistes, lui seront fatales.

« Je savais bien qu'ils m'aimaient »

Le 19 août, vers minuit, lorsque le général Zahedi investit les bâtiments officiels de Téhéran, pas un manifestant d'extrême gauche ne descendit dans la rue pour défendre le régime de Mossadegh.

A Rome, mis au courant de la « bonne nouvelle », le chah déclara aux journalistes : « Je savais bien qu'ils m'aimaient. » Il faudra attendre quelques années encore pour apprendre que « ils », désignait surtout les « agents de la C.I.A. », et que toute l'opération du 15 au 19 août avait été minutieusement préparée depuis le Suisse par le chef de la C.I.A., Allen Dulles, l'ambassadeur des Etats-Unis à

Téhéran, Loy Henderson, et la princesse Achraf, sœur du chah. Sur place, le général Solwetski, notamment connu pour son appartenance à la C.I.A., avait présidé à la dépense d'un million de dollars de la C.I.A. (1), notamment pour recourir dans les bas quartiers de Téhéran les « coupeurs de bourses, hommes de couteau et autres forbans professionnels et imputés » (2) qui aidèrent le général Zahedi à renverser le gouvernement Mossadegh.

De retour à Téhéran, le chah réclame une aide urgente aux Etats-Unis pour restaurer l'équilibre économique du pays. Des expéditions de 45 millions de dollars et des promesses d'assistance militaire et technique, Mossadegh, pour sa part, sera condamné à trois ans de prison, pour avoir essayé de renverser le régime et dissout illégalement le Parlement. Libéré en 1968, il sera astreint à résidence très surveillée jusqu'à sa mort, en mars 1967. Son souvenir est cependant toujours vivant dans le petit peuple. Le nom de l'homme qui osa neutraliser les pétroliers d'Iran symbolise aujourd'hui le lutte contre la dynastie des Pahlevi.

(1) Andrew Tully, Central Intelligence Agency, Stock 1962.
(2) Le Monde du 7 mars 1967.

L'échec de la réunion du Camp David pourrait provoquer un nouveau conflit

Le président Carter a déclaré qu'il avait pris un « grand risque politique » en organisant la réunion au sommet qui aura lieu le 5 septembre à Camp David. « En cas d'échec, a-t-il dit, je devrais en assumer en partie la responsabilité », précisant qu'un succès pourrait provoquer au Proche-Orient un nouveau conflit qui ne manquerait pas d'affecter la sécurité des Etats-Unis.

Le chef de la Maison Blanche a reconnu qu'il n'avait reçu aucune assurance de la part de l'Egypte et d'Israël, que ces pays feraient preuve de plus de souplesse, et a ajouté que le succès de la réunion n'était nullement assuré.

La crise au sein du Dash ne met pas en danger le gouvernement de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que les combattants israéliens continuent d'interroger sur la véritable signification de la nouvelle et étrange formule employée le 18 août par M. Begin (« un accord de paix »), le conseil a attiré leur attention s'est portée, dans la soirée du 17 août, sur un nouvel épisode de la crise qui affecte le parti Dash (mouvement démocratique pour le changement), deuxième formation, après le Likoud, de la majorité gouvernementale, dont l'actuel président est le vice-premier ministre, M. Yadin.

Lors de la première réunion du nouveau conseil national du parti, en juin dernier (le Monde du 5 juillet 1978), M. Yadin a essayé une défaite dans l'épreuve de force qui l'oppose à ceux qui, depuis plusieurs mois, souhaitent que le Dash se retire de la coalition au pouvoir, afin de ne plus cantonner la politique à l'intérieur du parti. Mais le conseil a voulu que le conseil national élise ses dirigeants avant que ne commence le débat sur la politique du parti. M. Yadin espérait pourtant que son leadership ne serait pas remis, aussi nettement en cause avant le sommet de Camp David auquel il doit participer aux côtés de M. Begin.

Le Dash est plus que jamais menacé de scission. Les dirigeants des deux tendances qui s'affrontent semblent néanmoins vouloir éviter toute décision grave avant la fin des négociations de Camp David, ceci pour ne pas affaiblir outre mesure la position du gouvernement israélien.

La crise au sein du Dash, de toute façon, ne met pas directement en danger l'existence du

gouvernement de M. Begin. Même si les quinze députés du parti quittent le conseil gouvernemental — hypothèse pour le moment improbable — le premier ministre conserverait encore une majorité de deux voix à la Knesset. D'autre part, le Dash a beaucoup perdu de son poids politique au cours des derniers mois, notamment au sein du cabinet et dans l'opinion publique.

Le revers que vient de subir M. Yadin n'est pas étranger aux remous causés par la récente révélation du projet gouvernemental de créer cinq nouvelles implantations dans la vallée du Jourdain (le Monde des 15 et 18 août). Informé de cette décision depuis le mois de juin, le vice-premier ministre est accusé d'avoir « menti » à son parti en ne le tenant pas au courant.

La réalisation de ce projet, vivement critiqué à Washington, a été certes différée par M. Begin, mais il n'a pas abandonné l'idée avant les négociations de Camp David. Pourtant, l'inauguration officielle de deux implantations prévues depuis le début de l'année à Haris et à Tapuah, en Cisjordanie, a bien eu lieu le 17 août avec, il est vrai, une grande discrétion.

FRANCIS CORNU.

● Deux charges explosives ont été découvertes et désamorcées dans la matinée du 17 août au marché Carmel à Tel-Aviv, à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. La police a effectué plusieurs arrestations.

Le 3 août, une charge placée dans le magasin de lingerie, avait explosé en faisant un mort et plusieurs dizaines de blessés. — (A.F.P.)

RRE

istair can

Liban Les dirigeants palestiniens souhaitent mettre un terme aux règlements de comptes au sein de la résistance

De notre correspondant

Beyrouth. — Un dialogue interpalestinien est engagé à Beyrouth pour tenter de mettre un terme aux sanglants règlements de comptes qui opposent depuis des semaines les différentes organisations de la résistance. Le traumatisme provoqué par l'assassinat meurtrier de dimanche dernier — le nombre des cadavres retirés des décombres s'élevait ce vendredi matin 18 août à 175 — paraît avoir incité les dirigeants palestiniens à stopper l'escalade de la violence. Les deux hypothèses avancées jusqu'à présent pour expliquer cet attentat sont

en effet lourdes de conséquences pour l'avenir de la résistance. S'il s'agit d'un règlement de comptes entre Palestiniens, on peut craindre un nouvel acte de vengeance et des représailles. S'il s'agit d'une opération de services secrets israéliens, elle implique un boycottage de la résistance palestinienne d'une rare efficacité propre à semer le doute et la confusion. Le fait que les deux versions soient plausibles et le silence gardé par Israël aggravent les suspensions.

Le chef du Fath, M. Yasser Arafat, a convaincu M. Aboul Abbas, chef du F.L.P. pro-irakien, de sa bonne foi, affirmant que le dialogue démocratique n'avait nullement besoin de faire sauter tout un immeuble, précédemment au moment où lui-même se trouvait à moins de 800 mètres du lieu de l'explosion. Le F.L.P. ayant fait machine en arrière dans ses accusations, le dialogue s'est instauré à différents niveaux.

Le Fath vient de répondre par un contre-projet au mémorandum du Front du refus datant du mois de mai, auquel s'était associé le F.D.I.P. de M. Hawatmeb, et qui mettait en cause l'autorité personnelle de M. Arafat réclamant une direction collégiale au sein de l'O.L.P. Mercredi, M. Arafat a rencontré M. Mohsen, chef de la Saika pro-syrienne, et s'est mis d'accord avec lui pour condamner la violence et recommander un dialogue démocratique. Jeudi, pour la première fois depuis juin 1976, la Saika et le F.P.L.P. de M. Georges Habache ont tenu une réunion pour régler leur différend, qui remontait à la guerre du Liban.

Une réunion du comité central de l'O.L.P. doit faire le point sur tous ces contacts lundi 21 août, à Damas, mais il n'est pas impossible qu'elle soit ajournée pour permettre de plus amples entretiens préparatoires. Tout en suscitant chez les « sages » de l'O.L.P. l'espoir d'un apaisement, ces démarches ne leur font pas perdre de vue que l'engagement de la violence peut à tout moment reprendre le dessus. L'assassinat, jeudi, d'un diplomate irakien en Libye en est la preuve.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS A SANTIAGO, M. George Walter Landau, a été rappelé à Washington le 17 août. On ne précise pas à quelle date il regagnera son poste. Ce départ coïncide avec les développements de l'affaire Letelier, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Salvador Allende, assassiné à Washington en septembre 1976. Un grand jury (chambre de mise en accusation) américain a inculpé trois officiers chiliens, accusés d'avoir organisé l'attentat et on s'attend que les Etats-Unis demandent leur extradition. — (A.F.P.)

Espagne

● LE GROUPE SOCIALISTE a demandé jeudi 17 août une réunion extraordinaire des Cortès à la suite de l'annonce de la visite du roi Juan Carlos en Argentine fin novembre. Le secrétaire du groupe, M. Gregorio Peces Barba, a déclaré que cette visite du roi équivalait à un soutien de l'Espagne au régime du général Jorge Videla, accusé de violer systématiquement les droits de l'homme. — (A.F.P.)

Iles Salomon

● LE CONSEIL DE SECURITE des Nations unies a recommandé, jeudi 17 août, l'admission des Iles Salomon dans l'Organisation ; cette recommandation sera certainement approuvée par l'Assemblée générale qui se réunit à New-York le mois prochain. Cet ancien protectorat britannique, indépendant depuis le 7 juillet, deviendra le cent cinquantième membre de l'ONU. — (Reuter.)

Mozambique

● QUATRE PERSONNALITES DU FRELIMO, le parti unique au pouvoir à Maputo, parmi lesquelles le ministre de l'Agriculture M. Joaquim de Carvalho, ont été exclus

Panama

● LE GUATEMALA ET PANAMA ont rétabli jeudi 17 août leurs relations diplomatiques. Les deux pays avaient rompu leurs relations le 19 mai 1977, après que Panama eût accordé son soutien aux revendications d'indépendance du territoire de Belize, que revendique le Guatemala. — (A.F.P.)

République démocratique allemande

● MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIX-HUIT RESSORTISSANTS EST-ALLEMANDS se sont enquis à Tübingen pendant le premier semestre 1978, et 3 764 ont émigré également vers la R.F.A. durant le même laps de temps, a annoncé vendredi 17 août, à Berlin-Ouest, le Comité du 13 août, dont le nom rappelle l'érection du « mur » par la R.D. en 1961. Les chiffres correspondants du premier semestre 1977 avaient été respectivement de 1 973 et de 3 623. Au total, selon ce comité, 175 297 Allemands de l'Est ont fui la R.D. depuis l'édification du « mur de Berlin ». — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

● TROIS POLICIERS SUD-AFRICAINS, deux blancs et un noir, vont être inculpés pour le meurtre d'un député noir, Paulus Nwanze, a indiqué jeudi 17 août le procureur général de la province du Na-

Roumanie

● POUR LE PRESIDENT CAROL, le vice-président Simion Kapwepwe, avaient songé à se présenter (Le Monde du 4 août 1978). — (Reuter.)

Union soviétique

● LE GENERAL D'ARMEE IVAN TIOULNEV est décédé le 15 août, à l'âge de quatre-vingt-six ans, des suites d'une longue maladie. Pendant la seconde guerre mondiale, il avait commandé les armées du front sud, puis du front caucasien. Depuis 1968, il était conseiller du groupe d'inspecteurs du ministère de la défense, de l'U.R.S.S.

Vietnam

● LA BANQUE MONDIALE a accordé au Vietnam un prêt de 60 millions de dollars sans intérêts pour améliorer l'irrigation dans le Sud. Il concerne un projet qui permettra d'accroître la production annuelle de riz de 100 000 tonnes et bénéficiera à plus de vingt mille familles d'agriculteurs.

Zambie

● LE PRESIDENT KENNETH KAUNDA sera le seul candidat à l'élection présidentielle qui se déroulera à l'automne prochain, a déclaré jeudi 17 août, à Lusaka, M. Chonca, secrétaire général du parti unique, l'UNIP (parti uni pour l'indé-

pendance nationale. Trois autres personnalités, dont l'ancien vice-président Simon Kapwepwe, avaient songé à se présenter (Le Monde du 4 août 1978). — (Reuter.)

PRIX SEGUIER 1978


Andrzej Kuśniewicz

Le Roi des Deux-Siciles

Roman traduit du polonais par Christophe Jezewski et François Xavier Jaujard.

«Une révélation, une vraie. Celle d'un grand écrivain.»

Françoise Wagnier/Le Monde



ALBIN MICHEL

Liban

Les dirigeants palestiniens souhaitent mettre un terme aux règlements de comptes au sein de la résistance

De notre correspondant

Beyrouth. — Un dialogue interpalestinien est engagé à Beyrouth pour tenter de mettre un terme aux sanglants règlements de comptes qui opposent depuis des semaines les différentes organisations de la résistance. Le traumatisme provoqué par l'assassinat meurtrier de dimanche dernier — le nombre des cadavres retirés des décombres s'élevait ce vendredi matin 18 août à 175 — paraît avoir incité les dirigeants palestiniens à stopper l'escalade de la violence. Les deux hypothèses avancées jusqu'à présent pour expliquer cet attentat sont

en effet lourdes de conséquences pour l'avenir de la résistance. S'il s'agit d'un règlement de comptes entre Palestiniens, on peut craindre un nouvel acte de vengeance et des représailles. S'il s'agit d'une opération de services secrets israéliens, elle implique un boycottage de la résistance palestinienne d'une rare efficacité propre à semer le doute et la confusion. Le fait que les deux versions soient plausibles et le silence gardé par Israël aggravent les suspensions.

Le chef du Fath, M. Yasser Arafat, a convaincu M. Aboul Abbas, chef du F.L.P. pro-irakien, de sa bonne foi, affirmant que le dialogue démocratique n'avait nullement besoin de faire sauter tout un immeuble, précédemment au moment où lui-même se trouvait à moins de 800 mètres du lieu de l'explosion. Le F.L.P. ayant fait machine en arrière dans ses accusations, le dialogue s'est instauré à différents niveaux.

Le Fath vient de répondre par un contre-projet au mémorandum du Front du refus datant du mois de mai, auquel s'était associé le F.D.I.P. de M. Hawatmeb, et qui mettait en cause l'autorité personnelle de M. Arafat réclamant une direction collégiale au sein de l'O.L.P. Mercredi, M. Arafat a rencontré M. Mohsen, chef de la Saika pro-syrienne, et s'est mis d'accord avec lui pour condamner la violence et recommander un dialogue démocratique. Jeudi, pour la première fois depuis juin 1976, la Saika et le F.P.L.P. de M. Georges Habache ont tenu une réunion pour régler leur différend, qui remontait à la guerre du Liban.

Une réunion du comité central de l'O.L.P. doit faire le point sur tous ces contacts lundi 21 août, à Damas, mais il n'est pas impossible qu'elle soit ajournée pour permettre de plus amples entretiens préparatoires. Tout en suscitant chez les « sages » de l'O.L.P. l'espoir d'un apaisement, ces démarches ne leur font pas perdre de vue que l'engagement de la violence peut à tout moment reprendre le dessus. L'assassinat, jeudi, d'un diplomate irakien en Libye en est la preuve.

LUCIEN GEORGE.

AFRIQUE

Rhodésie

L'un des dirigeants noirs de Salisbury accepte le principe d'une conférence «élargie»

Les réticences suscitées à Salisbury par la perspective d'une réunion «élargie» regroupant — à l'initiative de Londres et de Washington — toutes les parties au conflit rhodésien semblent progressivement se dissiper. Pour la première fois, l'un des quatre membres du Conseil exécutif intérimaire mis en place à Salisbury au début de l'année dernière, le chef Jeremiah Chirau, s'est déclaré, jeudi 17 août, partisan d'une telle réunion.

« Que nous le voulions ou non, le peuple, dans sa majorité, souhaite la réunion d'une telle conférence », a-t-il observé, « nous devons écouter sa voix. » Il a toutefois ajouté qu'à ses yeux l'acceptation d'une réunion «élargie» ne devrait pas rendre caduque l'accord interne. Jusqu'à présent, le chef Chirau, qui dirige l'Organisation unie du peuple du Zim-

babwe (ZUPO), avait toujours rejeté l'idée de négocier avec les responsables du Front patriotique. Son changement d'attitude est d'autant plus significatif que son organisation est considérée, à juste titre, comme la plus hostile aux thèses de la guérilla et la plus «alignée» sur la politique de M. Smith.

À Lusaka, M. Mugabe, co-président, avec M. Nkomo, du Front patriotique, a mis en garde jeudi la Grande-Bretagne contre toute tentative d'«arbitrage» entre le Front et le gouvernement intérimaire rhodésien. Après avoir rappelé que son organisation avait catégoriquement refusé une conférence élargie, il a ajouté : « Nous ne pouvons accepter d'être mis sur l'orbite du règlement interne. » Quant à M. Nkomo, il a précisé qu'il ne se désolait pas de voir se tenir dans la brousse rhodésienne. — (A.F.P., U.P.I.)

Tunisie

APRÈS LA DÉCISION DES JUGES DE SOUSSE L'organe du parti destourien met l'accent sur l'« indépendance de la justice »

La décision du tribunal de Soussse de se déclarer incompétent pour juger 101 syndicalistes et travailleurs de la région, arrêtés après les émeutes du 26 janvier (le Monde du 17 août), a suscité, jeudi 17 août, de nouvelles réactions.

À LONDRES, l'Amnesty International a réitéré, dans un communiqué, que la décision des juges de Soussse faisait de cette affaire « un procès politique plutôt qu'un procès ordinaire ». L'organisation dénonce, elle aussi, les tortures infligées aux accusés et estime que trop d'irrégularités de procédure ont entaché jusqu'à présent l'instruction des procès des centaines de syndicalistes arrêtés après les événements du 26 janvier.

À BRUXELLES, M. Charles Goffin, secrétaire général de la Ligue belge des droits de l'homme, qui a effectué au début du mois d'août une mission d'information en Tunisie, a estimé, dans une conférence de presse, que le ren-

voi du procès devant la Cour de Burete de l'Etat soulignerait le caractère politique du dossier, et pourrait entraîner de nouvelles restrictions aux droits de la défense.

À PARIS, le Mouvement d'Unité populaire tunisien (M.U.P.), formation clandestine d'opposition animée par M. Ben Salah, affirme que la décision des magistrats de Soussse constitue « un déshonneur du gouvernement par des juges qui ont refusé d'être les instruments inconditionnels d'un pouvoir répressif. » — (A.F.P.)

ASIE

Pakistan

L'épreuve de M. Bhutto

Ancien avocat, ancien premier ministre, orateur de talent redouté par ses adversaires, M. Ali Bhutto est soumis à une épreuve peu ordinaire : se voir refuser le droit de la parole dans un procès où sa vie est en jeu. Détenu dans la prison civile de Rawalpindi, l'accusé peut s'entretenir une heure par jour avec les trois avocats pakistanais assurant sa défense dans la procédure d'appel engagée depuis le 20 mai devant la Cour suprême du Pakistan. Bien qu'elle ait le pouvoir, cette juridiction n'a pas jugé bon, jusqu'à présent, de laisser M. Bhutto s'exprimer en personne devant elle.

L'appel concerne un jugement de la Haute Cour de Lahore, en date du 10 mars, condamnant à mort l'accusé pour avoir ordonné un attentat contre un adversaire politique, M. Kasuri, en novembre 1974. Classée en 1975, cette affaire avait été renvoyée à une juridiction de droit commun après que M. Bhutto eut été écarté du pouvoir par l'armée.

L'accusé voulait confier sa défense devant la Cour suprême à trois avocats étrangers, dont un français, M. Badier. Cela a été refusé, mais, sans pouvoir plaider, ces avocats ont été autorisés à se rendre au Pakistan en tant que « conseillers de la défense ».

« Je ne sais si M. Bhutto sera pendu, mais je pense qu'il sera condamné », vient de nous déclarer M. Badier à son retour de Rawalpindi. L'avocat estime que toute autre décision que la confirmation du verdict de mort serait un échec politique pour le pouvoir. « Quand on se lance dans une affaire comme celle-ci, c'est qu'on veut aller jusqu'au bout », dit-il. Selon lui, on est en présence d'une « construction qui, en France, ne tiendrait pas un instant », mais qui révèle les intentions du général Zia, sa puissance.

L'accusation repose sur les déclarations de M. Mahmood, ancien commandant des forces de sécurité qui, arrêté en vertu de la loi martiale, a été relâché après avoir « spontanément » adressé aux nouvelles autorités un mémoire accusant l'ancien premier ministre. Un des quatre hommes de main condamnés en première instance au même temps que M. Bhutto, l'inspecteur Hussain, est devenu « témoin à charge » devant la Cour

L'avis de Washington

En principe les débats se termineront en septembre, et les juges auront quinze jours pour se prononcer. M. Bhutto a indiqué à ses avocats qu'il ne demanderait aucun cas de grâce de leur dernière rencontre. M. Kissinger lui aurait dit qu'il s'exposait à de « sérieux ennuis » s'il persistait dans son projet de doter le Pakistan d'une usine de retraitement de combustibles nucléaires irradiés, avec l'aide de la France. Il est donc possible que le général Zia — sachant cela — ne se sente pas tenu par les appels américains à la clemence.

Pour des accusés de moindre importance, le Pakistan a en tout cas adopté les méthodes d'un autre Islam. Des cours militaires spéciales condamnent un nombre croissant de voleurs à la peine du tout ou à l' — amputation de la main gauche pour les droitiers et de la main droite pour les gauchers, par un chirurgien qualifié. Les bazars pakistanais sont remplis de posters représentant de façon colorée ces supplices. C'est dans un tel climat que les huit juges de la Cour suprême, très britanniques d'allure, très courtois, fort méticuleux, poursuivent leurs audiences en s'attachant à ne faire aucune entorse à une procédure qui, dans l'affaire Bhutto, permet de surveiller la forme.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

EUROPE

Deux nationalistes croates prennent en otage huit personnes au consulat allemand de Chicago

Ils se rendent au bout de dix heures

Le consulat général de la République fédérale d'Allemagne à Chicago a été occupé pendant plus de dix heures, dans la journée du 17 août, par deux nationalistes croates qui avaient pris en otage huit personnes qui s'y trouvaient. Après en avoir libéré deux à la fin de la matinée, ils se sont finalement rendus dans la nuit, à la suite de négociations menées par l'entremise d'un représentant de l'ambassade de la R.F.A. à Washington.

Les deux terroristes menaçaient de « faire tout sauter » si le gouvernement fédéral ne libérait pas Stephan Blandic, exilé à Cologne et menacé d'extradition, à la demande de la Yougoslavie.

Le gouvernement fédéral allemand avait constitué un « état-major de crise » pour suivre la situation. Dès que les nouvelles de Chicago furent connues, l'avocat de Blandic a fait savoir que celui-ci n'approuvait pas l'opération, d'autant qu'il espérait que le tribunal constitutionnel de Karlsruhe empêcherait son extradition, accordée par le tribunal de Cologne.

Notre correspondant à Bonn nous indique qu'on ne s'attendait pas à une réaction aussi rapide des organisations croates et qu'on la redoutait plutôt sur le territoire fédéral qu'à l'étranger.

Une longue tradition de terrorisme

Le contentieux entre Bonn et Belgrade sur la libération des exilés croates dans la République fédérale est d'autant plus difficile à régler que ces exilés sont environ deux mille répartis en une quinzaine d'associations, en liaison avec des organisations analogues dans d'autres pays d'Europe, notamment les États-Unis. Les militants politiques capables d'aller jusqu'au terrorisme ne sont qu'une petite minorité, mais, depuis vingt ans, ils ont pratiquement jamais cessé leurs activités auxquelles les services secrets yougoslaves ont répondu sur le territoire ouest-allemand.

A l'origine de cette violence, on trouve l'hostilité des Croates à la centralisation du gouvernement de Belgrade et à l'hégémonie serbe en Yougoslavie, née du traité de Versailles. En 1929, un agitateur issu du parti paysan croate, Ante Pavelitch, quitta le pays et anima, en exil, l'« Oustacha », organisation terroriste qui fomenta l'assassinat de M. Stjepan Blandic, le président du patronat allemand, leur extradition demandée par Bonn est immédiatement liée, par Belgrade, à celle de huit exilés croates résidant en Allemagne de l'Ouest, dont Stephan Blandic, chef de l'organisation dite de « résistance populaire croate », distoute en juin 1976 par Bonn. Seule l'extradition de ce dernier avait été déclarée recevable, les tribunaux allemands en rejetant trois autres et n'ayant pas encore examiné les suivantes.

Mais les avocats de M. Blandic ont fait déposer une plainte pour anticonstitutionnalité et saisir la Cour des droits de l'homme de Strasbourg. L'un d'eux a déclaré que si l'extradition de M. Blandic était finalement accordée, « la haine amassée par les Croates pourrait exploser, et les actions du groupe Baader-Meinhof apparaitraient » et comparaison comme une plaisanterie.

Les armées allemandes envahissent les Balkans, au printemps 1941, Ante Pavelitch devient chef du gouvernement de la Croatie indépendante. Le massacre des Serbes (plus d'un demi-million), des musulmans qui ne veulent pas se convertir au catholicisme et des juifs constitue la principale activité des oustachas. À la fin de la guerre, plusieurs milliers de militants se retrouvent sur le territoire allemand. Pavelitch, après être retourné en Argentine, est mort à Madrid le 28 décembre 1959.

Il n'est pas d'année, dès lors, où les exilés croates en Allemagne fédérale ne manifestent par la violence, attaquant à la bombe les bâtiments diplomatiques yougoslaves, assassinant des membres des missions diplomatiques de Belgrade. Le 21 juin 1968 le représentant yougoslave à Berlin-Ouest est grièvement blessé ; en juin 1972, le consul général à Munich est victime d'un attentat ; le 7 février 1976, le vice-consul à Francfort est tué.

Belgrade multiplie les protestations affirmant qu'il existe en République fédérale des centres d'entraînement de ces commandos sont expédiés clandestinement en Yougoslavie. M. Tabacovic d'accord d'extradition entre les deux pays empêche le règlement du problème. Pour Belgrade, il

s'agit d'ailleurs de crimes de droit commun. Pour le police allemande, ce n'est pas toujours le cas.

Lorsque, le 28 mai 1978, quatre extrémistes ouest-allemands sont arrêtés en Yougoslavie et soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de M. Blandic, le président du patronat allemand, leur extradition demandée par Bonn est immédiatement liée, par Belgrade, à celle de huit exilés croates résidant en Allemagne de l'Ouest, dont Stephan Blandic, chef de l'organisation dite de « résistance populaire croate », distoute en juin 1976 par Bonn. Seule l'extradition de ce dernier avait été déclarée recevable, les tribunaux allemands en rejetant trois autres et n'ayant pas encore examiné les suivantes.

Mais les avocats de M. Blandic ont fait déposer une plainte pour anticonstitutionnalité et saisir la Cour des droits de l'homme de Strasbourg. L'un d'eux a déclaré que si l'extradition de M. Blandic était finalement accordée, « la haine amassée par les Croates pourrait exploser, et les actions du groupe Baader-Meinhof apparaitraient » et comparaison comme une plaisanterie.

DIPLOMATIE

M. LOUIS DE GUIRINGAUD SE RENDRA EN SEPTEMBRE A BANGKOK, A HANOI ET A DJAKARTA

M. de Guiringaud fera en septembre un voyage en Asie du Sud-Est. Il se rendra en visite officielle en Thaïlande du 3 au 8, au Vietnam du 8 au 12, en Indonésie du 12 au 15. Le ministre français des affaires étrangères répond ainsi à la visite qu'avait faite en France en avril 1977, M. Pham Van Dong, ministre vietnamien. Par ailleurs, le président indonésien Suharto avait été reçu à Paris en 1972.

M. de Guiringaud avait annulé une première fois, en janvier, une visite à Hanoi et à Bangkok, « en raison d'imprévisibles de calendrier » selon le Quai d'Orsay. Il semble cependant que le conflit khméro-vietnamien n'ait pas été étranger à cette décision. Paris n'ayant pas voulu paraître cautionner la position vietnamienne. Le ministre des affaires étrangères du Monde (numéro daté 30-31 juillet), M. Teng Bary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, a été félicité de cette annulation.

Il n'est pas certain que le ministre français rencontre M. Pham Van Dong ; il est en effet possible que ce dernier parte le 6 septembre pour Bangkok et d'autres capitales de la région.

M. Louis de Guiringaud rencontre ce vendredi 18 août, à Brigue, dans le Valais, M. Pierre Aubert, chef du Département politique fédéral. Intervenant moins de deux mois après la visite de M. Barre à Berne, cette rencontre est un nouveau signe de la volonté manifestée de part et d'autre d'entretenir des contacts plus suivis.

Les élections européennes à Berlin-Ouest. — Les trois commandants occidentaux de Berlin (américain, britannique, français) ont donné leur avis au système d'élection des trois députés qui représenteront Berlin-Ouest au futur Parlement européen. Une ordonnance parue dimanche 13 août sur un journal officiel local précise que ces parlementaires seront désignés par la Chambre des députés (Diète) de la ville. L'O.R.S.B. et la F.R.G. ont régulièrement, durant les derniers mois, mis en garde contre une participation de Berlin-Ouest aux élections européennes en invoquant le statut quadrilatère de la ville. Les Commandants par contre, considèrent que le mode de désignation choisi est conforme à ce statut. — (A.F.P.)

Tiers-monde : réforme et révolution

(Suite de la première page.)

Après « Chroniques de la décolonisation », publiées en 1965, au temps des grandes illusions « tiers-mondistes » et de la « tricontinentalité », quand le socialisme afro-asiatique faisait figure de panacée miraculeuse, Jean Rous propose ici un bilan critique des expériences marxistes sous les tropiques et des révolutions égyptiennes. Sa bonhomie naturelle le retient de juger, avec la ferocité requise, les thèses cyniques du socialisme perpétrées dans deux Guinées ou moins sur trois, et s'il parle, de propos du Cambodge, de « répression délinquante », il évoque aussi ses expériences communautaires. Le « base » c'est trop laisser croire qu'un écrivain pourrait comporter des aspects positifs : en fait de communautés, le « Kampuchea démocratique » connaît surtout la fosse commune.

Richesse d'expérience et courage tranquille

Mais il faut lire ce recueil de textes de Rous, pour la richesse d'expériences qu'il inspire le moins rétif, et pour le courage tranquille avec lequel ce vieux militant révolutionnaire, qui n'a jamais renié ses convictions ni ses combats de la guerre d'Espagne, ni l'esprit colonialiste qui l'inspira déjà, soit retrouver, au terme d'un itinéraire tropique et lourd de déceptions, cette voie doublement ouverte sur la réforme et la révolution qui fut celle de Jean Jaurès. Non, le réformisme n'est pas liquidateur. Oui, la révolution est bien l'objectif fondamental d'un socialisme qui ne peut voir de limite à son action qu'une société sans classe. Non, dans le domaine social, il n'y a pas de frontière entre réforme et révolution, entre qualitatif et quantitatif. La transformation de la condition féminine en Tunisie (à elle est fermement préservée) est plus révolutionnaire que la prise du palais impérial par un colonel barbouillé de slogans marxistes, faillites d'étudiants.

En rappelant que le lot peut être, elle aussi, portuse de révolution, que la paix est plus riche

en potentiel d'évolution sociale que la guerre, et que l'homme est le capital le plus précieux, Jean Rous propose à ses amis du tiers-monde, sur le ton le plus juste — le seul tolérable — les mots d'ordre les moins démagogiques, et donc les plus fructueux.

Il n'est pas si facile de soutenir aujourd'hui que la coopération entre l'Europe et l'Afrique n'est pas, par essence, néo-colonialiste, et que les accords de Lomé ouvrent pour de tels rapports une voie possible — dont les Africains peuvent tirer parti pour peu qu'ils assurent entre eux une solidarité indispensable à leur efficacité négociatrice, face à l'Europe. Il n'est pas non plus de rappeler qu'au cours d'une polémique fumeuse avec le populiste russe Vera Rassoulitch, Marx avait reconnu que les communautés de base des sociétés traditionnelles (slaves en l'occurrence, mais aussi bien africaines) pourraient servir d'osses, ou de cellules, à la société socialiste, sans passer par le processus de luttes des classes et d'accumulation capitaliste. Vérités simples ? Encore faut-il, pour les formuler, les connaître, et ne pas en mépriser leur simplicité.

Ainsi va, de son pas de paysan catalan familier des marchés d'Afrique et des foires d'Asie, ce Jean Rous dont l'expérience est avant tout riche de cette leçon : qu'il n'est pas de situation qui n'exige une analyse spécifique, ni de crise qui ne comporte une solution originale.

JEAN LACOUTURE.

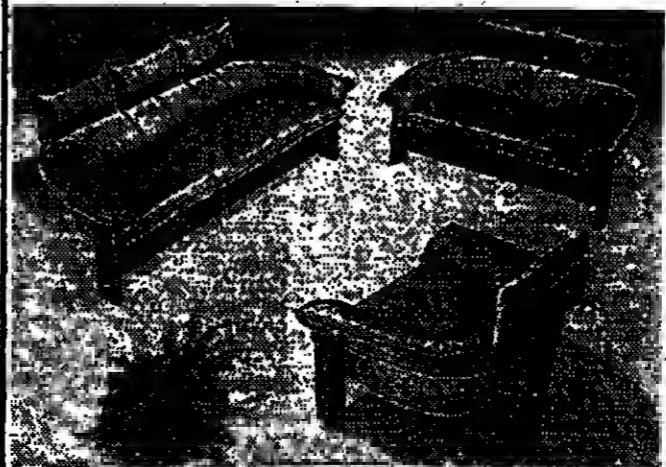
* Tiers-monde : réforme et révolution, de Jean Rous. Les Nouvelles Éditions africaines, 296 pages, 42 F.

PROMOTION 15 %

Jusqu'à fin août



sur nos modèles CAMBERRA et CAMBERRA luxe en cuir et tissu



La Boutique du Brésil

50, rue de l'Université (coin rue du Bac) 544.18.20 43, av. de Friedland (métro Etoile) 359.22.10

DEJA LES COLLECTIONS AUTOMNE-HIVER ! LES VENTES D'ÉTÉ CONTINUENT

GRIFFSOLDE : TOUTE LA MODE EN DEGRASSE

POUR ELLE 3, rue de Lagry / Nation 1, rue de la Plaine / Nation 2, rue du Renard / Hôtel de Ville

POUR LUI 3, rue de la Plaine / Nation 3, bd Montparnasse / Montparnasse

ouvrir le lundi après-midi et ouvert tous les jours d'août

AGARNAC REFAITES-VOUS UNE SANTE!

Le nouveau Centre de Thalassothérapie de Carnac, le plus récent d'Europe, est ouvert.

• Entendez plus et faites une cure dès août et septembre au cœur de la Bretagne sud.

• Etablissement agréé par la Sécurité Sociale.

Pour tout renseignement, téléphones ou écrivez :

CENTRE DE THALASSOTHERAPIE

tél. (07) 52.04.44 - B.P. 83 56840 Carnac.

Une leçon P

Si vous voulez D.E.U.G. Premier Cycle Si vous voulez Si vous voulez et ad Une voir... Document sur l'enseignement Rue de l'Univ. LA PLAQUETTI

Je m'occupe de vous

A l'aube du 21 août 1968, le monde stupéfait apprenait que durant la nuit les troupes de l'Union soviétique...

appel a été suscité par la force, de la part des forces contre-révolutionnaires agissant en accord avec des forces ennemies du socialisme...

vention militaire et réaffirmait sa solidarité avec les dirigeants de Prague. Le rêve d'un socialisme à visage humain...

sait pouvoir rapidement régler son problème tchécoslovaque en faisant constituer par des inconditionnels...

D'un révisionnisme stérile à la défense des droits civiques et humains

par PAVEL TIGRID (*)

Le printemps de Prague a été décrié sous les chenilles des chars soviétiques. Telle est la vérité historique...

tion à majorité stalinienne, ainsi que l'appareil idéologique du parti, furent, aux tranchements saisis de panique...

bilisme politique et civique de la population. Ainsi, le socialisme du goulash va-t-il de pair avec le socialisme de caserne...

à intervenir à tout moment et que la révolution ne soit sans espoir de résurrection...

dans la volonté des citoyens d'être enfin responsables. Ainsi le mouvement de la Charte 77 n'est pas un prolongement...

tion morale et politique de premier ordre qu'il s'agit. En Occident — notamment à gauche — on ne l'a pas encore bien compris...

Comment ne pas s'émouvoir en constatant qu'après vingt années d'endoctrinement stalinien, l'écrasante majorité du peuple tchécoslovaque et surtout sa jeunesse...

Portée par ce courant d'une impétuosité imprévisible, la direction du parti se montrait hésitante et gênée...

Certainement pas. Car c'est justement le choc consécutif à l'application de la doctrine Brejnev, ainsi que le travail des réformateurs et des révolutionnaires...

piété certaines activités civiques parallèles et indépendantes. Ainsi s'est formée une morale qui définit le déshantement du système par la révolte...

Telle semble être la leçon fondamentale du printemps de Prague dix ans après son déroulement. Elle ne s'applique d'ailleurs pas à la seule Tchécoslovaquie...

Le sort de cette expérience en Union soviétique et en Europe de l'Est dépend dans une large mesure du soutien et de la compréhension qu'elle rencontrera en Occident...

Comment un tel revirement avait-il pu se produire ? Dans un premier temps, le parti avait dû lâcher du lest, écarter de soulever un coin du rideau qui dissimulait le vérité...

Même la direction du parti, renouée par l'élection de Dubcek et de ses amis, fut prise de court par cette renaissance explosive des vertus civiques...

Le 22 août 1968, alors que le refus de participer au « gouvernement révolutionnaire ouvrier et paysan »...

classique : la répression policière directe ne frappe que des milliers d'opposants et non plus des millions. Mais le système de dictature politique et policière n'a pas disparu...

Les « réalités » soviétiques ne cherchent même plus à ce que les citoyens croient à l'idéal et aux mots d'ordre de la propagande officielle...

L'aspiration à la démocratie Le régime actuel fait semblant de croire que tout est en ordre, mais il se rend compte de la réalité des changements...

Brejnev avait raison Cette évolution appelle deux remarques qui sortent du cadre des notions négrologiques qu'on publie à chaque anniversaire des occasions historiques rétros.

contradictoire : il voulait démocratiser un système dont la force réside précisément dans la négation de la démocratie ; il rêvait d'introduire l'égalité dans une société qui codifiait la prééminence de certains groupes ou organismes...

Aujourd'hui, je ne pense plus qu'une telle méthode aurait pu sauver le « printemps de Prague ». Car les raisons pour lesquelles l'U.R.S.S. a eu recours à l'intervention militaire étaient tout autres.

Le temps des « réalistes politiques » C'est pas un hasard si les forces qui ont pris le pouvoir après Krouchtchev ont créé un nouveau vocabulaire pour la propagande officielle...

Dix ans plus tard, malgré tout, ce reproche n'est pas prépondérant chez les Tchécoslovaques. Ils vivent certes encore sous le choc d'août 1968, respectant, dans un certain sens, la réalité imposée par la violence et estimant qu'il serait inavouable de susciter un conflit ouvert...

Après les expériences de l'année 1968, il est certain qu'une évolution démocratique n'a aucune chance si elle est menée par les forces isolées d'un seul pays du bloc soviétique...

La conclusion qui s'impose est catégorique : dans aucun des pays qui se disent socialistes, il ne fut jamais réalisé de révision, ni même de rectification des structures propres au système établi. Ces pays restent encore aujourd'hui soumis à un système strictement contrôlé de parti unique...

La conclusion qui s'impose est catégorique : dans aucun des pays qui se disent socialistes, il ne fut jamais réalisé de révision, ni même de rectification des structures propres au système établi. Ces pays restent encore aujourd'hui soumis à un système strictement contrôlé de parti unique...

Le temps des « réalistes politiques » C'est pas un hasard si les forces qui ont pris le pouvoir après Krouchtchev ont créé un nouveau vocabulaire pour la propagande officielle...

Dix ans plus tard, malgré tout, ce reproche n'est pas prépondérant chez les Tchécoslovaques. Ils vivent certes encore sous le choc d'août 1968, respectant, dans un certain sens, la réalité imposée par la violence...

Après les expériences de l'année 1968, il est certain qu'une évolution démocratique n'a aucune chance si elle est menée par les forces isolées d'un seul pays du bloc soviétique...

Après les expériences de l'année 1968, il est certain qu'une évolution démocratique n'a aucune chance si elle est menée par les forces isolées d'un seul pays du bloc soviétique...

Qu'est-ce le 21 août

Raymond Guyot

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

même les fidèles de Moscou de constituer un gouvernement fantôme. Moscou dut donc, dans un premier temps, composer avec M. Dubcek et ses amis avant de parvenir à ses fins en trouvant dans l'ambassadeur Gustav Husak l'homme-éponge qui allait « normaliser » la situation et épurer à outrance tous les secteurs de la vie publique.

Les conséquences de cette consolidation de l'empire soviétique — que personne ne méconnaît en réalité — sont incalculables. Elle a gagné à l'U.R.S.S. la haine farouche d'un peuple qui

avait retrouvé sa dignité et qui, avec le peuple bulgare, était le seul, pour des raisons historiques, à nourrir une amitié sincère pour la Russie. Elle a causé un grand tort aux partis communistes occidentaux et à leur crédibilité en tant que partenaires politiques, quelles que soient les distances qu'ils aient prises avec Moscou. Enfin, en Tchécoslovaquie même, elle a appauvri le pays d'un personnel politique et de plusieurs générations d'intellectuels talentueux, naïfs et broillons parfois, mais qui au moins croyaient en ce qu'ils faisaient. Le per-

sonnel en place aujourd'hui est d'un pragmatisme cynique. Et même ceux qui seraient tentés de faire sortir le pays de l'orbite dans laquelle il s'enlise n'oseraient sans doute pas se manifester. C'est pourquoi on « normalise » encore. D'autant que, depuis la conférence d'Helsinki et en raison sans doute des quelques mois de liberté vécus en 1968, le mouvement de la Charte 77, né il y a un an et demi et qui lutte pour des droits civiques, n'est pas prêt de jurer sa tâche terminée.

Les événements d'il y a une décennie n'ont

pas fini de susciter des discussions passionnées à l'intérieur du bloc soviétique et dans le monde occidental. On trouvera ci-dessous quelques-unes de ces réflexions sur le sort de cette République, créée un lendemain de la première guerre mondiale, sacrifiée par les puissances occidentales à la veille du second conflit mondial, et dont la population souhaite seulement malgré les chars, vivre dans la justice sociale et la liberté pour pouvoir jouir des fruits de sa culture muséifiée et de son économie, qui a trop longtemps servi de réserve aux pays « frères ».

Qu'est-ce qui a été atteint le 21 août 1968 ?

par PIERRE DAIX (*)

Dix ans plus tard les faits ont tranché entre ceux qui ne voulaient voir dans l'invasion de la Tchécoslovaquie qu'un incident de parcours, un épisode provisoire, une erreur des dirigeants soviétiques, et ceux qui considéraient que l'occupation du pays appartenait à la logique même, à la structure du système soviétique. Dix ans plus tard, aucun des prétextes invoqués pour justifier l'intervention n'est désormais retenu, même par ses plus chauds partisans. On n'a jamais songé à honorer les communistes tchécoslovaques alignés au point de faire appel à l'armée rouge et, quand le président Husak a rendu à Bonn, que restait-il du prétendu danger d'agression de la part de la République fédérale ?

Le débat se résume maintenant à une seule question : le système socialiste était-il mis en péril par le printemps de Prague ? Tout ce que nous connaissons à présent de ce processus de réforme s'appelle une réponse négative. A aucun moment ni les nationalisations, ni la collectivisation des terres, ni le contrôle de l'Etat sur l'ensemble de l'activité économique et sociale n'ont été mis en cause. Le gouvernement Dubcek a scrupuleusement respecté ses obligations, vis-à-vis du pacte de Varsovie ou du Comecon et a laissé manœuvrer sur son territoire, des aéroplanes durant, les forces soviétiques.

Il en va tout autrement du point de vue qu'ont sur le système socialiste ceux qui n'ont pas eu la chance de l'observer. L'année 1968, pour M. Brejnev, le pivot de la révolution ne se passait pas. D'une part, cela découle de la conception même du « socialisme scientifique » — comment partager la science avec ceux qui s'en excluent ? D'autre part, ce que la pratique même qui a fait — ce que ne prévoyait pas la

doctrines — de parti communiste au pouvoir le parti unique. C'est l'expérience de la révolution qui a conduit le parti communiste à se confondre avec l'Etat, à assumer le contrôle absolu de toutes les institutions sociales au point de se substituer à la société civile.

Quand tous les congrès du parti communiste soviétique proclamaient qu'il faut renforcer le rôle dirigeant du parti, ce n'est pas, en effet, une répétition rituelle, c'est la constatation que le parti ne peut laisser nulle part se développer un processus social, économique, culturel indépendant. Le rôle dirigeant du parti doit être total sous peine de ne plus être. Il n'est ni négociable ni réductible.

Or, du point de vue du « socialisme existant », que s'est-il passé en Tchécoslovaquie au printemps de 1968 ? Il avait été décidé — avec l'accord de M. Brejnev — d'enlever au second congrès du parti qu'il possédait sur le parti pour lui laisser que la présidence de la République. La désignation d'Alexandre Dubcek comme premier secrétaire

mettait d'autant moins en cause le rôle dirigeant du parti que c'est Antonin Novotny lui-même qui dut introniser son successeur devant le comité central le 5 janvier 1968. Et, d'ailleurs, il fallut que la nouvelle direction, par des articles dans l'organe central du parti, fasse appel au soutien des militants en leur laissant entendre qu'elle ne lancerait pas la police politique contre eux, elle critiquerait ce qui n'allait pas, pour que sa réponse ne soit, d'abord au sein du parti unique, puis dans la population, le sentiment qu'il n'y avait pas seulement un renouveau de la direction du P.C., mais un changement politique.

C'est lors des élections dans les organismes locaux du parti qui se tenaient en vue du prochain congrès, courant février, les boucles s'ouvrirent. Ce processus fit-il boucle de neige. En quelques semaines, il aboutit au renversement des directions des syndicats officiels, de l'organisation de la jeunesse et des principales « organisations de masse ». Des pans entiers de l'appareil bureaucratique s'effondrèrent, la censure pour commencer.

Menace mortelle contre la révolution

Le 22 mars, ce processus produisit l'explosion du compromis initial : M. Novotny dut démissionner de la présidence de la République. Ce qui apparaissait en Occident comme la consolidation du processus de réforme signifiait pour les dirigeants soviétiques la perte, par le parti communiste tchécoslovaque de son rôle dirigeant et, par là même, une menace mortelle contre la révolution. L'irruption des masses tchécoslovaques dans l'organisation du pouvoir à Prague ne constituait pas seulement un exemple intolérable — et que dénonçait déjà avec véhémence

MM. Ulbricht et R.D.A. et Gomulka à Varsovie, — mais une entorse au fonctionnement même du système socialiste. La presse tchécoslovaque, enquêtant sur les « violations de la légalité socialiste », ne révélait-elle pas la dépendance des juges devant la section ad hoc du comité central ? Et, « plus grave encore », la dépendance de la direction du P.C.T. devant les « conseillers soviétiques » lors de l'organisation du procès Slansky ? Non seulement de telles révélations déstabilisaient les secrets les mieux gardés, mais encore elles constituaient la transgression suprême en faisant n'importe quel citoyen tchécoslovaque juge du pouvoir de la révolution.

Or, ce renversement du système politique ne pouvait plus continuer de limiter. C'étaient toutes les relations de la Tchécoslovaquie et le système socialiste qui allaient devenir l'objet de discussions publiques : l'insécurité des relations économiques, le fonctionnement du pacte de Varsovie. Les ouvriers mettaient en cause les productions écoulées par l'Union soviétique, les prix payés pour les exportations ou les importations.

Quand les dirigeants communistes tchécoslovaques répondaient que toutes les « crises » du système socialiste étaient sans fondement, puisqu'il possédait, c'est-à-dire, jumele encore, l'entière confiance du peuple, aux yeux des dirigeants soviétiques, ils ne faisaient que reconnaître le renversement du pouvoir de leur part, puisqu'il leur était dévolu ce pouvoir de la révolution. Ils se heurtaient de la sorte au consensus du peuple. Le peuple fut atteint quand apparurent des forces politiques extérieures au parti : association des sans-parti, pie encore, des victimes des illégalités.

intérieures d'un parti frère et fait sient la déclaration du bureau politique du 21 août.

« Tous les événements qui ont suivi ont montré que notre parti a eu raison. C'est notre honneur de l'avoir dit clairement aux partis communistes concernés, comme à notre peuple.

« Dix années se sont écoulées... la place ouverte de l'Union soviétique et des quatre autres pays socialistes, comme au cœur du peuple frère tchécoslovaque. La place ouverte jusqu'à plus profond du mouvement communiste et ouvrier international reste béante...

« Rien jusqu'ici n'a été fait pour la construction. Et pourtant, notre but idéal et pour l'Union soviétique, il le faudrait.

« Que faire aujourd'hui, dix années après ?

« Proclamer l'amitié pour tous les citoyens tchécoslovaques victimes de leur rendrez leurs droits pour qu'ils prennent toute leur part à la construction de la Tchécoslovaquie socialiste à laquelle ils proclament leur attachement.

« Il est un autre problème qu'on ne peut oublier, c'est la présence de forces militaires. Georges Morozov a posé il y a quelques jours devant des millions de téléspectateurs : mettre un terme à la politique des blocs et aboutir au retrait de toute troupe étrangère dans tous les pays européens.

« Peut-être ai-je rêvé, et pourtant si cela était, quel bel été pour la cause du socialisme dans la Tchécoslovaquie et décidé de convoquer le comité central.

« Ce dernier, réuni le lendemain 22 août, adopta à l'unanimité moins une voix une résolution dans laquelle il se prononce contre toute ingérence dans les affaires

Les socialistes qui n'avaient pas accepté le fusion forcée avec le P.C. en 1948 acceptèrent de ne pas reconstruire leur parti et de soutenir Dubcek, manifestant ainsi malgré tout une autonomie intellectuelle. L'irrésistible fut le publiciste du Manifeste des deux mille mots. Le pluralisme passait dans les faits. Le pouvoir de la révolution était devenu en brèche.

Ce qui est stupéfiant dix ans après, c'est que ces événements ne soient pas apparus à l'époque comme telles ni aux dirigeants du P.C. tchécoslovaque, ni à ceux des partis occidentaux, et encore moins aux observateurs de la quasi-totalité des moyens d'expression, voire aux dirigeants occidentaux eux-mêmes.

L'invasion du 21 août est pourtant devenue un révélateur politique remarquable. Elle n'a pas seulement mis fin au processus de réformes modérées du printemps de Prague, elle a porté un coup décisif au « réformisme », c'est-à-dire à l'espoir que le système soviétique pouvait être réformé de l'intérieur, par un retour aux sources du marxisme. Elle a atteint le croyance que le leninisme pouvait être un remède aux errements du stalinisme. D'où l'aggravation de la crise entre le P.C.U.S. et les P.C. occidentaux. L'occupation militaire persistante et le fait cependant d'observer que, P.C.E. mis à part, aucun de ces partis n'a condamné comme « manquement à la légalité socialiste » le renversement de la direction du parti communiste du printemps de Prague.

Mieux, le P.C.F. l'a reconnu comme « erreur historique tchécoslovaque » à la conférence des partis communistes à Moscou en 1969. C'est que, ce qui est en jeu, c'est aussi la structure des partis leninistes : le centralisme démocratique. C'est ce centralisme qui avait été retourné au profit de la démocratie par le printemps de Prague.

Il y a un parallélisme entre la crise ouverte dans le P.C.T. fin 1967 par la découverte de l'existence de la catastrophe économique et sociale après vingt ans de pouvoir, et celle provoquée dans le P.C.F. par l'échec de l'union de la gauche. Chez nous aussi, brusquement, c'est le « rôle dirigeant » de la hiérarchie qui a été mis à nu, même si c'est seulement à l'intérieur du parti et non de l'extérieur.

Le 30 août 1968, M. Pierre Dax a quitté le P.C.F. en octobre 1974 après une longue polémique portant aussi bien sur l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie que sur l'extrême stalinisme.

SITUÉE au cœur de l'Europe, confinée aux frontières de deux mondes différents par leur système économique, politique, la Tchécoslovaquie nous intéresse au plus haut point, nous les Français. Pour les communistes s'ajoute à l'intérêt national l'intérêt de l'avenir du socialisme.

Dans la compétition gigantesque entre les systèmes capitalistes et socialistes à toute transformation révolutionnaire et sous le poids de la subversion, voire des interventions extérieures, la combinaison de ces divers éléments, la Tchécoslovaquie fut une de leurs plus grandes espérances.

Cependant, tous les espoirs et calculs se sont heurtés à la réalité vivante du socialisme, qui a surmonté les difficultés une à une, les épreuves, dont la plus terrible, celle de la seconde guerre mondiale.

Il est vrai qu'un cours des années il n'y eut pas que c a succès en Tchécoslovaquie. Des succès dans le secteur économique et social tout comme dans le secteur politique. De graves atteintes furent portées à la démocratie préétalonne, socialiste, ce qui entrava les taux de croissance de l'économie, du niveau de vie et porta atteinte à la confiance dans les gouvernements et gouvernés. Elles portèrent atteinte, à la longue, au prestige du socialisme lui-même.

Le parti communiste, bien qu'un peu tardivement, voulut remédier aux fautes, aux erreurs, s'adapter aussi à l'étape nouvelle de la construction du socialisme. Mémoires et profils furent corrigés, y compris la correction des injustices, les éléments révisionnistes, les droitiers, les anciens bourgeois et les éléments de leurs anciens partis se mirent en branle pour la dévoyer, et bientôt, il ne s'agissait plus de corriger les fautes et erreurs, de réparer les injustices, de s'adapter à une nouvelle étape de la construction du socialisme, mais de la mise en cause du socialisme lui-même depuis 1948.

Les impérialistes, eux, ne s'y étaient pas trompés. Dans un journal français du 30 août 1968, pouvait lire à propos des événements de Tchécoslovaquie : « Ca n'est pas un simple fait de la dynamique soviétique, c'est la République fédérale allemande... risquant de basculer dans le camp occidental. »

Les spéculations allaient bon train. On pouvait lire dans le Monde du 25 avril 1968 : « Il est même déjà question de réorganiser les frontières de l'Europe que-là entièrement réservées à l'U.R.S.S. » Chacun peut imaginer le danger qu'aurait représenté la livraison d'un produit stratégique d'une telle importance aux revanchards allemands.

Le même journal le Monde, du 20 septembre, publiait le point de vue du général Toussaint : « J'ai gardé — disait-il — le mauvais esprit de 1839 et, en bon

ministère, j'ai observé le côté stratégique de l'événement que personne ou si peu n'a mis en relief. Bismarck a écrit, il y a fort longtemps. Qui tient la Bohême, tient l'Europe. » Hitler, tout copieux qu'on le qualifie, le savait : la plate-forme tchéquie se prête à toutes les manœuvres.

Le général de Gaulle quant à lui, soucieux de l'intérêt national, s'était bien gardé d'entrer dans ce concert européen. Il craignait une Allemagne réunifiée aux mains des revanchards.

Des hommes en Tchécoslovaquie, conscients de ce danger mortel, en ont appelé aux pays du traité de Varsovie, afin d'éviter la catastrophe. Et certains ne se consolent pas d'avoir vu leurs plans brisés.

Les oiseaux de malheur avaient prédit une aggravation de la situation en Europe. C'est le contraire qui s'est produit. La République fédérale d'Allemagne a dû tenir compte de la réalité.

Des traités conformes aux relations pacifiques ont été conclus entre l'U.R.S.S. et la R.F.A., entre cette République et la Pologne socialiste, entre les deux Etats allemands. La République fédérale a enfin reconnu la République démocratique allemande comme un Etat souverain ayant tous les droits de la souveraineté, y compris au plan international.

Enfin, la R.F.A. a conclu des accords avec la République socialiste de Tchécoslovaquie et a reconnu caduc le traité de Munich jusqu'alors en vigueur.

Plus généralement, à la conférence d'Helsinki fut une victoire des forces de paix.

En somme, le bilan des dix années est plutôt positif. Cependant, loin de se résigner devant la réalité, de tirer les leçons de l'histoire, notamment que ni la force ni la subversion ne peuvent venir à bout du socialisme, les impérialistes cherchent de nouveaux moyens d'empêcher la création d'une zone de paix en Europe, dans le respect de chaque peuple à choisir le système qui lui convient. Ils ont enfoncé un nouveau cheval de bataille, les droits de l'homme.

Il serait désolée, si ce n'était si grave, de voir les Carter, les Schmidt, les Callaghan, les Giscard d'Estaing, se faire les champions des droits de l'homme, même quand ils trouvent l'appui inattendu d'hommes de gauche. Les Noirs et en général les hommes de couleur, aux Etats-Unis, savent quelque chose des droits de l'homme dans leur pays, sans compter le droit au travail pour les millions de chômeurs.

Les fonctionnaires en Allemagne de l'Ouest savent aussi, qu'il en coûte leur pays-pain d'avoir des opinions communistes.

En France, les jeunes sans emploi, les objectifs de conscience, les militants antinucléaires savent aussi ce que sont les droits de l'homme. Sans compter les peuples d'Afrique qui connaissent l'aide apportée par le gouvernement français sous forme de bombardements.

Mais, là encore, la vie se charge d'éclairer la lanterne de millions de gens et, depuis dix ans, n'entendent qu'un seul son de cloche.

(*) Ancien membre du bureau politique du P.C.F.

Un bilan plutôt positif

par JEANNETTE THOREZ-VERMEERSCH (*)

SITUÉE au cœur de l'Europe, confinée aux frontières de deux mondes différents par leur système économique, politique, la Tchécoslovaquie nous intéresse au plus haut point, nous les Français. Pour les communistes s'ajoute à l'intérêt national l'intérêt de l'avenir du socialisme.

Dans la compétition gigantesque entre les systèmes capitalistes et socialistes à toute transformation révolutionnaire et sous le poids de la subversion, voire des interventions extérieures, la combinaison de ces divers éléments, la Tchécoslovaquie fut une de leurs plus grandes espérances.

Cependant, tous les espoirs et calculs se sont heurtés à la réalité vivante du socialisme, qui a surmonté les difficultés une à une, les épreuves, dont la plus terrible, celle de la seconde guerre mondiale.

Il est vrai qu'un cours des années il n'y eut pas que c a succès en Tchécoslovaquie. Des succès dans le secteur économique et social tout comme dans le secteur politique. De graves atteintes furent portées à la démocratie préétalonne, socialiste, ce qui entrava les taux de croissance de l'économie, du niveau de vie et porta atteinte à la confiance dans les gouvernements et gouvernés. Elles portèrent atteinte, à la longue, au prestige du socialisme lui-même.

Le parti communiste, bien qu'un peu tardivement, voulut remédier aux fautes, aux erreurs, s'adapter aussi à l'étape nouvelle de la construction du socialisme. Mémoires et profils furent corrigés, y compris la correction des injustices, les éléments révisionnistes, les droitiers, les anciens bourgeois et les éléments de leurs anciens partis se mirent en branle pour la dévoyer, et bientôt, il ne s'agissait plus de corriger les fautes et erreurs, de réparer les injustices, de s'adapter à une nouvelle étape de la construction du socialisme, mais de la mise en cause du socialisme lui-même depuis 1948.

Du « printemps » à la « normalisation »

1968

- 5 JANVIER. — Le comité central sépare les fonctions de président de la République de celles de premier secrétaire du P.C. M. Dubcek remplace M. Novotny à la tête du parti.
- 23 MARS. — Réunion à Bratislava des cinq pays du pacte de Varsovie avec les dirigeants tchécoslovaques.
- 28 MARS. — Le général Svoboda est élu président de la République.
- 8 MAI. — Les dirigeants d'U.R.S.S., de Pologne, de Hongrie et de R.D.A. se concertent à Moscou.
- 20 JUIN. — Débat des manœuvres du pacte de Varsovie au Tchécoslovaquie.
- 25 JUIN. — Vote de la loi sur la réhabilitation des prisonniers politiques.
- 27 JUIN. — Publication et signature dans les rues du manifeste des « deux mille mots ».
- 14 JUILLET. — A Varsovie les dirigeants du pacte de Varsovie se concertent à nouveau.
- 17 JUILLET. — Le P.C. français propose une conférence des partis communistes européens pour étudier l'affaire tchécoslovaque.

des troupes étrangères sur le sol tchécoslovaque à titre temporaire.

7 NOVEMBRE. — Les manifestations organisées pour l'anniversaire de la révolution soviétique donnent lieu à quelques incidents : les étudiants occupent leurs universités pour manifester leur mécontentement.

1969

- 1^{er} JANVIER. — Les institutions du nouvel Etat fédéral de Tchécoslovaquie sont mises en place.
- 16 JANVIER. — Suicides par la fenêtrée de l'étudiant Jan Palach.
- 21 et 28 MARS. — Incidents à Prague et manifestation de masse d'après les victoires de l'équipe tchécoslovaque sur celle d'U.R.S.S. au championnat mondial de hockey sur glace. Le bureau de la compagnie soviétique Aeroflot est saisi le 28 mars.
- 17 AVRIL. — M. Gustav Husak remplace M. Dubcek au poste de premier secrétaire. La « normalisation » commence. Il se fera d'un mois pour l'achever dans la presse.
- 19 AOÛT. — M. Husak attribue la

responsabilité de l'intervention sur « faiblesses » de la direction du P.C. tchécoslovaque de 1968 et désavoue la résolution du président du parti du 21 août 1968 condamnant l'invasion.

23 SEPTEMBRE. — M. Dubcek est élu président du parti ; il sera nommé le 15 décembre ambassadeur à Ankara, poste qu'il perdra dans le courant de 1970.

16 OCTOBRE. — L'Assemblée nationale tchécoslovaque s'apprête à voter l'adhésion internationale désintéressée de cinq pays frères au moment des Journées critiques d'août 68.

1975

27 MAI. — M. Husak, secrétaire général du P.C. tchécoslovaque, remplace le général Svoboda démissionnaire de la présidence de la République grâce à un amendement de la Constitution. Il annule les deux élections.

1977

5 JANVIER. — La « Charte 77 » lance un mouvement pour la défense des droits civiques et humains.

RSAIRE

Journal 1978

RÉPONDANT A M. ELLEINSTEIN

M. Marchais rejette l'idée d'une « troisième voie » entre la social-démocratie et le socialisme soviétique

M. Georges Marchais, qui était l'invité du journal de 13 heures, sur France-Inter, le jeudi 17 août, a déclaré que l'article publié par Jean Elleinstein dans Paris-Match (le Monde du 18 août) est « affligeant, pour plusieurs raisons, et d'abord parce qu'il contient des contre-vérités ». Le secrétaire général du P.C.F. a cité les propos qu'il avait tenus à la télévision, le 9 août dernier, se référant au vingt-deuxième congrès de sa formation et au « socialisme aux couleurs de la France » tel que l'avait défini cette instance, alors que, selon M. Elleinstein, « cette idée était absente des réponses de Georges Marchais aux journa-

l'union de la gauche, ni du programme commun ».

M. Marchais a évoqué d'autre part la journée d'action organisée par le parti communiste, le 18 août, sur le problème de l'emploi. Cette manifestation doit réunir un millier de personnes, selon le secrétaire général du P.C.F., qui a indiqué que des parlementaires communistes avaient demandé à être reçus par le premier ministre et que la fête de l'humanité sera, elle aussi, placée sous le signe de la lutte pour l'emploi.

M. Marchais a rappelé la position du parti communiste sur l'entrée des pays méditerranéens dans le Marché commun. « On nous reproche, a-t-il dit, d'être fidèles à une position concernant l'élargissement du Marché commun, qui a toujours été la nôtre, et qui figure dans le programme commun signé en 1972. »

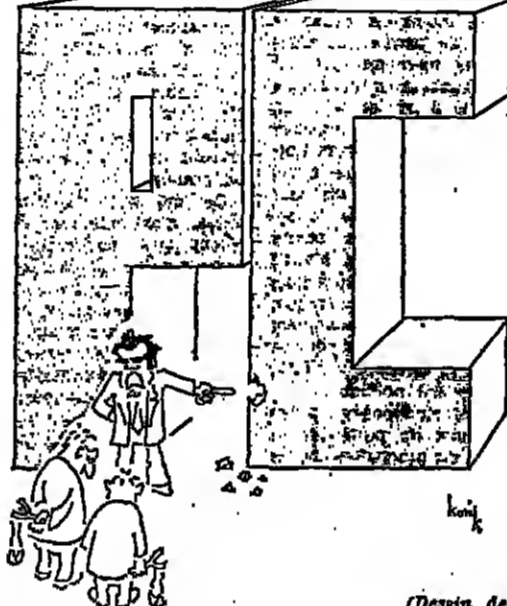
Il reconnaît que les régimes politiques de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce ont changé. M. Marchais estime que ces pays « ne sont pas des modèles de démocratie », mais surtout, « s'il faut accepter l'entrée dans le Marché commun de pays dont la situation économique et sociale va mettre en cause les intérêts des travailleurs et des paysans français. »

C'est pourquoi le P.C.F. entend montrer « tous les dangers que présente l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun », car, a déclaré M. Marchais, « la situation économique et sociale de ce pays, le niveau des salaires est

tel, l'absence d'avantages sociaux est telle que cela risque de causer un grave préjudice à l'économie française et, par conséquent, aux travailleurs français, qui commencent le chômage, et aux petits et moyens paysans français qui voient leur pouvoir d'achat baisser pour la cinquième année consécutive. »

Enfin, M. Marchais a critiqué le « déficit insolent de M. Carter »

qui, dans l'affaire de la vente d'un ordinateur à l'Union soviétique, « prétend retirer à la France son droit de vendre ou de ne pas vendre telle ou telle production à tel ou tel pays ». Le secrétaire général du P.C.F. a insisté, d'autre part, sur la revendication d'une baisse immédiate du prix de l'essence, rendu possible, selon lui, par la dépréciation du dollar.



(Dessin de KONJ.)

Ouverture ou faux-semblants ?

(Suite de la première page.)

A cette confusion s'ajoutent désormais un certain nombre de maux qui se veulent plus subtils. Le but évident est de préparer des ralliements dont l'objectif ne peut tromper que ceux qui veulent bien l'être.

Machiavel a depuis longtemps expliqué comment le prince doit exercer sa magnanimité à l'égard des vaincus et pourquoi le reniement de certains d'entre eux est le plus sûr moyen qu'il a d'étendre sa victoire.

En général la réussite exige que le vainqueur soit suffisamment patient pour ménager les transitions et les étapes; suffisamment habile, aussi, pour faire entendre à tous qu'il n'agit que pour l'intérêt général en tout désintéressement, dans un esprit louable de dialogue et d'ouverture.

C'est dans ce contexte, et à la lumière de cet enseignement, qu'il convient d'apprécier la portée de la mission proposée à Robert Fabre. Et, chose beaucoup plus importante, d'examiner ce qui devrait être fait, sans tarder, pour donner à l'opposition les moyens sans lesquels elle ne peut normalement jouer son rôle, ni même se transformer.

N'est-il pas d'abord tout à fait clair que dans une démocratie, même de caractère présidentiel, c'est le Parlement qui doit être la structure privilégiée de la confrontation, du dialogue et du travail en commun entre l'opposition et la majorité? Il ne sert plus à rien.

La gauche est donc malvenue à se plaindre si une commission parlementaire avait été désignée pour examiner le problème de l'emploi et si un parlementaire de l'opposition — Robert Fabre, pourquoi pas — avait été élu pour en diriger et coordonner les travaux avec les moyens d'action nécessaires.

Par contre, une mission donnée à un membre de l'opposition, à titre personnel, par le président de la République, en dehors du Parlement, outre l'avis des institutions responsables de son mandat, dans un tumulte tout à fait disproportionné avec l'importance de l'événement, ne peut être que suspecte. C'est à tout le moins un faux pas. Et des deux côtés.

A moins qu'il ne s'agisse d'accréditer les démonstrations stupéfiantes du parti communiste et de l'inciter davantage encore à s'enfermer dans son ghetto stalinien.

Ne voit-on pas les suspensions, les divisions, les crispations qui en résultent?

A moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle évolution du régime qui, après avoir minoré le rôle du Parlement, tendrait à diminuer celui des ministres et du gouvernement.

Avouons que tout cela n'est pas clair et n'est pas sain non plus.

En tout cas, si Valéry Giscard d'Estaing et Robert Fabre voulaient rendre la reconstitution d'un véritable centre gauche plus difficile, ils ne s'y prendraient pas autrement.

A cet égard, la corruption du langage illustre parfaitement la confusion des esprits. On nous dit que la France veut être gouvernée au centre gauche, mais encore faudrait-il que ce centre gauche existe en tant que formation réellement organisée et structurée. Car, qu'elle le veuille ou non, l'U.D.F. est avant tout l'expression politique de la droite conservatrice et bourgeoise, comme le R.P.F. l'est de la droite autoritaire et bonapartiste. Les radicaux valaisiens et le C.D.S. ne sont que l'expression, bien diminuée, du centre droit.

Par conséquent, si un centre gauche doit exister, c'est donc bien autour du M.R.G. qu'il faut le chercher et le reconstituer. Mais un centre gauche est par nature à gauche. Il ne peut se développer et s'épanouir que dans la gauche avec la gauche, et non au sein de l'actuelle majorité présidentielle qui, pour l'essentiel, restera stalinienne, historiquement, électoralement et pour de multiples raisons d'intérêt.

Une majorité de droite, si à droite même, que si on l'élargit, est sa nature un centre gauche substantiellement changé. Et sa politique encore moins.

Le centre droit est à sa place avec la droite. Le centre gauche est à la gauche avec la gauche.

A partir du moment où l'élection du président de la République se fait au suffrage universel direct, la bipolarisation est inscrite dans les faits politiques de notre temps. Ce ne peut à la fois admettre le fait majoritaire et refuser de reconnaître l'opposition comme nécessaire avec les conséquences qui en découlent, aussi bien dans le paysage politique que dans le fonctionnement des institutions.

Or dans ce domaine, malgré toutes les promesses qui en furent faites, rien de vraiment significatif et probant n'a été mis en œuvre depuis que M. Valéry Giscard d'Estaing régit à l'Elysée.

L'expérience de la dernière session parlementaire montre que les choses restent même plus en régression: des rapports budgétaires importants ont été retirés à l'opposition, qui ne détient par exemple aucun de ceux qui concernent la défense ou la santé; aucune proposition de loi émanant de l'opposition n'a été admise à figurer à l'ordre du jour; de grandes options nationales, telles que par exemple que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, ou encore l'imposition du déficit budgétaire pour 1979, ont été décidées et annoncées sans que le Parlement soit le moins du monde consulté.

Même la circonstance — après tout secondaire — de l'élection des bureaux des commissions a montré la limite réelle de la volonté d'ouverture dont on se pare volontiers dans une partie de la majorité.

Il n'est donc guère surprenant que ceux-là mêmes qui, dans l'opposition, souhaiteraient pouvoir jouer le jeu se refusent à être que des figurants ou des otages.

Un président novateur et soucieux de réformes utiles ne devrait-il pas prendre les initiatives qui s'imposent pour que le travail parlementaire se déroule plus normalement en supprimant ces invraisemblables étages de uilt, en ne limitant pas à six mois par an la durée des sessions, en dotant les élus de la nation de véritables moyens de contrôle et d'investigation là où se prennent les décisions et là où elles s'exécutent?

Car face au déclin, évident, de notre institution parlementaire, le nouveau rite qu'on tend à instaurer de la visite à l'Elysée ne peut être qu'un remède. Ni même un palliatif.

Solliciter une audience ou répondre à une invitation, voilà qui, certes, n'a rien de secondaire, ni même de condamnable, en soi. Certaines circonstances font même que pareilles rencontres puissent satisfaire aux convenances comme à l'intérêt qu'éveille aux contacts directs.

Mais ça ne va guère au-delà. Être reçu au palais n'est pas le signe le plus évident de la démocratie; quiconque disposait d'assez d'argent pour louer une épave pouvait pénétrer à Versailles et s'adresser au roi.

La mise en œuvre d'une telle pratique, même si elle fut à tort abandonnée du temps du général de Gaulle et de G. Pompidou, même si elle est accompagnée, au moins dans certains domaines, d'un pittoresque retour à l'étiquette ancienne, ne suffit certainement pas à rendre à l'opposition les moyens d'action dont on la prive.

Et ce n'est pas en acceptant des offices et en jouant pour jouer son rôle.

Enfin, comment ne serions-nous pas inquiets de la mise en œuvre, de plus en plus évidente, de tous les moyens d'information et de dialogue, par l'argent, par le parti et par les hommes du président.

Car il est vrai que depuis longtemps le débat politique a déferlé l'enceinte du Palais Bourbon et les réseaux d'écoutes. Il se déroule désormais sur les écrans de la télévision, à la radio et, dans une certaine mesure encore, dans les journaux.

Or il n'est pas de semaines où l'on ne nous annonce que, tel ou tel, comme giscardien no-

tre, se voit confier tel ou tel poste dans une agence de presse, une station périphérique, une société de télévision.

A moins qu'il ne s'agisse du rachat à coup de milliards de tel ou tel quotidien. Peu importe qu'il s'agisse d'un épicière ou d'un pilleur d'épaves, pourvu qu'un fin du compte il soit, aussi, un homme du président.

Et lorsqu'on sait qu'une campagne de dimension nationale, quelle qu'elle soit, exige que l'on rassemble des milliards, que des sommes considérables doivent être investies dans les sondages, le marketing politique, l'impression d'affiches et de documents, voilà qui, loin d'être décriant et, rassurant, est profondément dramatique pour la démocratie française. Pour la démocratie tout court.

Que ces manœuvres de grand style soient dirigées plus contre le R.P.F. et son chef que contre la gauche ne change rien à l'affaire. Que les giscardiens fassent aujourd'hui ce que les gaullistes ont fait pendant quinze ans ne peut non plus être une excuse. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont nos libertés qui sont en cause. Et notre dignité.

Et si une mission d'enquête, de réflexion et de proposition, devait être sollicitée par l'opposition et lui être confiée, c'est probablement dans ce domaine là qu'elle serait opportune. Comme il serait opportun que la proposition de loi que les radicaux de gauche ont déposée sur le bureau de l'Assemblée en vue de normaliser et de moraliser le financement des campagnes électorales puisse être votée dès la prochaine session.

Nous offrir régulièrement le spectacle de Georges Marchais déversant du vinaigre sur les plates bandes de la gauche peut passer pour habile. Tenir de débaucher, tel ou tel, un politicien ambitieux ou naïf paraît être aussi. Pour un temps.

Par contre, comment ne pas voir qu'une politique qui consisterait à normaliser le fonctionnement du Parlement, à doter l'audiovisuel d'un statut véritable, qu'il existe en Angleterre, à faire appliquer la loi sur la presse qui interdit les cumuls, à révéler le rôle de l'argent et des groupes de pression, aurait une dimension tout autre.

Une ouverture véritable qui ne serait pas une accumulation de faux-semblants est en effet bien nécessaire. Et qui peut douter que ce soit la meilleure façon de contraindre l'opposition à se transformer?

Au moment où, partout dans le monde, les libertés reculent, la France n'a-t-elle pas quelque chose à dire, quelque exemple à donner?

Notre démocratie ne serait-elle pas grande. Le président de la République aussi.

MICHEL CREPEAU.

M. Chirac: comment imaginer que les agriculteurs français pourront supporter la concurrence espagnole

Vern souteur M. Maurice Messegué, candidat unique de la majorité dans le deuxième circonscription du Gers, M. Jacques Chirac a prononcé, jeudi soir 17 août à Condom, un long discours dans lequel il a notamment critiqué l'attitude de l'opposition. « Nos adversaires, a-t-il déclaré, nous tentent une certaine caudace. Il y a un ur, socialistes et communistes font des programmes communs une véritable bible. Tout y était prévu. Mais, depuis les élections de mars dernier, il n'est pas de jour que ne soient établies les plus graves déviations entre ces mêmes partis. Le programme commun n'a-t-il tout réglé. Aujourd'hui il n'existe plus. Il ne se trouve plus personne pour le parer. »

Tout en reconnaissant que « la majorité occupe des problèmes », M. Chirac a noté que les familles politiques qui la composent, « et elles diffèrent sur le cheminement et les modalités, sont unies sur l'essentiel: le type de société qu'elles souhaitent. Elles ont des tactiques différentes, a-t-il précisé, mais une stratégie commune. »

Après avoir évoqué « la politique aberrante des Etats-Unis sur le plan monétaire », le chef du R.P.F. s'est montré très préoccupé par la situation actuelle de la France. Il a déclaré: « Des pans entiers de notre économie s'effondrent, la recherche périclète, les investissements sont de plus en plus faibles, la situation de notre démographie est catastrophique. Il nous faut une véritable politique volontariste, car nous ne pouvons accepter que le chômage soit insupportable. » Nous devons dire non au chômage avant même d'assumer les grands équilibres, car il y

va de l'avenir de notre jeunesse, a ajouté M. Chirac avant d'estimer que « l'on ferait mieux de créer des emplois (plutôt) que de donner autant d'argent pour payer les chômeurs ».

Un « raz de marée »

Le député de la Corrèze a ensuite demandé que soient réalisés les investissements nécessaires en faveur de l'agriculture — « le pétrole de la France » — observant à ce sujet: « Les pays qui ont une vocation agricole ont une carte extraordinaire à jouer. Notre puissance agricole est la seule à soutenir le franc à l'étranger. »

M. Chirac a réaffirmé à cette occasion sa position sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun: « Comment peut-on imaginer que demain les agriculteurs et producteurs français pourront supporter la concurrence espagnole? Il s'agit d'un raz de marée, et nous n'aurions aucune chance de l'enquêter. Pour ma part, je suis hostile à cet élargissement sur le plan agricole. » Il a toutefois ajouté: « Je n'ai rien contre l'Espagne. J'ai toujours été d'accord dans ce pays et d'admiration pour son processus de démocratisation. Hostile à l'élargissement sur le plan agricole, je n'ai jamais dit que j'étais hostile à l'adhésion politique de l'Espagne à la C.E.E. »

Après avoir exprimé son opposition à « un conglomérat qui se diluerait la force française » et critiqué « les bureaucraties de la commission de Bruxelles », M. Chirac a déclaré: « S'il est nécessaire d'aller de l'avant dans la Communauté européenne, il ne suffit pas de dire Europe, Europe pour que les choses se fassent. Les vrais problèmes s'arrivent plus aujourd'hui à trouver une solution. Il ne faut pas que le Parlement européen soit formé d'irresponsables bapards. »

M. POPEREN (P.S.): les socialistes regardent devant eux.

M. Jean Popere, député du Rhône, membre du secrétariat national du P.S., a accusé M. Georges Marchais de « consécration des intérêts des travailleurs dans l'action contre le pouvoir, contre l'aggravation du chômage, contre les mesures qui, au nom de libéralisme économique, visent à réduire le pouvoir d'achat des salariés. C'est cela qui compte, c'est cela notre préoccupation. »

Au sujet de l'élargissement du Marché commun, M. Popere a déclaré: « Est-il besoin de rappeler que les radicaux ont été égarés à l'extrême droite vis-à-vis d'un an, dans les propositions de loi de 1977, et que nous avons annoncé pour l'actualisation du programme commun à savoir: « Le gouvernement exécutera les candidatures qui pourraient être proposées par des gouvernements démocratiques, en tenant compte, par priorité, de l'intérêt des producteurs agricoles et des producteurs français. » Notre position n'a pas changé. »

L'« affaire » du Conseil constitutionnel

M. MITTERRAND RÉPOND A MM. DEBRÈ ET BLANC

M. François Mitterrand, qui présidait jeudi soir 17 août, à l'Assemblée nationale, une réunion de soutien à M. André Ceillard (P.S.), candidat unique de la gauche à l'élection législative partielle de dimanche, a renouvelé ses critiques vis-à-vis du Conseil constitutionnel.

Le premier secrétaire du parti socialiste a notamment déclaré que, dès 1968, il avait critiqué cette « baroque institution ».

« La réforme du Conseil constitutionnel », a-t-il ajouté, « est inscrite au programme commun et au programme du parti socialiste. Ce n'est donc pas nouveau. C'est par ce que qu'un de nos amis (M. Ceillard) est frappé que nous devons la voter. C'est parce que l'Assemblée nationale n'a pas tenu un tribunal au-dessus de tout soupçon, et se continuera à le être sans libertés de M. Blanc et Debré. »

M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R., avait accusé M. Mitterrand de s'être laissé entraîner par son émotion et de ne pas avoir été suffisamment objectif et impartial. M. Ceillard a répondu: « Le Monde du 17 août. »

« Dans la première circulaire de la loi sur le statut de la magistrature, le premier tour de l'élection législative partielle, destinée à pourvoir le siège de député, vacant depuis l'annulation de l'élection de Chirac-Jacques Servan-Schreiber, U.D.F.-rad., décidée par le Conseil constitutionnel le 28 juin dernier, est fixé au dimanche 17 septembre. En cas de ballottage, il sera procédé au second tour le dimanche 24 septembre. »

M. Henri Costantini, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique), a déposé sur le bureau de son Assemblée une proposition de loi tendant à proroger jusqu'à octobre 1979 le mandat des conseillers généraux de la 6^e région renouvelable en mars prochain. « Les élections européennes devant intervenir en juin 1979, il est souhaitable, estime-t-il, que l'opposition publique reste mobilisée pour cette consultation et ne s'assie pas, en quatre mois, le coup de deux campagnes électorales. »

« Le cent quatre-vingt unième numéro des Cabinets ministériels vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement et de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des conseils économique et constitutionnel ainsi que du maire de Paris et des préfets de Lille, de France et de police (26, rue l'Aboukir, 75002 Paris). »

Cent trente-

DEPUIS LES FRANCS MONTGOLFIER

LA SUISSE EN UN VIEUX CHÂTEAU A SINGAPOUR

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Cent trente-huit heures pour traverser l'Atlantique en ballon

Les trois aérostiers se sont posés près d'Evreux dans un champ de céréales

On les a vus passer au-dessus du Havre... Les trois aérostiers se sont posés à 19 h 28 dans un champ de céréales de Misyrevy, à 4 kilomètres d'Evreux.

Après cent trente-huit heures et six minutes de vol, le Double Eagle II a donc retouché terre. Le grand voyage par-dessus l'Atlantique était terminé.

cette évocation populaire, que le service d'ordre ne pouvait contenir. Trois fois des acclamations, puis des applaudissements saluaient cette « première ».

Après que les trois hommes ont pu se rendre à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, rue du Faubourg-Saint-Honoré...

DEPUIS LES FRERES MONTGOLFIER... 5 JUIN 1783. — Première ascension d'un aérostat à air chaud lancé par Joseph et Etienne Montgolfier en Arvergne.

Lindbergh, le 21 mai 1927... Le 21 mai 1927, c'était aussi un jour, toute la capitale était en fête.

LES HAVRAIS LE NEZ EN L'AIR... Le Havre. — Si la radio avait annoncé au début de l'après-midi le survol des côtes par les aérostats américains...

LA SUISSE VEND SES VIEUX CHARS A.M.X. A SINGAPOUR... Bernes (A.P.J.) — La Suisse va vendre cent cinquante chars français AMX à Singapour.

L'armée britannique va accroître ses effectifs de 4 000 hommes... Londres. — Le ministre britannique de la défense vient d'annoncer que 4 000 hommes allaient être recrutés pour renforcer les forces armées.

A la télévision LES DIFFICULTÉS DU DIRECT... La télévision a eu beau mobiliser ses grands moyens (avion, motos, voitures, moyens HF), les aérostats ne lui ont pas facilité la tâche en atterrissant moins d'un quart d'heure avant le journal télévisé.

LE PRÉSIDENT CARTER OPPOSE SON VETO A LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PORTE-AVIONS... Washington (A.P.J.). — Le président Carter a opposé son veto au budget d'équipement de la défense, qui comporte 2 milliards de dollars de crédits pour un porte-avions dont ne veut pas la Maison Blanche.

ECOLE D'INTERPRETES DE ZURICH DOZ... Traducteurs et interprètes de conférence... La DOZ est la seule école supérieure de traducteurs et d'interprètes de conférence en Suisse alémanique.

Soignés depuis deux mois à l'Institut Curie... Les six Algériens éprouvés depuis deux mois à l'Institut Curie à la suite d'une grave irradiation par un métal radioactif.

En raison de l'état sanitaire des animaux

Le zoo de Gujan-Mestras en Gironde est fermé provisoirement

Bordeaux. — Un arrêté du préfet de la Gironde en date du 16 août vient d'ordonner la fermeture provisoire du zoo de la Humme, à Gujan-Mestras (Gironde), en raison de l'état sanitaire des animaux.

Aux Etats-Unis L'EGLISE DE SCIENTOLOGIE EST INCULPÉE DE VOL DE DOCUMENTS FÉDÉRAUX... Washington (A.P.J.). — Un grand jury fédéral vient d'inculper de vol de documents fédéraux onze membres de l'Eglise de scientologie.

MÉDECINE En Haute-Vienne TROIS PERSONNES ONT ÉTÉ CONTAMINÉES PAR DES BREBIS ATTEINTES DE BRUCELLOSE... Limoges. — Un foyer de brucellose ovine est apparu dans la région de Flavignac (Haute-Vienne).

Jeune de 150

Le Monde des loisirs et du tourisme

Vacances pour un été pas ordinaire

Le plaisir de poser les questions et de chercher les réponses

Littéraire ou scientifique, peu importe. Il ne viendrait à l'idée d'aucun de ces deux tempéraments de consacrer ses vacances aux sciences. Fait-on, pour le plaisir, des camps et des stages de français ou de géographie ? D'autant que la science, le savoir par excellence, n'a pas été rendu particulièrement vivante par l'école. Certes, l'élève de 1978 la reçoit les bras un peu moins croisés et la bouche moins close que ses aînés. Mais de là à faire des sciences ses loisirs...

M. Guy Préaux, animateur scientifique, explique ci-dessous ce qu'on peut attendre de ces stages à dominante scientifique qui séduisent d'année en année plus de jeunes et de moins jeunes.

« **C**ONSACRER une partie de ses vacances à une science ou à une technique semble, au premier abord, saugrenu. Les sciences renvoient à l'école. Les vacances, à la liberté. Les uns et les autres sont-elles compatibles, surtout dans un camp de quelques jours ?

— Il est vrai qu'un camp à dominante scientifique n'est pas comparable à un séjour vué au sein de mer. Il exige un effort intellectuel important. Toutefois, il ne s'agit pas de noyer les jeunes dans une science ou dans une technique. Nous cherchons d'abord à les familiariser avec la technologie qui les entoure quotidiennement. Les fusées, l'écologie terrestre ou marine, l'énergie solaire, la volcanologie et la géologie représentent des bords, des moyens. Nous souhaiterions qu'après un camp le jeune prenne l'habitude de se dire, en présence d'un problème : « En réfléchissant et en discutant avec des camarades, je dois pouvoir trouver une solution. »

— Quelles sont les sciences accessibles, l'espace d'un été ? — Nous choisissons bien sûr nos thèmes en fonction des compétences des animateurs disponibles. Ce qui détermine le sujet d'un camp, c'est d'abord le côté un tant soit peu spectaculaire d'une science. La météorologie a été éliminée, car un jeune peut difficilement regarder passer les nuages à longueur de journée. L'astronomie souffrirait du même handicap, s'il n'y avait le photo qui permet de noter d'être oculaire et d'être motivé. Notre problème reste de trouver des applications aux sciences que nous abordons. La géologie est enrichie par la cartographie et la mégalytisation. Avec l'énergie solaire et les fusées, pas de difficulté : le bricolage est permanent.

— Pourquoi existe-t-il si peu de stages d'été scientifiques pour les enfants et pour les adultes ? Et pourquoi ceux qui fonctionnent ont-ils été créés depuis si peu de temps ? — Il faut trouver des régions adaptées à chaque activité, des hébergements, des sites et du matériel. Mais ces préoccupations ne sont pas propres aux

camp à dominante scientifique. Plus difficile est la mise sur pied d'un encadrement efficace, c'est-à-dire composé d'animateurs formés d'un point de vue pédagogique et scientifiquement à la hauteur. Or la scientifique qui progresse dans sa discipline se spécialise et devient, par là même, incapable de vulgarisation.

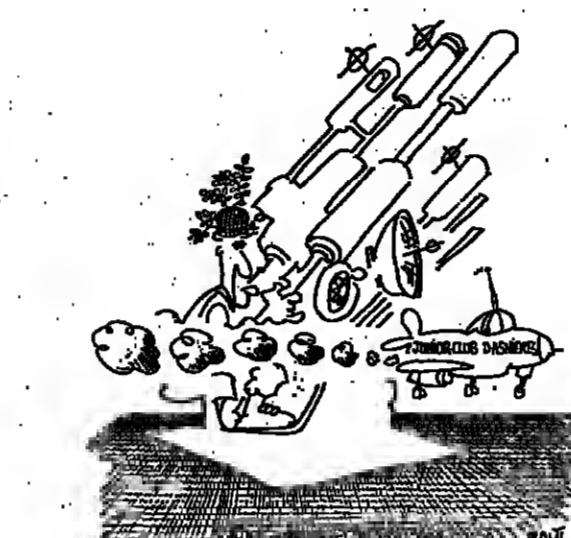
— L'expérimentation est, donc la voie royale qui mène aux sciences ? — Nous avons commencé nos camps autour du thème des fusées, modèle de recherche appliquée. Pourquoi un moteur à réaction pousse-t-il ? Pourquoi tout objet tombe-t-il autour de son centre de gravité ? Lorsque les enfants trouvent les réponses eux-mêmes, on peut être sûr que celles-ci seront solidement acquiescées. Nous ne supprimons pas pour autant la documentation et le dialogue avec l'animateur. Il suffit d'expériences simples pour comprendre la lumière, mais il est impossible sans photographies et en phase géométrique de trouver le chlorophylle dans les feuilles. Dans ce cas, l'animateur apporte la réponse toute faite. Sur une trame d'expérimentations, nous donnons aux enfants l'explication ou l'analogie qui restera gravée dans leur tête.

— Peut-on dire qu'il est aussi profitable de partager, l'été, ses activités d'un club scientifique que de consacrer trois semaines estivales à la découverte d'une science ? — Apparemment les effets sont identiques. Mais, l'été, en camp, tout est plus facile pour les jeunes. Ils apprennent la géologie et, le soir, ils écourent des rudiments d'astronomie nez dans les étoiles. En période scolaire, c'est le croix et la bannière pour convaincre les parents de nous les confier une partie de la soirée pour leur montrer l'étoile polaire ou la Grande Ourse. En fait, le club forme mieux le jeune chercheur parce que celui-ci est moins protégé par l'animateur. En stage, les enfants ou les adolescents risquent d'oublier l'impression fatigante qu'ils ont fait le tour de la question.

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

Tirs à blanc à Cap Corbigny

« **C**INQ, quatre, trois, deux un, zéro... » Avec un bruit de jet d'air comprimé, le moteur — un A 8-3 — propulse la fusée de balles à 50 mètres d'altitude. « Ça file ! » Les jeunes s'arrêtent pour éviter la chute de l'engin, qui n'a pas déployé la banderole prévue. « Nous, on n'a pas eu de chance, disent Grégoire, Jean-Luc et Philippe. Notre fusée a explosé à 7 mètres au-dessus de la rampe de lancement : la charge de dépotage... » C'est-à-dire ? « C'est la charge qui permet au parachute de se déployer. D'ailleurs, nous nous étions trompés. Nous pensions que l'accélération était beaucoup moins forte qu'elle ne l'a été. Répétons ce que ça a donné. » Ils présentent un ressort lamentablement étiré par l'effort excessif.



(Dessin de FLANTUJ)

Vingt-sept Von Braun en herbe s'activent dans les locaux du collège d'enseignement technique du bâtiment à Corbigny, dans la Nièvre, autour des moteurs, des ailerons et des transistors. « L'espace, c'est nous », proclame une affiche placardée sur la porte d'entrée d'un des locaux. A quelques kilomètres, quinze autres novices arpentent une carrière, marteau au poing. Traquant la nautile (mollusque des mers chaudes) fossilisée et le gisement de siltite, ils reconstituent l'histoire de la géologie de ce coin du Nivernais.

Le coût d'un camp scientifique tient d'abord à la quantité importante des matériels requis par les expériences. Les jeunes amateurs font une grande consommation d'outils, de balles, de transistors et de papier millimétré. Dépensés inévitables que ne suppriment pas les prêts d'un registre graphique par le Centre national d'études spatiales ou d'un souffleur par un club scientifique. Il convient d'ajouter la présence d'un encadrement important — un animateur pour cinq enfants — et compétent — étudiants en sciences par exemple.

le même canon. Les enfants sont d'abord conviés à assister à une démonstration. Commence ensuite une phase « sauvage » où il leur est demandé de construire et de lancer un engin sans le secours des animateurs. Le résultat est en général assez catastrophique et ouvre la voie à des séances d'auto-critique (y compris sur le dos du voisin). Exemple : « Lui, on l'a vité de notre équipe parce qu'il commentait sans arrêt des gaffes. Il avait imaginé sur notre fusée une porte latérale pour l'éjection du parachute. Cette porte a supprimé la compression. »

Dans une troisième phase, l'engin prend des proportions plus importantes et acquiert des étages. Les jeunes bricoleurs doivent se soucier de balistique, de pénétration dans l'air et de stabilité. C'est le moment où ils profitent l'ogive et où ils cherchent à imprimer des mouvements de rotation à leurs fusées.

Projectile haut-parleur

Au cours de l'ultime étape de leur apprentissage, les enfants doivent concevoir et réaliser un programme cohérent, comme Jean-Luc qui destine avec application la partie mécanique de la fusée. « Nous voulons la récupérer grâce à un parachute, car nous étudierons les effets de l'accélération sur la limace, l'arrigée, la mouche et la fourmi que nous y aurons placées », précède-t-il. A côté, une équipe essaie de concevoir un projectile avec haut-parleur qui redescendrait des nuages en hurlant. Dominique et Didier, eux, inventent une aile en delta pour remplacer le parachute de récupération. « Il nous manque les renseignements concernant la résistance des matériaux et la surface de l'aile. » Tous se familiarisent avec le tour, la perceuse et, au moment des lancements, avec le théodolite et avec les téléphones de campagne.

AL. F.

L'AN.S.T.J. organise pour les dix-huit ans des stages de « micro-fusées ». Il s'agit de petites fusées équipées de moteurs à poudre avec mise à feu électrique. Pour les treize-quinze ans, les engins deviennent plus sophistiqués. Ces « mini-fusées » comportent des charges de 50 grammes jusqu'à 250 mètres d'altitude et disposent d'étages. Les seize-dix-neuf ans ont droit aux « fusées expérimentales » qui montent aussi haut, mais avec des charges de 500 grammes. Chaque camp se déroule selon

(Lire la suite page 12.)

REPÈRES

L'AMATEUR de stage à dominante scientifique aura fort à faire pour découvrir les vacances de son choix. Une poussière de clubs et d'associations organise des camps dont il est difficile d'apprendre l'existence et les caractéristiques si l'on n'est pas membre actif du groupement concerné.

Ces camps sont organisés à Camaret (Finistère), Celle-sur-Belle (Deux-Sèvres), Chinon (Indre-et-Loire), Corbigny (Nièvre), Dinard (Ille-et-Vilaine), Florac (Lozère), La Courville (Creuse), et La Fresse (Jura). Par exemple, deux camps seront organisés pour les seize-dix-neuf ans, à Chinon et à Orçival, du 21 août au 10 septembre. Prix : 1470 francs, voyage non compris. Thème : astrométrie. La Maison des sciences de Trier-sur-Seine (Yvelines) sera, elle aussi, d'un secours précieux puisque ses activités ne se limitent pas aux jeunes et aux adolescents.

Les vacances scientifiques s'éduisent de plus en plus de monde, mais l'engouement n'a pas encore atteint celui dont bénéficie la randonnée à cheval ou la poterie. Il est donc préférable de ne pas attendre de tomber par hasard sur une adresse de camp nichée dans les listes d'information pratiques d'un périodique ou d'un quotidien.

Ceux qui ne bénéficieraient d'aucun contact dans le monde des sciences et des techniques consulteront avec profit l'Association nationale sciences, techniques, jeunesse (A.N.S.T.J.) qui est née, en décembre 1977, de la fusion de l'Association nationale des clubs aéronautiques (A.N.C.A.) avec la Fédération nationale des clubs scientifiques (F.N.C.S.).

L'association renseigne sur les activités des clubs scientifiques dans les différentes régions. Elle propose aussi, chaque été, des camps de trois semaines à dominante scientifique pour les jeunes de dix ans à dix-neuf ans autour des thèmes suivants : découverte d'un milieu naturel (écologie, géologie), astronomie, énergie solaire, techniques aéronautiques (micro ou mini-fusées, fusées expérimentales).

En effet, elle est gérée par l'Institut français des scientifiques amateurs, qui édite la revue « Recherches et nature ». Cet Institut revendique l'adhésion de deux mille cinq cents clubs comptant cent mille personnes. Il compte notamment parmi ses membres les fédérations françaises de géologie, de photographes amateurs, de cinéastes amateurs, le centre de malacologie, l'Association française d'astronomie, le GAREP (fusées), le Musée de la spéléologie, le réseau de sport de l'air, l'Office pour l'information entomologique, l'Association française de cybernétique et le groupe des ornithologues parisiens.

* Association nationale sciences, techniques, jeunesse. « Mais de la Découverte », avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 333-13-83, 305-83-28.

* Maison des sciences - Château de la Tour - 78310 - Trier-sur-Seine - Tél. : 974-75-10.

CARRIÈRES DE L'ANIMATION (artisanat, plein-air, loisirs)

stages, séjours à l'étranger, chartes, chantiers, toutes les adresses, toute l'actualité : demandez une documentation sur la revue spécialisée

FRANCE-ANIMATION (M1)

B.P. 402-09 Paris

LA TUNISIE

Des prix étudiés. Des voyages à la carte.

TUNISIE CONTACT

ou des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays

LA TUNISIE - UNE TERRE - DES HOMMES - Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25

Nom :
Adresse :
Ls. A 981

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

- | | |
|---|--|
| Paris
INVALIDES
HOTEL DE LONDRES - N.N. 1, rue Augustin (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. r.s.f. nat. Toutes ch. n. b. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-33-40. | Angleterre
KENSINGTON, LONDON
Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. P. 80-90, breakfast anglais, taxe inclues. CHROM-WEIS HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. B. Thom. 01-589.8288 |
| Montagne
05490 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes)
Les chalets du Villard. (03) 45-22-08. Chambres de 2 à 8 personnes avec cuisinettes. Été : piscine, tennis. | Suisse
AROSA
HOTEL VALSANA, première catégorie. Vacances d'été au montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis - Tél. 74232. |
| Station thermale
LE BOULOU (Pyr.-Or.) 06160
Le station de fote et de la vestoule, migraine, allergies, séquelles d'hépatite, cure de 12 à 20 jours. Mer à 15 km. HOTEL DES SOURCES - RT | U.S.A.
MIAMI-BEACH (Floride)
HOTEL MONTE-CARLO, bord océan. Chambres avec bain, WC, TV, plage et piscine privées, restaurant, bar. 210 Directeur français. Bords 681 Collins avenue Miami Beach, Florida 33141. U.S.A. - Dépliant gratuit. |

Des propositions de vacances, sinon pour cet été, du moins pour le prochain. Pas n'importe quelles vacances, mais celles qui sortent des sentiers battus ; pour combien de temps encore ? La semaine dernière, les cultures régionales ; aujourd'hui, les sciences ; la semaine prochaine, l'histoire.

ATTENTION - Ouverture fin août 1978 du nouvel Hôtel « ALBERGO TERMALE APOLLO »

SOINS - VACANCES - SPORT
STATION THERMALE connue dans le monde entier : MONTEGROTTO-TERME

1) Hôtel Thierme Acolio - isolé et tranquille - 4 piscines thermales avec différentes températures - Tennis - Parking - 200 chambres avec bain ou douche, w.c., téléphone, parking - Toutes les cures thermales de bous à l'hôtel sous contrôle médical. Tél. 0039-49-79 39 00

PRIX SPÉCIAUX D'OUVERTURE

1) Hôtel Thierme Antoniano - Connu - Même direction - Même Catégorie - Tél. 0039-49-79 41-77

Cap Corbigny

(Suite de la page 11.)

La démarche est identique en géologie. « Corbigny a été choisie, parce qu'on y trouve un contact exceptionnel entre le Massif central — le Massif parisien, sédimentaire — et le Bassin parisien, sédimentaire », explique M. Jean-Luc Stalm, directeur adjoint du camp et animateur géologique. « Au cours de la phase de découverte, ils portent dans la nature ceux des marneux, des bariés, des cartes d'état-major et géologiques, des boussoles, des jumelles et une bouteille d'acide chlorhydrique, pour voir si le terrain est calcaire ou non. » Une journée en carrière, une autre en laboratoire avec l'aide d'un livre pour déterminer les roches et les fossiles, et le secours des animateurs pour répondre aux questions très techniques. « Certains participants ont formé des hypothèses très proches des dernières découvertes des professionnels en ce qui concerne la formation des massifs granitiques et des étendus sédimentaires. »

Comp de chance, les jeunes géologues ont découvert une superbe ammonite fossilisée de 50 centimètres de diamètre. De quel excitant l'imagination. Il a fallu l'arracher au rocher, numéroté les morceaux et reconstituer la bête d'autrefois sur un lit de sable. De quel se familiariser avec les techniques et avec la méthodologie de la science de la terre.

« Nous allons commencer la phase ultime du « projet », poursuit M. Stalm. Chacun cherchera à reconstituer les conditions de la mer qui baignait la région, sa température, sa pression, ses ondes, etc. » Après cette réflexion, il restera à en raconter les conclusions en bande dessinée.

Géraldine tourne dans sa main une roche rousse. De l'autre, elle griffonne sur son carnet. « Les points brillants, ce doit être du quartz... ou du mica. Les noirs là... du feldspath. Je l'ai trouvée dans le bas de la carrière. C'est peut-être polonaise. » Lors- qu'elle se sera lassée de scruter la pierre gravée dans la roche et de suivre le gigantesque signe de piste de l'histoire, elle aura la ressource de saisir une buse dans sa paire de jumelles ou d'interroger une couleuvre de passage sur sa raison de vivre. Parce que roches ou fossiles ne sont que des prétextes pour se demander d'où vient le monde et où il va.

Al. F.



Hippisme

Un week-end inquietant

KENMARE et Sauvage sont jusqu'à présent, les deux noms qui se détachent de l'été desweek-ends.

Kenmare, manifestement, aime la côte normande. C'est là qu'il s'était révélé, l'an passé. Il nous avait alors paru excellent. Des performances effectuées à Longchamps avaient fait tempérer le jugement. L'arrivée du prix Le Marais le replace dans son enthousiasme premier.

Kenmare devance facilement **Sanecki** — qui n'a plus tout à fait le point de vitesse qu'on lui a connus à trois ans, mais reste excellente. — **Faraway Times** — dont la place chez les grands n'est plus contestée. — **Cosmopolita** et **Carwita**. Celui-ci est le grand battu de l'affaire. Les 2100 mètres du prix Gamay lui avaient semé-t-il; paru un peu longs. Les 1600 mètres du prix Le Marais sont un peu courts. Son registre est-il fixé exactement à 1850 mètres, la distance sur laquelle il a jusqu'ici, accompli sa meilleure performance; sa victoire du prix d'Espahan? Il existe une autre hypothèse: que, à l'inverse de Kenmare, il apprécie peu le climat et le plat de Desauville où il n'avait pas encore couru. Personnellement, nous lui ferons crédit lorsque nous le retrouverons à Longchamp.

Cinq longueurs

Sauvage est un ancien « Dupré » qui avait échappé, aux semences, aux appels hippiques de l'âge d'or lorsque, l'an passé, celui-ci avait réitéré son G.P.A. sur la totalité des affectés de la casaque grise. Il avait été acheté dans une première vente (fragmentaire) par Albert Kilmaha, dernier entraîneur de feu Mme Dupré. Kilmaha a été aussi, un temps, l'entraîneur de l'écurie Wildenstein, maintenant basée, pour l'essentiel, en Angleterre et aux Etats-Unis. Comment pour un entraîneur, se rappeler plus efficacement au bon souvenir d'un grand propriétaire qu'en lui octroyant un cheval dont on est certain qu'il est bon? Albert Kilmaha, en tout cas, a considéré que c'était la meilleure voie pour d'heureuses retrouvailles. Sauvage court maintenant sous la casaque Wildenstein. C'est trop peu de dire qu'il court; il vole. Il a mis cinq longueurs — qui auraient pu tout aussi bien être sept ou huit — entre lui et son suivant immédiat, dans le prix de Metzval. Il va maintenant pour-

suivre de plus hautes ambitions. Ses prochaines sorties seront, en principe, le Grand Prix de Desauville et, si tout va bien, le Saint-Léger de Deauville. Sa réussite peut-être jeter un pont par-dessus la Manche et faire reprendre la direction de Chantilly à l'écurie Wildenstein, qui, simultanément, vient en Angleterre de changer d'entraîneur? Dans l'entourage du propriétaire, on dément, mais mollement. Alors, les courses françaises ont encore quelque attrait.

La santé économique des places

Pour combien de temps? Les prochaines heures vont fournir un élément de réponse. Ce week-end est celui des principales ventes de yearlings à Desauville. La conjoncture générale laisse-t-elle place à suffisamment d'espoir chez les propriétaires existants et peut-être susciter suffisamment de vocations nouvelles pour ranimer un marché qui n'a cessé de s'étioler depuis quatre ans? Si la réponse est négative, il faut s'attendre à voir de nouveaux élevages disparaître et les courses françaises passer un peu plus sous domination américaine. Deux chiffres qui donnent une image de la vigueur des marchés, et, par conséquent, de la santé économique des places en cause: en France, le prix moyen d'un yearling, en 1977, a été de 53 466 F. A Koenigsland (Kentucky), lors d'une récente vente de trois cent cinquante sujets (il est vrai très sur le vole), il s'est établi à 120 000 dollars (environ 330 000 F).

LOUIS DENIEL

Plaisirs de la table

FAIMS D'AOUT

QUELQUES « papiers » dithyrambiques à l'ouverture saluèrent ce **Gabon** qui ne parut surfait en diable. Puis il disparut et sur ses ruines, vint de s'installer Gérard Besson (élève du prestigieux Georges Garin, chef en dernier lieu du bon Jardin). Nous sommes ici en terrain sûr. La salle, transformée (avec des tables rondes bien séparées) est parfaite. La cuisine, ce qui n'importe plus, et vous savez l'espérer, également. Une composité de queue de bœuf à la cuillère, une pièce de turbot sur lit de nouilles fraîches fines florentines parsemées d'accompagnement d'une poignée d'épinards bichés crus, une soupe d'écrevisses au cerfeuil, une fricassée savoureuse de lapereau au vinaigre de cerises, etc. La cave ne pourra que s'améliorer, mais le jeune sommelier est qualifié. Bonne adresse pour les adhésifs, donc.

Gérard Besson, 5, rue du Cœur-Héron (1^{er}). Tél. : 232-14-74. (Fermé samedi midi et dimanche.)

Ces enthousiasmes de premiers sont inquiétants. Je me souviens d'une dame, Augustine, installée rue de Fontenay, qui fit parler beaucoup d'elle (et pourtant ce n'était guère fameux). Elle disparut sans crier gare puis réapparut au Terroir d'Augustine, rue Théâtre, méritant un 12/20 au dernier Gaull-Millan. Je refusai d'en parler à juste titre. Augustine et son terroir de nacolle viennent de sombrer. En place un **Bœuf du Palais-Royal** (selon la formule classique; salade, pièce de bœuf-frites pour une trentaine de francs, desserts et boissons en plus. Ici les desserts

sont bons. L'adresse peut être utile pour se nourrir dans le quartier. Exit Augustine, suivies le bon.

Mais dans le quartier, en revanche, la suis retourné à la **Barrière Poqueim** (17, rue Mollière, téléph. : 206-22-18, fermé samedi midi et dimanche). Voilà encore une bonne adresse pour sortir. Patrice Dard, fils de « San Antonio » et lui-même auteur de « polards », est aussi gourmand que son père. Son violon d'Ingres l'a conduit ici où le jeune Marc Besson, sans liens avec le Gérard Besson en question) se révèle un excellent cuisinier. J'ai merveilleusement diné d'un foie gras au potiron vert (foie gras cuit à au froid et travaillé au torchon), d'une salade de homard à la menthe fraîche, de petites côtes d'agneau aux giroldes. Ma voisine rêvait devant une palette du pêcheur : écrevisses, saumon sauvage, homard, turbot, avec un beurre de nollly au citron vert.

Cerveaux de bœuf

Jean-Claude, savoureux maître de céans après le « pacha Patrice », sait à quelle température l'aime boire mon vin d'Hermilly (Chapoutier) et que le pain grillé et le beurre, en début de service, sont l'accompagnement à laquelle le résiste mal. Côté « Barrière », petite sœur de celle de Cléchy, Claude Verger lui-même vous dira qu'elle est digne de l'aînée. Et qu'elle a trouvé en Patrice Dard l'animateur qui lui convenait.

Mais puisque l'on peut tout demander à Marc Besson, pour- quoi n'ajouterais-je pas à sa

carte, à la rentrée, un plat lyonnais à sa façon, une sorte d'évocation sublimée des traboules. Je rêve d'un cervelas pistaché de boudoir, et, après tout, Molière est passé par Lyon pour aller à Pèzenas!

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Et voici une quatrième adresse. Pour l'instant celle d'appelle les **Patrice Wildenstein**, mais cette enseigne absurde va devenir le **Clos Dombesle** (6, rue Dombesle, téléph. : 531-59-09). J'en reparlerais, mais « tenez » la maison en août. Cuisine honnête, prix honnête, accueil courtois.

Ainsi qu'une cinquième et dernière, pour faire bon poids. Ce sera la meilleure peut-être puisque celle du **Thymel** (21, rue Brunel, téléph. : 574-23-70) qui, cette année, sera ouvert en août (saut dimanche). Régalez-vous des tajines et du couscous, commandez la bastella qui est une merveille!

On pourra reprocher à ce **Saint-Germain de la Mer** (nouveau restaurant au 2, rue Sabot) son nom (ridicule), son décor et ses troupes marines (folles), mais du moins pas de ne pas annoncer le coiffeur: il aura une carte de poisons et crudités surgelées. Du moins cet avis nous permettra d'aller manger ailleurs en remerciant la maison de sa franchise!

C'est la **marquis allemanda Grandy** qui a acheté la **Viteuse** (parché à Roquebrune-Cap-Martin et de médiocre réputation gourmande). On y fait, notamment en cuisine, d'importants travaux. Le tout sera de trouver aussi un bon cuisinier.

Rive gauche

SAINT GERMAIN DES PRES TOUTS LES JOURS

LE PETIT ZINC (CULIN)

PRETRES DE MER, POISSONS FRAIS, PÂTES

LE FURSTENBERG (CULIN)

SAINT GERMAIN DES PRES TOUTS LES JOURS

Le Münche (CULIN)

25, rue de la Harpe, Paris 6

LES ARMES DE BRETAGNE "en Montparnasse"

RESTAURANT

108, avenue du Maine PARIS 14^e

Spécialités de la Mer Petits Salons

Tél. 322 01 67 - 320 29 50

OUVERT AU MOIS D'AOUT

Rive droite

ALBERT ORLÉANS

SAINT GERMAIN DES PRES TOUTS LES JOURS

TEL. : 742.69.19

AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Appétit, vin, café Service compris

MENU 76 F

SPECIALITÉS A LA CARTE

Gaspacho Andalou - Frites - Soufflé de légumes - Cuisse de fraises ironique

SALON DE 10 A 30 PERSONNES - DEJEUNER D'AFF. - DINERS

Terrace 400 - 122, av. de St-Germain - 22-01-65, 64-24 F/M. - Par. 6^e

TERMINUS NORD

824.48.72

OUVERT EN AOUT

23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

Le Montgolfier

Champs-Élysées - Paris

Julien

15, rue de la Harpe - Paris 6^e

OUVERT EN AOUT

T.J. : 1 h 30. F. dim. 11h-12h06

dans un décor Belle Époque

LE CAFÉ FRANÇAIS

26 JUILLET 1978 10 OCTOBRE 1978

COTEAUX D'AIX

Château de la Gaudie cuvée spéciale et spécialités régionales à discrétion.

Buffet "FOU" 70 F

Menu "GOURMAND" 95 F

17 bd St-Jacques PARIS 14^e - Tél. : 599.99.80

Facilités de parking.

Tous les soirs (dimanche excepté) Dîner en MUSIQUE avec pianiste supplémentaire

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

<p>ALÉSIA</p> <p>LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-81. Dossus spécialité, poissons.</p> <p>AVRON</p> <p>REBATELO, 6, r. Flanchoat, 370-41-03 P/mardi. Spéc. porc. P.M.E. 60 F.</p> <p>BAC - RASPAIL</p> <p>AUX BELLES GOURMANDES, 5, r. Paul-Louis-Courrier, 546-47-08. Des mets délicatement cuisinés.</p> <p>CHAMPS-ÉLYSÉES</p> <p>Avenue des Champs-Élysées</p> <p>N° 142 COPENHAGUE, 1^{er} étage. FLORE DANICA, sur son agréable jardin. E.U.Y. 20-41.</p> <p>Rue du Colisée</p> <p>N° 5 ELYSÉES MANOARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1^{er} étage, tous les jours.</p> <p>MAIR GUYERCOISE, 20, r. G.-Baudart, 720-30-134. P/dim. Sp. canad.</p> <p>CLICHY - BLANCHE</p> <p>LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-65-38. Déj., dîn., soup. jusqu'à 4 h.</p> <p>AU OUC DE BRANANT, 4, r. F. Baré (9^e), 285-34-33. Crêpes, viande poisson.</p> <p>CHERCHE-MIDI</p> <p>TAVERNE BASQUE, 45, r. Cherche-Midi, 322-51-97. Spéc. Sud-Ouest. Civet, confit, tere + d'ass. spés.</p>	<p>DENFERT - GAITÉ</p> <p>TELEMAQUE, 13, rue Roger, 14^e. Cuis. tradition. grecque. 390-66-38.</p> <p>ÉTOILE</p> <p>LE TERRAN, 4, r. de l'Étoile, 17^e. Spéc. irlandaises. Caviar, 734-55-30.</p> <p>LE BUDE, 11, av. Gde-Armée, 301-13-21. P/dim. soir. Menu 30 F T.C.</p> <p>FAUBOURG MONTMARTRE</p> <p>Rue des Faubourg-Montmartre</p> <p>N° 12 AUBERGE DE RIQUER, 170-62-39. Déjeuner, Dîner, Soup.</p> <p>GARE DE L'EST</p> <p>ARMES DE COLMAR, 13, r. S-Mal-1945, 278-94-50. Spécial. alsaciennes.</p> <p>GARE DE LYON</p> <p>L'ESCAPADE EN JOURNALE, 24, r. Traversière, 343-14-94. Spéc., P/dim.</p> <p>GARE DU NORD</p> <p>A LA VILLE DE QUENNEQUER, 24, r. Dunkerque, 878-09-47. Jus. 1 h.</p> <p>TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Sp. alsaciennes.</p> <p>GRANDS BOULEVARDS</p> <p>FLO, 63, fg Saint-Denis, 770-13-50. P/dim. Jusqu'à 2 heures matin. Pote gras frais 22 F.</p>	<p>INVALIDES</p> <p>NOUVEAU ST-JEAN, 29, r. Eurouff, 551-61-68. P/d. Cassoulet, coq au vin.</p> <p>ILE SAINT-LOUIS</p> <p>LES PASPOURRAUX, 30, r. Saint-Louis-de-la-Croix, 653-97-97. Midi et soir. Farnés maitrui.</p> <p>LES HALLES</p> <p>ILS DE LA REUNION, 118, r. St-Honoré, 232-30-88. P/annul. Spéc. de Curry.</p> <p>CAVEAU F.-VILLON, 84, rue Arbre-Sec, 236-10-82. Ça sert jusqu'à 9 h 30.</p> <p>Rue Coquillière</p> <p>N° 11 ALSACE AUX HALLES, OEN, 74-24. Jour et nuit. Spéc. rég.</p> <p>Rue Étienne-Marechal</p> <p>N° 15 CHEZ FIEBERT (ex-Montell) même cilla. 508-17-84.</p> <p>Rue Coq-Héron</p> <p>N° 5 GÉRARD BESSON, 232-14-74. P/m. D.J. Dîn. Bèsev. jusqu'à 2 h. 30.</p> <p>MADÉLAINE</p> <p>LA MENARA, 3, bd de la Madeleine, 075-06-92. P/dim. Spéc. marocaines.</p> <p>MABILLON</p> <p>LA FOUX, 2, rue Clément (9^e). F. dim., 328-77-66. Alés aux fourneaux.</p>	<p>MONTMARNASSE</p> <p>CHEZ HANSL, 8, place du 18-Juin, 465-04-02. Cde brasserie alsacienne.</p> <p>SHONKOYO, 21, r. Delambre, 236-45-09. Barbecue coréen, spéc. Japon.</p> <p>ODÉON</p> <p>LA MENARDIERE, 12, rue Eperon, 033-44-39. Ça sert fca. Dîn. Chand.</p> <p>OPÉRA</p> <p>PIERRE, place Odéon, O.P.E. 87-04. P/dim. Spéc. Sud-Ouest. Menu 99 F et carte.</p> <p>PALAIS-ROYAL</p> <p>CHEZ KATY, 17, r. J.-J.-Rousseau, 1^{er} ét. 508-49-10. Spéc. marocaines.</p> <p>OSAKA, 183, r. St-Honoré, 260-68-01. Spécialités japonaises. Jusqu'à 23 h.</p> <p>PLACE CLICHY</p> <p>WEFLER, 14, pl. Cléchy, 322-58-28. Bon bano d'œufers, ses poissons.</p> <p>PLACE PÉRIÈRE</p> <p>N° 8 DESSIRIER, maître souffler. Jusqu'à 1 h. du matin. 784-74-14. T.J. Poissons grillés, esp. spés.</p> <p>PORTE DORÉE</p> <p>ETCHOLA, 27, av. Daumesnil, 513-94-41. P/mardi. Spéc. basques (cours d'œufers).</p> <p>RÉPUBLIQUE</p> <p>RESTAURANT 44, Super menu 28 F. Lc. 54, bd Voltaire, 700-90-79.</p>	<p>SAINTE-PHILIPPE-DU-ROULE</p> <p>REFOU, 78, r. La Boétie, 397-87-83. P/dim. Spéc. Africaines et Franç.</p> <p>SAINTE-LAZARE</p> <p>TOKTO, 9, r. Barb. 287-19-04. Spéc. Japonaises, barbecues coréens. T.J./J.</p> <p>SAINTE-GERMAIN-DES-PRES</p> <p>GUY, 6, rue de la Harpe, ODE 87-61. Brûler de 20 h. à 2 h. du matin.</p> <p>LE PETIT ZINC, 25, r. de Saut, 9^e.</p> <p>ODE 87-61. Frites, Potes. Vin des.</p> <p>SCAULDE, 21, rue de l'Échaude, 033-78-02. 12 h. à 2 h. mat. et dim. Fote frais.</p> <p>SAINTE-GEORGES</p> <p>Rue Saint-Georges</p> <p>N° 25 F.F. OZ, 878-42-85. Tous les poissons. Fermé le dimanche.</p> <p>SAINTE-AUGUSTIN</p> <p>LE SABLADAR, 2, rue de Vienna, 322-23-42. Cassoulet. 38 F. Conf. 38 F.</p>	<p>SAINTE-MICHEL</p> <p>LAPROUSE, 51, qu. St-Augustine, 322-65-94. Menu 80-125-148 F s.d.</p> <p>JACQUES COEUR, 6, pl. St-Michel, 338-61-11. T.J. Spécial. aut. saison.</p> <p>TUILERIES</p> <p>LA BOULANGERIE, 360 - 60, St. 199, rue St-Honoré. Déj. aff. Dîn. spéc. Fermé lundi.</p> <p>TERNES</p> <p>AUX DOLOMITES, 34, r. Poncelet, 17^e, 277-94-34. Spéc. poissons, atoll.</p> <p>VAUGRARD</p> <p>LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugrard, 838-80-80. Une des meilleures chalcouses de Paris.</p> <p>VILLIERS</p> <p>ST. FICADON, 80, bd Baignolles, 337-25-97. Frites, wafers, macarons.</p> <p>Jusqu'à 100 couv. Poteaux macarons.</p>
---	--	--	---	--	--

Chapelle de 1950

ET DU TOURISME

échecs

KARAOKE

EN DESCOUVREMENT

bridge

LE CHOIX

SUN PLACEMENT

dames

COMBINAISON

DE FEMME

les grilles

du week-end

ANA-CROISES

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Cinema

« Vasy maman » de Nicole de Buron

Deux enfants comme en un vol... Deux enfants comme en un vol...

Disques

René Urtreger : Récidive

Ce n'est plus un secret, René Urtreger fait un retour...

Egberto Gismonti : Sol do meio dia

Aujourd'hui compositeur, et des plus cotés, de musique de film...

Photo

Faire revivre un village

Les photographes amateurs du Club des Franc-Voyageurs de Montreuil...

Mac Coy Tyner : Inner Voices

Chaque disque de Mac Coy Tyner surgit un peu plus un monde musical...

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

Vendredi 18 août théâtres

Athènes, 21 h. : les Fourberies de Scapin. Comédie Caennaise, 21 h. 10 : Boëlge-Boëlge.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manonjou O. Saïd, cythare, et M. Taha, tabla.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y et du va-et-vient dans l'ouvrage.

Jazz, pop, rock et folk

Caveau de la République, 21 h. : Hal Singer, saxophone.

La danse

Cour de la mairie du IV^e, place Beaudouin, 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de dix-huit ans.

SPORTS

TENNIS

Guillermo Vilas n'a pas pris sa « revanche » sur Björn Borg à Fréjus

De notre envoyé spécial. Fréjus. Les arènes romaines de Fréjus par une chaude nuit d'été...

Polemiques

En fait, présenté comme un spectacle dans les arènes de Fréjus, entre une corrida avec Paloma Lizarri...

Voile

LES FRANÇAIS EN BONNE POSITION DANS LE CHAMPIONNAT DES HALF-TONNERS

A Poole, sur la côte sud de l'Angleterre, dans la première régata du Championnat du monde, parcours olympique disputé sur 22 milles entre cinquante concurrents...

Festival Estival de Paris SALONS DE L'HOTEL INTERCONTINENTAL 23 août à 20 h 30 ELLY AMELING avec Dalton Baldwin, piano

U.G.C. ERMITAGE v.o. - U.G.C. DANTON v.o. - GRAND REX - MIRAMAR - U.G.C. GOBELINS - MISTRAL

SAM PECKINPAH explose avec LE CONVOI KRIS KRISTOFFERSON - ALI MacGRAW BURT YOUNG - ERNEST BORGNINE

Les films nouveaux

LE CONVOI, film américain de Sam Peckinpah (v.o.) ; D.O.C. Danton, 9 (338-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 12 (331-01-19) ; Miramar, 14 (330-33-32) ; Mistrail, 14 (339-32-43) ; Magique Convention, 15 (330-30-64) ; Muret, 18 (338-99-75).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A. v.o.) ; U.G.C. Marbeuf, 8 (228-47-18). A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.) ; U.G.C. Balzac, 5 (339-32-70).

RADIO-TÉLÉVISION

20 h. 30. Variétés : Festival de la musique ; 21 h. 30. Série américaine : Starkey et Hutch (dixième épisode : Jojo) ; 22 h. 30. Histoire de la musique populaire : Tin Pan Alley ; 23 h. 10. Journal.

CHAÎNE II : A 2

14 h. 45. Journal des sourds et des malentendants ; 15 h. Série documentaire : Le jardin derrière le mur (l'Épervier) ; 15 h. 30. Documentaire de création : Les fons de Saint-Pierre (René Fallet, pêcheur de Liane) ; 16 h. Sport : Cyclisme et athlétisme ; 18 h. 20. La grande parade du jazz (Barney Bigard), réal. J.-C. Averty ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club ; 20 h. Journal ;

20 h. 30. Théâtre : Les Femmes savantes, de Molière, mise en scène : J.-P. Roussillon, réal. Frédéric ; avec F. Chaumette, D. Gence, F. Selzer, etc.

Une histoire de femmes dans une maison cossue, toute du monde par ses titres. Les Femmes savantes, œuvre de Molière, mise en scène de J.-P. Roussillon, réal. Frédéric ; avec F. Chaumette, D. Gence, F. Selzer, etc.

22 h. 30. Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau (Le poisson qui a robé Jonas) ;

Le poisson qui a robé Jonas n'était peut-être pas une baleine, mais un énorme géant appelé "toche", connu en décadence des dinosaures de milieu, sous les ans, à date fixe, au large de la Nouvelle-Zélande.

23 h. 20. Journal.

CHAÎNE III : FR 3

19 h. 20. Émissions régionales ; 19 h. 40. Pour les idées ; 20 h. Les Jeux ; 20 h. 30. Téléfilm (cinéma) : UNE VIEILLE MAÎTRESSE, de Barbey d'Aurevilly, adapt. et dial. D. Lemaresquier, réal. J. Trébutin, avec

DIMANCHE 20 AOÛT

CHAÎNE I : TF 1

9 h. Émissions philosophiques et religieuses ; 10 h. 30. Journal ; 11 h. 30. Orthodoxy ; 10 h. 30. Présence protestante ;

J. Sorel, N. Benard, I. Vinson, J.-F. Piron, etc. (première partie) (rediff.) ;

22 h. 10. Aspects du court métrage français : "La Nativité", d'A. Girard, avec D. Génin ;

22 h. 30. Championnat du monde d'échecs aux Philippines ;

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Le festival au village : Bédé (De-France) ; 8 h. Les chemins de la connaissance : la mythologie du loup ; 8 h. 30. Émission première : "Non-tire" ; avec Bernard Tils (rediffusion) ; 9 h. 7. L'Inde ; 11 h. 2. Antopourant par Robert Pfeiffer ; 12 h. 4. Le pont de l'ère ;

14 h. 50. Polymnie, voix de Grèce et de la musique avant toute chose ; 15 h. 20. Quatre siècles de musique de chambre ; 17 h. 30. Billy le Kid. Prix Italia 1978 ; 18 h. Pour mémoire : Arrangés du soir (M. Courcier et M. Méthys) ; 19 h. 23. Les étonnements de la philosophie ;

20 h. Science-fiction : "Le Pêcheur", de C.-D. Simas (rediffusion) ; 21 h. 30. Disques ; 22 h. 5. Ad lib. avec M. de Bredou ; 22 h. 5. La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-naine ;

FRANCE-MUSIQUE

12 h. 35. Quotidien musical ; 8 h. 2. Émissions ; 12 h. 35. Radio à l'écoute, la philharmonie de la mort ; le chat ;

14 h. 15. Quatre cartes postales de Bourges ; d'un duo Jean de Berry au groupe de musique expérimentale de Bourges (les Marais...) ; 14 h. 30. Émissions ; 17 h. 30. 12 dans une fois dans l'histoire (musique médiévale, musique extra-européenne) ; 18 h. 2. Musiques de chambre : Debussy, Sibeli, Chopin, Poulenc, Stravinsky ; 19 h. 30. Émissions ;

21 h. Festival de Salzbourg... et la Belle Meunière (Schubert) ; 22 h. 30. Aux quatre coins de l'Hexagone : 800-800 ; Accord ; 8 h. 2. France-Musique la nuit ; avec Jean-François ; 8 h. 2. France-Musique la nuit ; avec Jean-François ; 8 h. 2. France-Musique la nuit ; avec Jean-François ;

Cirque (des Chippierfield) ; 14 h. 10. Série : Prémis ; 14 h. 30. Variétés : Musique en tête (C. Nougaro, S. Grappelli, J. Slydel) ; 15 h. 35. Science-fiction : Le voyage extraordinaire (troisième épisode : Une place au soleil) ; 18 h. 25. Sports premiers ;

18 h. 10. Téléfilm : La Justice du pendu, de K. Trovay, réal. M. Caffey ;

18 h. 25. Les animaux du monde ;

20 h. 30. FILM : LE CARNAVAL DES TRIANDS, de G. Montaldo (1967), avec J. Lelch, Ed. G. Robinson, R. Hoffmann, G. Rigaud ;

Un vieux professeur, en retraite, organise le carnaval d'une compagnie brésilienne de danseurs ;

22 h. 5. Portrait : Henri Sanguet ou le musicien des songes ;

CHAÎNE II : A 2

15 h. Sport : Championnat du monde de cyclisme ; 18 h. 30. La télévision des spectateurs au super-8 ; 17 h. 5. Série : Têtes brûlées ; 17 h. 50. Dessin animé ; 18 h. 5. Cirques du monde (Grand Circus Bush, R.D.A.) ; 19 h. Sport ; 20 h. 10. Journal ;

20 h. 30. Jeux sans frontières ; 21 h. 50. Documentaire de création : D'un pays l'autre (Lourdes Castro de Madrid), réal. J.-M. Berzosa ;

22 h. 40. Journal ;

CHAÎNE III : FR 3

20 h. 5. Transversales : Voyage entre Seine et Loire ;

21 h. 30. L'homme en question : Rémy Chauvin ;

22 h. 30. Journal ;

22 h. 45. FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES de D. Siegel (1937), avec Z. Leander, W. Birgel, V. Staal, C. Hahn, E. Siegel, H. von Stolz (vo. sous-titrée, N.I.) ;

Vers 1860, une chanteuse londonienne s'accuse d'un faux commis par l'homme qu'elle aime, pour le servir de déshonneur. Elle est envoyée dans un pénitencier australien. Grand mélodrame romantique où se rencontrent une nouvelle star sudiste et un réalisateur danois qui servent Douglas Sirk à Hollywood ;

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Disques ; 7 h. 15. Horizon, magazine religieux ; 7 h. 45. Le bout du monde : le monde de l'Inde ; 8 h. 30. Orthodoxy et christianisme oriental ; 9 h. 30. Protestantisme ; 9 h. 5. Disques ; 9 h. 10. Écoute Israël ; 9 h. 40. Divers aspects de la pensée contemporaine ; la Grande Loge de France ; 9 h. 55. Disques ; 10 h. Messe au monastère des Bénédictines de Rouen ; 11 h. La musique et les mots... Sept opéras de Mozart ; "La Clémence de Titus" ; 12 h. 5. Le génie du paysan : enregistrements avec Roger Peyrefitte ; 12 h. 37. Les lettres suédoises à l'heure ; 12 h. 45. Orchestre de chambre de Radio-France ; "Sinfonia parva" (Mihalovici) ; "Fantaisie pour cor, orchestre à cordes, maracas et deux toms" (Cassavola) ; "Concerto pour hautbois et orchestre à cordes" (Charpentier) ;

14 h. La Comédie-Française présente : "Le Cid" de M. Racine ; 15 h. 35. Disques ; 16 h. 20. Orchestre philharmonique de Lille ; "Simple" (A. Baurquart) ; "Area 22" (L. Malec) ; "Trois pièces de la Nouvelle Angleterre" (C. Trest) ; 17 h. 30. Jean Cartier au transpacifique ; le livre du monde (rediffusion) ; 18 h. 20. Disques ; 19 h. 30. Voyages (rediffusion) ; 20 h. 45. Disques ; 21 h. 30. Festival de Salzbourg ; "Tannhäuser" (Wagner), par l'Orchestre et le chœur du Festival, dirigés par E. Schölkopf, S. Wenckert, B. Weikl ; 22 h. Livre parcours jazz ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Le kiosque à musique ; 8 h. 32. Cantate ; 10 h. 30. Disques ; 11 h. 30. Disques ; 12 h. 30. Métropective du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre National de France ; 13 h. Opéra français du dix-neuvième siècle ; "Manon Lescaut" (Auber) ; 17 h. 30. Portrait d'un chef d'orchestre, R. Kempe ; 19 h. 35. Jazz vivant : il y a un siècle ; Dizzy Gillespie, M. F. M. ;

20 h. 5. Festival de Salzbourg... "Ave Maria" (Palestrina) ; "Jahzeit dem Herrn alle Welt" (Schubert) ; "Friedensengel" (Schubert) ; "Suche" (Schubert) ; "Das Dörfchen" (Schubert) ; "Der Widder" (Schubert) ; "Nachtigall" (Schubert) ; "Der Gondelfahrer" (Schubert) ; "Trois Collages de Weirou - Texon" (Zimmermann), par les chœurs du Staatoper de Vienne (direct. W. Haspinger-Groll, soliste J. Demmel) ; 22 h. Les riches heures musicales du Berry... Derrière la vitre ; le studio ; 8 h. 2. France-Musique la nuit ; "Les Voyages de La Ferrière" (Banchieri, Bossini) ;

raills

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,79
IMMOBILIER	10,00	11,44
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITALUX	80,00	91,82

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emploi international

Filiale Groupe pétrolier important recherche pour exploitation raffineries à l'étranger :

- INGÉNIEURS CHEF PRODUCTION
- CONTREMAÎTRES FABRICATION
- CHEFS OPÉRATEURS

Ecrire à IPEDEX (n° 386) - B.P. 48 - 92503 Kueil-Malmaison

offres d'emploi

Centre de recherche pharmacologique 100 kilom. Ouest Paris recherche :
- Un toxicologue, de préférence vétérinaire ;
- Un anatomo-pathologiste.

Ecrire avec C.V. à SEP 207, B.P. 72, 22021 EVREUX, en indiquant la référence.

Entreprise de dimens. nation. sect. diffusion presse rech. de toutes les villes universitaires et universités de Paris et de France.

ÉTUDIANTS
dynamiques, ayant le goût de l'initiative et le sens des responsabilités pour leur carrière, le poste de :

CHEF DE GROUPE
pour la campagne 1978-1979. RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE TRAVAIL VOLONTAIRE DÉCRÉDISSANT DE SEPTEMB. A MARS COMPATIBLE AVEC LES ÉTUDES.

Les candidats, retenus bénéficient de 2 jours de formation accélérée au siège de Paris. Envoy. random. lettre manuscrite, 10000 Paris Cedex 02. Profil apprécié : 22 ans, école de comm. ou 2e cycle Sciences sociales, etc. droil.

SOCIÉTÉ SITUÉE
PORTE DE BAGNOLET recherche :

RESPONSABLE
SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Ayant expérience pour gestion des commandes, gestion des stocks et ordonnancement. Connaissance anglaise appréciée.

Ecrire avec C.V. manuscrit à :
CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de France, 75001 PARIS CEDEX 01.

Rech. spécialiste marché oblig. gaitaire, poste à pourvoir à Paris immédiate. Réponse cas ou diplômes exigés. Ecrire réf. n° 1230 au Regis-Pr. 25 bis, rue Réaumur, PARIS-2^e.

Site de Z.I. MELUN leader en sa prof. qualifiée embaussé rech. ADJOINT DIRECTEUR MARKETING, min. 30 a., exp. bricolage soignées. Env. C.V. photo et prêt. au n° 1372 à Paris et prêt. au n° 1372 à Paris.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BEAUX STUDIOS
SAINT-DOMINIQUE, 115.000 F. AV. DE SUPPLEN, 125.000 F. SEJOUR, 150.000 F. LIBRES IMMEDIATEMENT. Tél. 322-15-89.

CHATOU Partic. vend 5 pièces 450.000 F. + box + parking. Aix-en-Provence, prix 125.000 F. à 140.000 F. Tél. 322-15-89.

SENLIS
Immeuble neuf dans la ville, 2 pièces, 114 m², grand standing, 200.000 F. De 14 à 19 h. 16 (4) 452-19-64.

Province

Cause départ, particulier vend 72 tout confort, bien situé à Aix-en-Provence, prix 125.000 F. Tél. 322-15-89.

SAINT-ANTOINE
13100 AIX-EN-PROVENCE.
Vds IMMEUB. appart. 100 + terr. r. p. Sud 2000 m² agr. aménag. 140000. (76) 80-31-20.

appartem. achat

Médécin achète dans Paris pr louer deux fils étudiants appartement ancien, libre janvier, Px raisonnable. Ecrire D. ROSSI, Madrier, Club, 2030 CARGÈSE.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. de Valenciennes, Me Dupuy, 84, rue d'Amélie, Me AMÉLIE, Frais abonnem. 350 F. 264-52-04.

bureaux

Domicil. artisans et commerçants. Statuts, informations juridiques. Secteur 18^e, 100 F/mois. Sur A partir de 100 F/mois.

PARIS 11^e, 355-70-80.
PARIS 11^e, 225-18-04.
PARIS 10^e, 776-16-80.

terrains

Dans Monts du VAUCLUSE, à 7 kilom. de GORDES, 17.500 m² constructibles. Très belle vue, bon accès. Viabilité à 150 m. Possibilité acquérir 35.000 m². C.-J. ROSIER, Gordes Immobil., 84200 GORDES, T. (90) 77-00-70.

villages

NICE Colline Parc Impérial, villa 2200 m² + sous-sol habitable, jardin, garage, vue, construction 1920. — Tél. 602-10-48.

PREZ ENGHEN SEJOUR. 100 m², jardin décoré, sous-sol total, 1.600.000 F. — 999-31-74.

VESINET
Près belle villa, sur 1.000 m² terrain, à vendre, 11 ct. parfait état. TRÈS URGENT. Prix intéressant. Vds. 100000 F. sans. 19 h de 14 à 18 heures, 80, boulevard CARNOT.

chasse-pêche

100 KM. PARIS-OUEST
Chasse, pêche et bois, 220 ha, actions disponibles, 1.750 F. Tél. 16 (33) 40-34-88.

emploi régional

THOMSON-CSF

recherche pour ses

Laboratoires Electroniques de Rennes

INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES (E.S.E., E.N.S.T. ...)

pour études avancées télévision et optronique

Ecrire avec curriculum vitae au CENTRE ELECTRONIQUE DE RENNES Avenue de Belle-Fontaine - 35110 Cesson-Sévigné

demandes d'emploi

PROFESSEUR ANGLAIS
NATIONALITE AMERICAINE
Cinq ans d'expérience
cherche dans entreprise poste
formation prof. ou continue.
Ecrire M. KAZDZIAK,
10, rue de Valenciennes, 75013 Paris.

DOCTEUR EN MÉDECINE
30 ans, formation statistique et
informatique, maîtrise de bio-
logie humaine, recherche emploi
dans laboratoire pharmaceutique.
Ecr. n° 2559, Le Monde et P. n°
5, r. des Italiens, 75002 Paris-P.

SECRETARE
BILINGUE ANGLAIS
24 ans, 5 ans expériences,
cherche
PETIT SECRETARIAT
DE DIRECTION
5 X 8, libre le septième.
Mlle BECHERBLUT,
20, Grande-Rue, 91-JUVISY.

formation profession.
C.I.F.E.C.
organise révision intensive
du D.E.C.S. — Tél. 770-47-35.

CHOISISSEZ votre maison calmement

BÂTIR EST OUVERT EN AOÛT

bâtir

Hameau témoin ouvert à Chelles
tous les jours de 10 h à 12 h
et de 14 h à 19 h

locations non meublées

Offre

Région parisienne

SAINT-GRATIEN Villa 7 pièces
sous-sol total, 4.200 F mensuel.

STUDIO Impecc., 850 F ch. c.
Tél. : 909-81-34.

POISSY VILLA 4 PIÈCES
confort, jardin,
de sous-sol, 5.000 net. 246-74-55.

locations non meublées
Demande

Paris

Rech. 3 p., tél., s. de e., cuis.,
w.-c., loy. max. 1.200, de préf.
P. 7, 15, 101, 9. Agence
s'abat. Tél. 273-42-44 ou 246-92-30,
poste 2/14, demander Eva.

Fonctionnaire offrant tte garan-
tie ch. 3 pièces Paris. Calme,
1.500 à 2.000 F, charges compr.
Agences s'abstenir - 319-91-62.

Études cherche pour CADRES
villas, pavillons très bien. Loy.
garanti 4.000 F mens. - 253-97-62.

locations meublées
Demande

Paris

Cherche appart de standing
pour location 1 à 12 mois de
plus. Sérieuses référ. offertes.
PARIS PROMO - 325-78-77

ORGANISME BANCAIRE RÉGIONAL

recruté en vue de formation à des postes de responsabilité

JEUNES UNIVERSITAIRES

(Droit, Sciences Eco. Sup. de Co., I.E.P., I.U.T., etc.)
OU AYANT EXPÉRIENCE BANCAIRE D'AU MOINS TROIS ANS (B.P., I.T.B.)

AGE : 22 ans minimum
RÉGION D'AFFECTATION : Lorraine, Franche-Comté.

Adresse C.V. manuscrit et photo sous n° 1771 à Le Monde s. Pub., 5, r. des Talens, 75127 Paris (9^e).

5. AV. VAN-DYCK

Carrière exceptionnelle, duplex
140 m² entièrement rénové, dans
très belle résidence. Réf. 10 h. à 17 h.
5 pièces, salle, 10 h. à 17 h.
Beau studio avec mezzanine, 10
pièces, 10 h. à 17 h. 100.000 F.
Me voir sur place samedi et
dimanche, de 15 h. à 17 h.
13, RUE SAINT-BERNARD.

PARIS RIVE GAUCHE

100 m² TRÈS BEAUX APPART.
STUDIOS, 2, 3 et 4 PIÈCES,
5000 F. le m². Un seul
9, RUE DE LA SALLE,
vend. samedi dim. 11 à 19 h.
de 15 h. à 17 h. 25-26.

INVALIDES
2 pièces, 40 m², confort, 2 étages,
immeuble de 1911, 15 heures,
samedi, de 14 à 18 heures,
86, 88, LATOUR-MAUBOURG.

15 KM. CHANTILLY

Dans cadre champêtre, sur
1.200 m² terrain, agréable mai-
son ancienne, 3 p. + combles et
dépendances aménagées.
Excellente affaire, 200.000 F.
DEVID CONSEIL
Chantilly - (03) 671-102.

ANNONCES CLASSEES

296-15-01

A VENDRE

sur zone verte 75 km OUEST DE PARIS,
BELLE PROPRIÉTÉ 72 ha
AVEC PETIT CHATEAU

1902, dans parc de 12 ha clôture de murs
Baras récent et moderne 40 boxes
Propriété d'agrément et de rentabilité
Bar gros veiger.

Ecrire sous n° 4.992 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle,
75002 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ENVIRONNEMENT

APRÈS VINGT ANS DE TERGIVERSATIONS

Le parc du Mercantour est mis à l'enquête publique

Le premier ministre vient d'autoriser les préfets des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence à ouvrir une enquête publique sur le projet de création du parc national du Mercantour.

Les dossiers seront mis à la disposition du public dans les mairies des vingt-sept communes concernées, du lundi 28 août au samedi 7 octobre. Compte

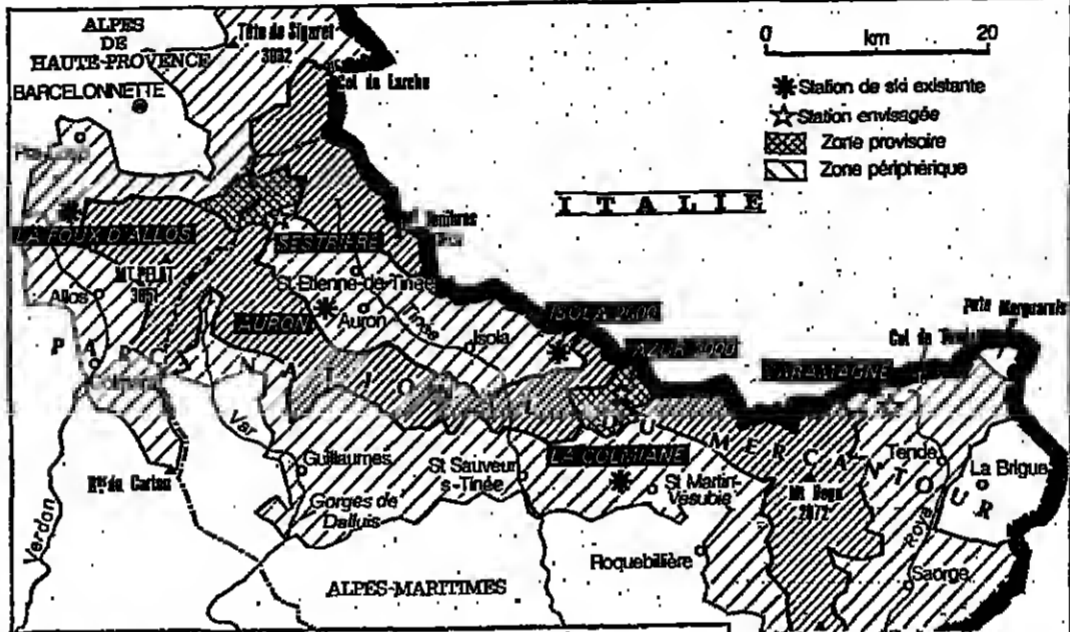
tenu de cette consultation, le décret déclarant le projet d'utilité publique pourrait être pris par le conseil d'Etat au cours du premier trimestre 1979.

« Vingt ans après », le titre du célèbre roman d'Alexandre Dumas pourrait s'appliquer à la douloureuse genèse du parc national du Mercantour. C'est en effet en 1958 que, pour la première fois, le conseil général des Alpes-Maritimes proposa de créer, autour d'une ancienne réserve de chasse couvrant le massif frontalier du Mercantour, un véritable parc national. Peu de régions de France méritaient autant d'être mises à l'abri des entreprises humaines.

Pour les montagnards comme pour les botanistes, pour les amateurs de faune sauvage comme pour les archéologues, ces pics et ces vallons parsemés de lacs glaciers forment un ensemble d'une inestimable valeur. Non seulement par la beauté et la variété des paysages, qui rappellent ceux des Appalaches et des montagnes Rocheuses, non seulement par les milliers de chamois, de bouquetins et de moufflons qui y vivent, mais aussi par les cinquante mille figures ethnographiques gravées par les bergers de l'âge du bronze sur les rocs du mont Bégo.

Mais ces montagnes qui courent sur 100 kilomètres le long de la frontière italienne sont également, en plusieurs points, propices à l'installation de stations de ski. Et celles-ci sont à deux heures de voiture de la Côte d'Azur. L'exploitation de l'or blanc n'était-elle pas la dernière chance de ces hauts cantons vidés de la moitié de leur population en un siècle ?

Certains élus locaux l'ont pensé, qui ont ouvert leurs alpages aux promoteurs plutôt qu'à d'écouter les protecteurs de la nature. La Coimane, Isola 2000, Auron, La Foux d'Allos sont les premiers jalons de cette mise en valeur. Caramagne, Azur 2000, Bessières en Italie, voudraient faire partie de la seconde génération. Malgré l'appui des associations locales et nationales, tous les ministères de l'environnement se sont cassés



les dents sur le projet Mercantour. Cinq projets de parc ont été successivement proposés, mais ont toujours été refusés par les collectivités locales. On a proposé à celles-ci trois découpages différents, parfois extravagants tant ils ménageaient les futurs tracés de remonte-pente. Sans succès. Enfin, le 13 mai 1976, surmontrant sa répugnance à faire prévaloir l'intérêt national sur les intérêts locaux des qu'il s'agit de protéger, le gouvernement a décidé d'entamer la procédure de création du parc. On a cheminé depuis avec d'autant plus de lenteur et de circonspection que deux échéances électorales jalonnaient le parcours.

exceptionnelles. Pour les amateurs, le ministère de l'environnement leur a déjà distribué 6 millions de francs de crédits en trois ans. Les communes en ont profité pour se doter de piscines, de campings, de terrains de sport, de gîtes municipaux. Bien entendu aucune interdiction ne pèse sur la zone périphérique, qui doit, au contraire, profiter de l'afflux des amateurs de nature.

Au cours de ces consultations préalables, qui ont duré deux ans, certains secteurs qui devaient faire partie du parc, comme le massif du Margareta, ont été carrément abandonnés. Et l'on ne compte plus les modifications de tracé à la demande de telle ou telle commune. Jamais sans doute la création d'un parc national n'a été si controversée.

Pourtant, lorsqu'on leur a demandé de se prononcer par oui ou par non sur le principe du parc, les conseils généraux des deux départements se sont dérobés. Ceux des Alpes-Maritimes à même accord son éventuelle acceptation de conditions draconiennes. Il veut pouvoir déroger systématiquement à la loi de 1909 sur les parcs nationaux et la loi de 1977 sur l'aménagement de la montagne. La loi s'appliquerait donc partout, sauf dans les hauts pays alpins. Quant aux conseils municipaux, on ne peut que constater, dans les communes, et le « non, si. Ce sont

les municipalités communistes qui sont le plus hostiles à l'intervention de l'Etat. Autre difficulté : les prétentions nationales, qui ont continué à faire pression sur les communes, à faire évoluer les critères et à faire évoluer le terrain de ses hélicoptères. Nous sommes, il est vrai, dans une zone frontalière encore truffée de blocs de la dernière guerre.

Malgré près de vingt ans d'efforts, le projet du Mercantour aura encore bien du mal à sortir de sa chrysalide. Les associations de protection de la nature vont évidemment mobiliser leurs amis. Les six semaines d'enquête publique permettront au moins de porter le débat devant l'opinion. Mais l'affaire sera avant tout un test pour le ministère de l'environnement et, au-delà, pour l'Europe. La politique de protection de la nature constamment attirée par l'exotisme et, maintenant, approuvée par le Parlement européen, est-elle, ici, dans les faits ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Entre le « oui mais » et le « non si »

Selon le projet actuel, la zone centrale du parc couvre les massifs du mont Pelat, du mont Mounier et du Mercantour : en tout, 73 000 hectares. La chasse, le camping, la cueillette, la circulation des véhicules particuliers, la construction, n'y seront plus possibles. Mais les agriculteurs, les bergers et les forestiers continueront leurs activités. Quarante propriétaires de maisons paysannes et de résidences secondaires déjà installées conserveront le droit de passer leurs vacances. Une centaine d'autres pourront remettre en état leurs bûches. Et, sur 74 kilomètres de routes départementales et de pistes existantes, on aura l'autorisation de rouler.

Pour ne pas froisser les ambi-

tions locales, deux portions du futur parc — au nord de Bessières et de l'hypothétique station d'Azur 2000 — ne bénéficieront d'une protection provisoire. Ces territoires, couvrant 5 700 hectares, ne feront vraiment partie du parc que si, dans les dix ans qui viennent, aucune station des hautes ne s'y est édifiée. Dans le cas où les promoteurs parviendraient à leurs fins, le Mercantour ressemblerait alors à un serpent enroulé en trois boucles. Les vingt-sept communes, dont une partie des hautes terres feraient partie du parc, formeront une mosaïque complexe de la zone périphérique, soit 152 000 hectares. On leur propose un programme de mise en valeur assorti d'aides financières

CONSTRUCTION NAVALE

Le président du directoire du groupe Terrin démissionne

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans une lettre adressée aux membres du conseil de surveillance de Terrin, M. Guy Peris a annoncé le jeudi 17 août sa décision de se démettre de son mandat de président du directoire de la Société provençale des ateliers Terrin (S.P.A.T.) qui lui avait été confié en juin dernier par le juge-commissaire du règlement judiciaire du groupe de réparation navale marseillais. M. Christian Daher, M. Peris a également renoncé à ses mandats de P.D.C. de la Société des ateliers provençaux (S.A.P.) et de président de la Société technique Etang II conserve néanmoins ses fonctions de responsable des activités de réparation navale du groupe Terrin qu'il exerce depuis le 9 mai.

lants, écrit-il, nous avons pu montrer au cours des mois de juin et de juillet notre dynamisme, notre volonté de servir et de progresser et la profondeur de notre réputation. Le temps et les particularités de notre profession ne nous ont pas permis d'approcher l'équilibre d'exploitation, mais nous avons pu mettre en place un outil (...) qui permettra demain de mieux conduire les actions de gestion. Cependant, compte tenu de l'évolution actuelle de la situation de notre société, il ne nous apparaît plus possible, ni souhaitable, de continuer à exercer de mandat social.

TRANSPORTS

Reprise des discussions

LES CONTROLEURS AÉRIENS NE FERONT PAS GRÈVE EN CETTE FIN DE SEMAINE

Les négociations entre les pouvoirs publics et les contrôleurs qui ont décidé, le jeudi 17 août, de suspendre la grève du 20 août, devaient reprendre, le vendredi 18 août, en présence de M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile. Une autre réunion était prévue le samedi matin 19 août. D'enx thèmes de discussion : les rémunérations et les conditions de travail.

La situation dans les aéroports sera donc normale en cette fin de semaine, mais le dialogue entre les contrôleurs et l'administration s'enrichira de discussions. Bien entendu, à faire évoluer les critères et à faire évoluer le terrain de ses hélicoptères. Nous sommes, il est vrai, dans une zone frontalière encore truffée de blocs de la dernière guerre.

Malgré près de vingt ans d'efforts, le projet du Mercantour aura encore bien du mal à sortir de sa chrysalide. Les associations de protection de la nature vont évidemment mobiliser leurs amis. Les six semaines d'enquête publique permettront au moins de porter le débat devant l'opinion. Mais l'affaire sera avant tout un test pour le ministère de l'environnement et, au-delà, pour l'Europe. La politique de protection de la nature constamment attirée par l'exotisme et, maintenant, approuvée par le Parlement européen, est-elle, ici, dans les faits ?

CORRESPONDANCE

Trois jours pour décoller

Après la publication dans le Monde du 5 août d'un article intitulé : « Trois jours pour décoller » qui relatait les péripéties du vol Québec-Paris, nous avons reçu de M. Lucien Klut, directeur de l'agence de voyages Klut Travel, qui avait offert une partie de l'appareil de la compagnie canadienne, nous apportant les précisions suivantes :

Lorsqu'un atterrisseur a distribué les cartes d'embarquement et que la compagnie aérienne a enregistré les bagages, les passagers ne sont plus sous sa responsabilité, mais sous celle du transporteur, qui, en l'occurrence, a fait des pleurs et des larmes pour trouver des places sur d'autres avions. M. Klut, qui est responsable de trouver cet avion, nous apporte les précisions suivantes : « Ce peut être la protestation des passagers, que nous comprenons très bien d'ailleurs, contre cette situation et leur sécurité. Que peut faire une agence qui est liée au transporteur par un contrat ? Que peut faire le transporteur, s'il n'a que deux avions qui peuvent traverser l'Atlantique et que ceux-ci sont occupés ?

CARNET

Naissances

— Daulet et Julie-Dorothée EYMANS ont la joie d'annoncer la naissance de Charles. 18 août. Boulevard Julian-Potin, 92000 Neuilly.

Décès

— M. Guy DEBOST, survenu subitement le 21 juillet 1978, dans sa soixante-seizième année, à la suite d'une crise cardiaque en l'un des légumes de Vichy (21). Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de M. Michel DELAUNAY, il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de se rendre à la messe qui sera célébrée à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

— Les familles Cohen, Masliah, Apouca, Pierre, Saada, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Albert MASLIAH, née Emma Nayat, leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978, en son domicile 63, avenue du Général de Gaulle, à La Gaijonne-Columbus (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de M. Michel DELAUNAY, il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de se rendre à la messe qui sera célébrée à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

— Les familles Cohen, Masliah, Apouca, Pierre, Saada, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Albert MASLIAH, née Emma Nayat, leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978, en son domicile 63, avenue du Général de Gaulle, à La Gaijonne-Columbus (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de M. Michel DELAUNAY, il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de se rendre à la messe qui sera célébrée à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

— Les familles Cohen, Masliah, Apouca, Pierre, Saada, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Albert MASLIAH, née Emma Nayat, leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978, en son domicile 63, avenue du Général de Gaulle, à La Gaijonne-Columbus (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de M. Michel DELAUNAY, il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de se rendre à la messe qui sera célébrée à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

— Les familles Cohen, Masliah, Apouca, Pierre, Saada, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Albert MASLIAH, née Emma Nayat, leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978, en son domicile 63, avenue du Général de Gaulle, à La Gaijonne-Columbus (Hauts-de-Seine).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu, de M. Michel DELAUNAY, il est demandé à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de se rendre à la messe qui sera célébrée à son intention le 21 août 1978.

Visites, conférences

— Les familles Cohen, Masliah, Apouca, Pierre, Saada, ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Albert MASLIAH, née Emma Nayat, leur mère, grand-mère et sœur, décédée le mercredi 16 août 1978, en son domicile 63, avenue du Général de Gaulle, à La Gaijonne-Columbus (Hauts-de-Seine).

JEAN LEROY

M. Michel LE GRAND

M. Michel LE GRAND

M. Hugues PERIN

M. Michel LE GRAND

M. Michel LE GRAND

Le Monde... froid et chaud... pension vieillesse... et des anciens... lettre du bureau de... LA PREFECTURE DE L'

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

150

économie

MATIÈRES PREMIÈRES L'AFFAIRE BOUSSAC ET LA CRISE DU TEXTILE

Froid et chaud sur les cours du café

Les principaux pays producteurs vont se concerter

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La versatilité est décidément de mise sur le marché du café. Il y a quelques semaines à peine, la baisse continue de son prix sur le marché international inquiétait de manière croissante les pays producteurs. Aujourd'hui, une tentative gélée dans le sud du Brésil renverse à nouveau la tendance et ravive les préoccupations des consommateurs.

La gélée qui vient d'atteindre la partie méridionale du Brésil n'a certes rien de voir avec celle de 1975, restée historique, qui avait détruit la totalité de la production de l'Etat de Paraná, le principal producteur du Brésil. Mais, si l'actuelle gélée est incontestablement de bien moindre intensité, elle n'en préoccupe pas moins les responsables de l'Institut brésilien du café (I.B.C.). D'une part, parce qu'elle a lieu plus tardivement que de coutume, alors que les plants de café ont déjà été à leur première floraison, une époque particulièrement sensible; de l'autre, parce que la vague de froid venue d'Argentine n'a pas seulement touché le Paraná. Continuant vers le nord, elle a effleuré l'Etat de São-Paulo et le sud du Minas Gerais, soit, successivement, les trois principaux Etats producteurs de café du Brésil.

A l'I.B.C., on se refuse à chiffrer l'étendue des dégâts et à se prononcer sur les évaluations de l'ordre de 20 % de pertes avancées par la presse brésilienne. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que les effets de la gélée ne sont plus considérés de la même manière qu'en 1975, lorsqu'elle avait conduit à une flambée des prix. Cette fois, les stocks du Brésil sont au plus bas, et le pays ne peut guère espérer profiter d'un nouveau « boom ». D'autant que la sécheresse, qui a récemment touché les Etats du

Une réaction d'inquiétude

En attendant une évaluation plus précise, l'I.B.C. a décidé, le 15 août, de suspendre les registres d'exportation. Cette mesure provoquera-t-elle une réaction d'inquiétude des pays consommateurs, qui pourraient s'empêcher de s'adresser à d'autres fournisseurs ? La vendue tout indiquée dans la région serait, bien sûr, la Colombie, dont l'actuelle récolte devrait atteindre dix millions de sacs (10 % de plus que la moyenne de ces dernières années), et dont les réserves avoisineraient les cinq millions de sacs, un niveau très satisfaisant pour le pays.

Mais le poids spécifique du Brésil sur le marché international du café paraît toujours suffisant pour exiger toute politique concertée menée en son absence. D'autant que les pays producteurs paraissent décidés à se saisir de l'initiative. Face à la baisse constante des prix, la politique de sauve-qui-peut individuel avait paru ces derniers mois à l'honneur. Aujourd'hui, cependant, la tendance s'est inversée, et les pays latino-américains exportateurs de café se réunissent, le mardi 22 août, à Bogotá. Il s'agit de préparer une stratégie commune avant la réunion de l'Organisation internationale du café qui aura lieu en septembre à Londres.

THIERRY MALINIAK.

« Messieurs Willot »

Portrait

Ils sont quatre. Antoine, Bernard, Jean-Pierre, Régis. Quatre bourgeois du Nord, massifs, carrés, bien plantés. Sur leurs jambes, toujours vêtus de sombre, bons maris, bons pères de famille. Quatre frères, unis comme les doigts de la main, qui, en vingt ans, ont su installer un empire de dimension européenne dans le secteur du textile et de la distribution.

Le nom des Willot est sans doute l'un des plus connus de l'industrie française. Cela tient à la rapidité de leur ascension, comme à leurs méthodes, si peu orthodoxes — c'est un euphémisme — qu'elles ont fait dresser les cheveux sur la tête des familles du monde des affaires, et à la tendresse n'est pourtant pas une vertu cardinale.

Il est vrai qu'il fallait une bonne dose d'agilité, d'obstination et de brutalité — sinon de cynisme — pour, portant d'une petite affaire familiale, constituer un ensemble employant aujourd'hui trente mille personnes et réalisant 8 milliards de chiffre d'affaires environ.

L'aventure a commencé, en 1958, héritiers d'une petite affaire fabriquante non pas la fameuse bandana Velpeu, comme on le dit souvent, mais un produit lui-même d'entreprise; les terrains et les biens immobiliers. L'entreprise alors une campagne de rachat de firmes petites et moyennes qui, loin de les appauvrir, leur permit, au contraire, d'accroître leur trésor de guerre. D'abord parce que, contrairement à la légende, ils s'étaient souvent des affaires viables mais mal gérées; ensuite parce qu'ils n'hésitaient pas, lorsqu'ils ont pris la direction, à tailler dans le vif; ventes d'immeubles et de terrains, coupes sombres dans des états-majors pléthoriques et souvent familiaux, mais aussi parfois licenciements si nécessaires.

Leur réputation grandit. Leur

légende commença. Leur durée en affaires, leurs manières, qui choquaient la grande bourgeoisie du Nord, leur valent bien des inimitiés. Ils n'en ont cure: forts de la bienveillance des pouvoirs publics et de la majorité parlementaire, ils font.

En 1967, ils franchissent une étape décisive en rachetant une entreprise dont les actions sont cotées en Bourse: Agache. C'est un coup de tonnerre; au point que, dans un premier temps, chacun croit qu'Agache a pris le contrôle de ce que l'on appelle déjà le groupe Willot.

En fait, la vieille et célèbre société Agache, devenue holding Agache-Willot, est bel et bien tombée dans l'escarcelle des quatre frères. Leur succès, par ce biais, le marché financier, va leur donner un second souffle.

Dès 1969, ils s'intéressent à la distribution, en rachetant la Belle Jardinière, puis le Bon Marché. Cette dernière opération provoque la fureur de la commission des opérations de Bourse. Les actionnaires minoritaires n'ont, en effet, pas bénéficié des conditions qui étaient faites au propriétaire du Bon Marché. Les Willot passent outre, mais le COB aura sa revanche. Extra-tempora, ils sont attaqués au groupe Saint-Frères contrôlé par une puissante dyarchie du Nord, les Saint, qui règne sur le marché du linge. L'affaire est menée tambour battant et dans des conditions qui restent aujourd'hui encore quelque peu obscures. Une chose est sûre, les frères Willot ont réalisé l'exploit de payer l'achat de Saint-Frères avec la trésorerie de Saint-Frères!

Le premier groupe textile français

Les frères Willot ont gagné leur pari. En quinze ans, ils ont constitué le premier groupe textile français et le quatrième en Europe, derrière les trois mastodontes anglais: Courtaulds, Coats Paton, English Calico. Tout semble leur réussir. Mais ils sont silencieux, trop vite et trop fort. En 1973, la bomba



(Dessin de PLANTU.)

Agache-Willot achète le groupe

(Suite de la première page.)

L'Etat a choisi, en tant que premier créancier (plus de 80 % des dettes du groupe le concernent), le vote le plus étroit pour récupérer ses mises. Sa responsabilité dans l'augmentation de ces créances, depuis trois ans, était d'ailleurs indubitable. L'aide publique apportée au plan de M. Jean-Claude Bousac, qui devait lamentablement échouer, puis le soutien à bout de bras d'entreprises qui perdaient 15 millions de francs par mois, auront coûté au Trésor et aux organismes sociaux plus de 110 millions de francs. La période préélectorale, puis la nécessité de voter « bien » le groupe de presse de M. Marcel Bousac — l'Aurore et Paris-Tour — expliquent largement la permanence de ces aides. L'Aurore vendue, il était facile de faire vite pour éteindre une éventuelle agitation sociale dans les remous que le dossier sidérurgique ne va pas manquer de susciter dans l'Est. Ce n'est pas un hasard si le « plan Vosges » du gouvernement vit le jour à l'heure même où l'affaire Bousac se trouve solennelle.

Les six mille salariés vosgiens de Bousac espèrent que les engagements pris par le groupe Agache-Willot de maintenir le maximum des licenciements seront tenus, et que l'empire industriel de M. Marcel ne sera pas démantelé. Les frères Willot ont déjà montré qu'ils étaient capables de prendre leur temps pour réaliser leurs objectifs et laisser se calmer les esprits.

Une incertitude subsiste cependant: M. Marcel Bousac, qui n'a connu que vendredi l'annonce de la décision du tribunal de commerce, a encore légalement la possibilité de s'y opposer. En cas d'opposition, il devra alors se rendre devant le tribunal de commerce. Dans cette éventualité, tout serait à recommencer, et l'affaire Bousac n'en finirait pas de finir. Si le vieux monsieur accepte la solution qui rejette encore le règlement d'une semaine, c'est à MM. Willot qu'il appartient de prouver que leur plan est économiquement et industriellement viable. Faut-il de faire, ils risqueraient d'être remplacés l'affaire Bousac par une nouvelle affaire Willot.

JOSÉE DOYÈRE.

Les facilités offertes aux salariés demandeurs d'emploi

Le décret n° 1077 du 12 octobre 1977 relatif à la publicité des études d'impact ce document pourra être consulté dans les mairies de Cruas et de Meyssac (Ardèche) et à Privas, préfecture de l'Ardèche (1^{re} direction), du 18 août 1978 ou 10 septembre 1978 inclus, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

RETRAITE

La pension vieillesse des prêtres et des anciens prêtres

Une lettre du bureau d'information de l'épiscopat

A la suite de notre article « Des anciens prêtres parlent sur l'Antenne 2 » (le Monde du 30 juin), l'évêque de Metz, Jacques Durieux, du bureau d'information de l'épiscopat français nous fait parvenir les précisions suivantes concernant le régime d'assurance vieillesse pour les ministres du culte:

La loi en date du 2 janvier 1978 a institué notamment un régime d'assurance vieillesse pour les ministres des cultes et pour les membres des congrégations et collectivités religieuses. Cette loi, dans son article 3, prévoit expressément que les personnes qui exercent ou qui ont exercé des activités cultuelles reçoivent une pension de vieillesse.

Il est éclairant de lire ce qu'expriment le rapporteur de la loi devant le Sénat, M. Crutis; il a fait adopter un amendement à l'article 3, dont il a expliqué clairement les motifs de la manière suivante:

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

« Le présent article, tel qu'il est rédigé, ne garantit pas que les clercs ayant quitté la vie religieuse auront pris en compte leurs périodes d'activité au sein de l'Eglise pour le calcul de leurs pensions. Leur sort est actuellement régi de façon favorable par les organismes de prévoyance libérés du clergé catholique. Il paraît souhaitable que cette pratique juste et humaine se perpétue dans le cadre d'un nouveau régime et qu'une activité religieuse passée confère un droit à pension. Votre rapporteur vous propose, au premier alinéa de l'article 3, un amendement en ce sens. La proposition a été adoptée. »

Un programme de rénovation de l'économie vosgienne

500 millions de francs pour le désenclavement routier 1 455 nouveaux emplois

Le programme de rénovation de l'économie vosgienne a été présenté, le vendredi 18 août, par M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'équipement. Ce programme traduit une volonté gouvernementale, a déclaré M. Chadeau, qui a rappelé que le premier ministre s'était engagé, le 15 mars, à le faire établir.

Trois axes d'intervention ont été tracés par les services de l'aménagement du territoire:

1) Renforcement des infrastructures: Amélioration de l'accès des vallées de la Moselle et de la Meurthe (507 millions de francs); Création de sept zones industrielles à Epinal, Saint-Dié, Cornimont, Rambeville, Raon l'Étape, Saint-Nabord, Thionville-Vosges (11 millions); Acquisition immédiate par les organismes H.L.M. et par l'Office public d'aménagement et de construction de cinq cents logements appartenant aux entreprises textiles; possibilité d'acquiescements supplémentaires en fonction des résultats des négociations conclues avec les entreprises textiles; aide de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat pour rénover une première tranche, de cinq cents logements.

2) Renforcement des activités économiques: Industrie textile: Aide spéciale de l'ordre de 5 % des investissements aux entreprises faisant, avant la fin de 1978, un effort particulier pour se moderniser ou se convertir; subvention des activités commerciales et de recherche menées en commun; Industrie du bois: Mise en place d'une « filière-bois » pilote grâce aux mesures suivantes: création de deux périmètres d'action forestière; incitations financières au regroupement forestier; création d'un centre de lacageage et de commercialisation; aide au développement de deux parcs de conditionnement de sciage; étude

du développement des industries du meuble en bois vosgiens; aide à la mise en place d'une chaîne pilote de transformation; possibilités de prêts du F.D.E.S. pour financer les investissements des artisans créateurs d'emplois; aide à la recherche de marchés et de développement de l'artisanat.

Artisanat: doublement des possibilités de prêts du F.D.E.S. pour financer les investissements des artisans créateurs d'emplois, aide à la recherche de marchés et de développement de l'artisanat.

Activités touristiques: dotations au Fonds départemental d'hébergement touristique pour le développement des gîtes ruraux; extension aux Vosges de la prime d'acquisition d'équipement pour les camping-caravaning jusqu'à la fin de 1979; subvention à la création de camping-caravaning; action de promotion du thermalisme vosgien; mise en place d'une centrale de réservation et de vente des produits touristiques des Vosges; octroi en priorité des aides à l'hôtellerie de préfecture.

3) Création de nouvelles activités: Incitations à la création d'emplois: classement au taux maximum pour la prime de développement régional de l'ensemble du « bassin textile » du département; extension des concours spéciaux prévus pour le bassin sidérurgique lorrain, au bénéfice des petites et moyennes entreprises du « bassin textile » jusqu'à la fin de 1979; octroi du taux maximum de la prime d'orientation spéciale aux entreprises vosgiennes susceptibles d'en bénéficier.

Le renforcement des infrastructures routières pour mettre fin à l'enclavement des Vosges, la soutien des activités traditionnelles (textiles, bois, tourisme, artisanat), la création de nouvelles industries.

Ce dernier chapitre retiendra particulièrement l'attention puisqu'il devrait permettre théoriquement d'augmenter de compenser le déclin du secteur textile.

fieler; nomination d'un responsable de la conversion industrielle des Vosges; M. Villemin.

Formation professionnelle: extension du Centre de formation des apprentis de l'association pour la formation permanente dans les industries de l'aménagement à Liffol-le-Grand; extension du Centre de formation des apprentis d'Arches; équipement des lycées techniques (Saint-Dié, Remiremont, Epinal et Raon-l'Étape); modernisation de l'Ecole supérieure des industries textiles d'Epinal; création d'une maîtrise de solence et technique du bois au collège scientifique et universitaire d'Epinal.

Nouveaux engagements de création d'emplois (1 455 emplois à ce jour): installation des sociétés Garret (société américaine fabriquant des turbo-compresseurs pour moteurs d'automobiles dans la région d'Epinal, 450 emplois), Cémoi (fabrication de chocolat à Epinal, 300 emplois), MAP (société allemande fabriquant des appareils pour microfilms Saint-Dié, 30 emplois), WOCO (société allemande de pièces en caoutchouc pour automobiles, 250 emplois); extension des sociétés Injecta (société suisse construisant des machines à bois à Anould, près de Saint-Dié, 100 emplois), Le Frel (entreprise fabriquant des pièces pour l'automobile à Fraise, près de Saint-Dié, 100 emplois), Trane (société américaine construisant des échangeurs de chaleur à Epinal et à Charnes, 175 emplois), Hovot (industrie du bois à Fraise et à Gérardmer, 80 emplois).

Le permis de construire de la centrale nucléaire de Cruas fait l'objet d'une nouvelle procédure d'instruction incluant l'étude d'impact réalisée par E.D.F.

Dans le cadre des instructions ministérielles du 12 octobre 1977 relatives à la publicité des études d'impact ce document pourra être consulté dans les mairies de Cruas et de Meyssac (Ardèche) et à Privas, préfecture de l'Ardèche (1^{re} direction), du 18 août 1978 ou 10 septembre 1978 inclus, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Signé: Le Préfet de l'Ardèche, Henri Rouanet.

LA PRÉFECTURE DE L'ARDÈCHE COMMUNIQUE :

Le permis de construire de la centrale nucléaire de Cruas fait l'objet d'une nouvelle procédure d'instruction incluant l'étude d'impact réalisée par E.D.F.

Dans le cadre des instructions ministérielles du 12 octobre 1977 relatives à la publicité des études d'impact ce document pourra être consulté dans les mairies de Cruas et de Meyssac (Ardèche) et à Privas, préfecture de l'Ardèche (1^{re} direction), du 18 août 1978 ou 10 septembre 1978 inclus, pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Signé: Le Préfet de l'Ardèche, Henri Rouanet.

FISCALITÉ

Publication du décret fixant les conditions d'application de la loi imposant les plus-values mobilières

Les détenteurs de valeurs mobilières savent maintenant à quel s'en tenir quant à l'imposition des bénéfices qu'ils réaliseront lors de la vente de leurs titres. Le Journal officiel du 17 août a en effet publié le décret « fixant les conditions d'application de la loi du 5 juillet 1978 relative à la taxation des gains nets en capital réalisés à l'occasion de cessions de titres onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux ».

LES CONTRIBUABLES QUI RÉALISENT DES CÉSSIONS IMPOSABLES

Ils devront souscrire avant le 1er mars de chaque année une déclaration sur une formule spéciale indiquant la valeur globale au 31 décembre de l'année précédente de l'ensemble des titres figurant dans leur portefeuille, à l'exception de ceux dont les cessions sont exonérées par la loi.

LES INTERMÉDIAIRES QUI ASSURENT LES TRANSACTIONS DEVONT FOURNIR CERTAINS RENSEIGNEMENTS

Les opérations faisant appel au crédit (opérations à découvert ou

AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DU NORD DEMANDENT DES MESURES DE SOUTIEN

Lille. — Devant la menace et la baisse des cours, les producteurs agricoles du Nord viennent de lancer un appel au ministre de l'Agriculture, au préfet de région, aux parlementaires et aux organisations professionnelles, pour obtenir « rétro » la mise en place de mesures rapides et appropriées en faveur de la pomme de terre primaire.

Etranger

R. F. A. — Le commerce extérieur de la R.D.A. avec les pays occidentaux industrialisés a régressé de 10 % environ en 1977 par rapport à 1976.

Les importations de la République fédérale d'Allemagne en provenance des pays occidentaux industrialisés ont augmenté de 6 % au cours des cinq premiers mois de l'année, soit deux fois plus rapidement que le total des importations allemandes (au cours des deux dernières années elles avaient augmenté à un rythme inférieur à la moyenne).

En revanche, les exportations de la République fédérale vers ces divers pays industrialisés ne se sont accrues au cours de cinq premiers mois de 1977 que de 2,3 %. L'excédent commercial allemand a donc diminué de 20 % environ. — (A.F.P.)

SOCIAL

LES ÉTATS-UNIS RESTENT À L'ÉCART DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Genève. — Le Bureau international du travail (B.I.T.) n'a pas tardé à réagir à la décision des États-Unis, annoncée le jeudi 17 août à Washington par M. Roy Marshall, ministre américain du Travail, de ne pas reprendre leur place au sein de l'organisation, de laquelle ils se sont retirés en novembre 1977. Les délégués américains — notamment syndicaux — avaient quitté l'O.I.T. pour protester contre ce qu'ils appelaient la « politisation croissante » de l'organisation internationale et en raison du silence qui entourait les violations du droit syndical dans certains États.

En juin dernier, à Genève, au cours de la dernière conférence internationale du travail, pour la première fois dans l'histoire des Nations unies et de leurs institutions spécialisées, une résolution condamnant Israël a été adoptée. Le fait de l'abstention de nombreux pays qui ont tenu à manifester leur irritation de voir passer au second plan des problèmes sociaux qui les concernent directement. Ce vote semble avoir eu, entre autres conséquences, celle de rassurer les États-Unis, qui ont estimé que la dernière conférence du travail présentait « un caractère positif ».

Dans ces conditions, M. Francis Blanchard, directeur général du B.I.T., a pu rendre publique, le 17 août, une déclaration marquant sa confiance en un retour des États-Unis. — I. V.

PRIX

LIBERTÉ DES PRIX POUR LES MÉDICAMENTS NON REMBOURSABLES

M. Monory, ministre de l'économie, vient d'accorder aux firmes pharmaceutiques le droit d'établir désormais librement les prix des médicaments non remboursables par la Sécurité sociale, dont la vente représente 5 % du chiffre d'affaires global (15,5 milliards en 1977) de la profession. Cette mesure prend effet immédiatement.

À la demande de Mme Vell, ministre de la santé, une restriction est cependant mise concernant les produits pharmaceutiques dont la délivrance est soumise à prescription.

MONNAIES

LA FORTE HAUSSE DU FRANC HELVÉTIQUE Prisonnière de son libéralisme la Suisse répuigne à prendre des mesures protectionnistes

Berne. — Tout en se déclarant « gravement préoccupé » par la forte hausse du franc suisse, les autorités helvétiques s'opposent à l'impulsion à lutter contre ce phénomène. Ainsi que l'avait déjà laissé entendre le président de la Banque nationale, M. Fritz Lütwiller, aucune décision n'est sortie des deux longues séances que le Conseil fédéral et les membres de la direction de l'Institut d'émission ont consacrées les 18

et 17 août à l'examen de la situation monétaire. Les responsables helvétiques n'entendent certes pas rester les bras croisés. Dans un communiqué, publié jeudi en début d'après-midi à Berne, le Conseil fédéral annonce que des mesures sont en préparation pour « pouvoir faire face, le cas échéant, à de graves fluctuations de l'activité ». Afin que l'économie suisse ne soit pas pénalisée, l'Etat envisage d'intervenir pour promouvoir les exportations et le tourisme. D'autre part, la Banque nationale s'efforcera d'atténuer le fonctionnement du marché des changes. Pour tenter de stopper la revalorisation du franc, l'Institut d'émission s'est d'ailleurs engagé à maintenir une forte liquidité du marché monétaire. Dans l'immédiat, cependant, rien n'a encore été fait.

Pas plus que les autres restrictions en vigueur, l'intervention faite aux étrangers depuis février dernier de placer des fonds en Suisse n'a donné de résultats. D'ailleurs, les étrangers ne sont pas seuls responsables de l'afflux de capitaux et de nombreuses entreprises suisses auraient dernièrement rapatrié par souci de sécurité, une part de leurs avoirs étrangers, contribuant ainsi à accélérer la flambée de la monnaie. En un an, le franc suisse s'est apprécié de 38,3 % par rapport aux monnaies des principaux partenaires de la Confédération. En un mois seulement, il a gagné 15,5 % sur le dollar et 8,3 % sur le deutschemark.

Un pays comme la Suisse, constate le Conseil fédéral, si intéressé à l'économie mondiale, a peu de possibilités d'influencer une situation due à des facteurs internationaux. L'élimination des perturbations extérieures, à l'échelle mondiale, est un programme d'action économique concerté, dans lequel les projets nationaux dans le cadre de l'O.C.D.E. et de la C.E.E.

Victimes de la notoriété financière excessive de leur pays, les autorités suisses hésitent à recourir à des mesures protectionnistes et à de nouvelles restrictions dans le commerce extérieur, car elles ne favoriseraient pas la situation économique des pays. M. Lütwiller s'est récemment prononcé en faveur d'une levée rapide de l'interdiction de dépôts, qu'il estime contraire à l'esprit du système. Le président de la Banque nationale préfère aussi donner la priorité à la stabilité des prix plutôt qu'à la stabilisation des cours des changes. Au demeurant, la chute de la monnaie n'a pas que des inconvénients, et, jusqu'à présent, l'industrie suisse a fait la preuve de ses capacités d'adaptation. Mais déjà dans certains secteurs, comme le textile et les machines, les commandes diminuent et les responsables de l'industrie helvétique d'exportation ont de bonnes raisons de se demander si, quoiqu'il se produise, il s'accommoder de l'irrésistible flambée de leur monnaie.

Le croissance de la masse monétaire britannique s'est accélérée en juillet, en raison surtout de l'arrivée de capitaux fuyant le dollar, indique le dernier bilan mensuel de la Banque d'Angleterre. Pendant le mois, arrêté à la mi-juillet, la croissance de la masse monétaire a été de 1,1 % contre 0,3 % seulement le mois précédent; de sorte que, pour le premier trimestre de l'année financière courante, elle a augmenté à un rythme annuel de 9 %. Ce chiffre se situe encore entre les limites de croissance (8 à 12 %) fixées par le gouvernement pour l'année courante, et n'a en fait rien d'excessif, précise la Banque d'Angleterre. — (A.F.P.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNILEVER

Dans le premier semestre 1978 Les ventes ont augmenté de 5 % et atteint 20,8 milliards de florins dont 10,8 milliards de florins pour le second trimestre, soit 7 % en plus. Les bénéfices d'exploitation, en hausse de 2 %, s'élevaient à 2,94 milliard de florins dont 1,78 milliard de florins pour le second trimestre, soit 11 % d'augmentation. Les bénéfices revenant aux actions ordinaires ont augmenté de 2 %, et se chiffrent à 570 millions de florins dont 370 millions de florins pour le second trimestre, soit 8 % en plus. En Europe, augmentation du volume des ventes et légère amélioration des marges sur les produits destinés à l'usage domestique. Meilleurs résultats, notamment dans les zones glaciales ont également contribué, pour les marginales, détermination et produits surgelés dans le premier trimestre. Pour les groupes de produits industriels, les opérations du marché sont restées difficiles et les résultats ont été inférieurs à ceux de 1977. Sous réserve pour U.A.C. International, dans les autres pays hors d'Europe, nos affaires ont obtenu de très bons résultats et bénéfices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COTES DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ E.-U., \$ can., Yen (100), D.M., Florin, F. B. (100), F. S., L. (1000), P. franc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: 1/16, 1/8, 1/4, 1/2, 3/4, 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2, 7, 7 1/2, 8, 8 1/2, 9, 9 1/2, 10, 10 1/2, 11, 11 1/2, 12, 12 1/2, 13, 13 1/2, 14, 14 1/2, 15, 15 1/2, 16, 16 1/2, 17, 17 1/2, 18, 18 1/2, 19, 19 1/2, 20, 20 1/2, 21, 21 1/2, 22, 22 1/2, 23, 23 1/2, 24, 24 1/2, 25, 25 1/2, 26, 26 1/2, 27, 27 1/2, 28, 28 1/2, 29, 29 1/2, 30, 30 1/2, 31, 31 1/2, 32, 32 1/2, 33, 33 1/2, 34, 34 1/2, 35, 35 1/2, 36, 36 1/2, 37, 37 1/2, 38, 38 1/2, 39, 39 1/2, 40, 40 1/2, 41, 41 1/2, 42, 42 1/2, 43, 43 1/2, 44, 44 1/2, 45, 45 1/2, 46, 46 1/2, 47, 47 1/2, 48, 48 1/2, 49, 49 1/2, 50, 50 1/2, 51, 51 1/2, 52, 52 1/2, 53, 53 1/2, 54, 54 1/2, 55, 55 1/2, 56, 56 1/2, 57, 57 1/2, 58, 58 1/2, 59, 59 1/2, 60, 60 1/2, 61, 61 1/2, 62, 62 1/2, 63, 63 1/2, 64, 64 1/2, 65, 65 1/2, 66, 66 1/2, 67, 67 1/2, 68, 68 1/2, 69, 69 1/2, 70, 70 1/2, 71, 71 1/2, 72, 72 1/2, 73, 73 1/2, 74, 74 1/2, 75, 75 1/2, 76, 76 1/2, 77, 77 1/2, 78, 78 1/2, 79, 79 1/2, 80, 80 1/2, 81, 81 1/2, 82, 82 1/2, 83, 83 1/2, 84, 84 1/2, 85, 85 1/2, 86, 86 1/2, 87, 87 1/2, 88, 88 1/2, 89, 89 1/2, 90, 90 1/2, 91, 91 1/2, 92, 92 1/2, 93, 93 1/2, 94, 94 1/2, 95, 95 1/2, 96, 96 1/2, 97, 97 1/2, 98, 98 1/2, 99, 99 1/2, 100, 100 1/2, 101, 101 1/2, 102, 102 1/2, 103, 103 1/2, 104, 104 1/2, 105, 105 1/2, 106, 106 1/2, 107, 107 1/2, 108, 108 1/2, 109, 109 1/2, 110, 110 1/2, 111, 111 1/2, 112, 112 1/2, 113, 113 1/2, 114, 114 1/2, 115, 115 1/2, 116, 116 1/2, 117, 117 1/2, 118, 118 1/2, 119, 119 1/2, 120, 120 1/2, 121, 121 1/2, 122, 122 1/2, 123, 123 1/2, 124, 124 1/2, 125, 125 1/2, 126, 126 1/2, 127, 127 1/2, 128, 128 1/2, 129, 129 1/2, 130, 130 1/2, 131, 131 1/2, 132, 132 1/2, 133, 133 1/2, 134, 134 1/2, 135, 135 1/2, 136, 136 1/2, 137, 137 1/2, 138, 138 1/2, 139, 139 1/2, 140, 140 1/2, 141, 141 1/2, 142, 142 1/2, 143, 143 1/2, 144, 144 1/2, 145, 145 1/2, 146, 146 1/2, 147, 147 1/2, 148, 148 1/2, 149, 149 1/2, 150, 150 1/2, 151, 151 1/2, 152, 152 1/2, 153, 153 1/2, 154, 154 1/2, 155, 155 1/2, 156, 156 1/2, 157, 157 1/2, 158, 158 1/2, 159, 159 1/2, 160, 160 1/2, 161, 161 1/2, 162, 162 1/2, 163, 163 1/2, 164, 164 1/2, 165, 165 1/2, 166, 166 1/2, 167, 167 1/2, 168, 168 1/2, 169, 169 1/2, 170, 170 1/2, 171, 171 1/2, 172, 172 1/2, 173, 173 1/2, 174, 174 1/2, 175, 175 1/2, 176, 176 1/2, 177, 177 1/2, 178, 178 1/2, 179, 179 1/2, 180, 180 1/2, 181, 181 1/2, 182, 182 1/2, 183, 183 1/2, 184, 184 1/2, 185, 185 1/2, 186, 186 1/2, 187, 187 1/2, 188, 188 1/2, 189, 189 1/2, 190, 190 1/2, 191, 191 1/2, 192, 192 1/2, 193, 193 1/2, 194, 194 1/2, 195, 195 1/2, 196, 196 1/2, 197, 197 1/2, 198, 198 1/2, 199, 199 1/2, 200, 200 1/2, 201, 201 1/2, 202, 202 1/2, 203, 203 1/2, 204, 204 1/2, 205, 205 1/2, 206, 206 1/2, 207, 207 1/2, 208, 208 1/2, 209, 209 1/2, 210, 210 1/2, 211, 211 1/2, 212, 212 1/2, 213, 213 1/2, 214, 214 1/2, 215, 215 1/2, 216, 216 1/2, 217, 217 1/2, 218, 218 1/2, 219, 219 1/2, 220, 220 1/2, 221, 221 1/2, 222, 222 1/2, 223, 223 1/2, 224, 224 1/2, 225, 225 1/2, 226, 226 1/2, 227, 227 1/2, 228, 228 1/2, 229, 229 1/2, 230, 230 1/2, 231, 231 1/2, 232, 232 1/2, 233, 233 1/2, 234, 234 1/2, 235, 235 1/2, 236, 236 1/2, 237, 237 1/2, 238, 238 1/2, 239, 239 1/2, 240, 240 1/2, 241, 241 1/2, 242, 242 1/2, 243, 243 1/2, 244, 244 1/2, 245, 245 1/2, 246, 246 1/2, 247, 247 1/2, 248, 248 1/2, 249, 249 1/2, 250, 250 1/2, 251, 251 1/2, 252, 252 1/2, 253, 253 1/2, 254, 254 1/2, 255, 255 1/2, 256, 256 1/2, 257, 257 1/2, 258, 258 1/2, 259, 259 1/2, 260, 260 1/2, 261, 261 1/2, 262, 262 1/2, 263, 263 1/2, 264, 264 1/2, 265, 265 1/2, 266, 266 1/2, 267, 267 1/2, 268, 268 1/2, 269, 269 1/2, 270, 270 1/2, 271, 271 1/2, 272, 272 1/2, 273, 273 1/2, 274, 274 1/2, 275, 275 1/2, 276, 276 1/2, 277, 277 1/2, 278, 278 1/2, 279, 279 1/2, 280, 280 1/2, 281, 281 1/2, 282, 282 1/2, 283, 283 1/2, 284, 284 1/2, 285, 285 1/2, 286, 286 1/2, 287, 287 1/2, 288, 288 1/2, 289, 289 1/2, 290, 290 1/2, 291, 291 1/2, 292, 292 1/2, 293, 293 1/2, 294, 294 1/2, 295, 295 1/2, 296, 296 1/2, 297, 297 1/2, 298, 298 1/2, 299, 299 1/2, 300, 300 1/2, 301, 301 1/2, 302, 302 1/2, 303, 303 1/2, 304, 304 1/2, 305, 305 1/2, 306, 306 1/2, 307, 307 1/2, 308, 308 1/2, 309, 309 1/2, 310, 310 1/2, 311, 311 1/2, 312, 312 1/2, 313, 313 1/2, 314, 314 1/2, 315, 315 1/2, 316, 316 1/2, 317, 317 1/2, 318, 318 1/2, 319, 319 1/2, 320, 320 1/2, 321, 321 1/2, 322, 322 1/2, 323, 323 1/2, 324, 324 1/2, 325, 325 1/2, 326, 326 1/2, 327, 327 1/2, 328, 328 1/2, 329, 329 1/2, 330, 330 1/2, 331, 331 1/2, 332, 332 1/2, 333, 333 1/2, 334, 334 1/2, 335, 335 1/2, 336, 336 1/2, 337, 337 1/2, 338, 338 1/2, 339, 339 1/2, 340, 340 1/2, 341, 341 1/2, 342, 342 1/2, 343, 343 1/2, 344, 344 1/2, 345, 345 1/2, 346, 346 1/2, 347, 347 1/2, 348, 348 1/2, 349, 349 1/2, 350, 350 1/2, 351, 351 1/2, 352, 352 1/2, 353, 353 1/2, 354, 354 1/2, 355, 355 1/2, 356, 356 1/2, 357, 357 1/2, 358, 358 1/2, 359, 359 1/2, 360, 360 1/2, 361, 361 1/2, 362, 362 1/2, 363, 363 1/2, 364, 364 1/2, 365, 365 1/2, 366, 366 1/2, 367, 367 1/2, 368, 368 1/2, 369, 369 1/2, 370, 370 1/2, 371, 371 1/2, 372, 372 1/2, 373, 373 1/2, 374, 374 1/2, 375, 375 1/2, 376, 376 1/2, 377, 377 1/2, 378, 378 1/2, 379, 379 1/2, 380, 380 1/2, 381, 381 1/2, 382, 382 1/2, 383, 383 1/2, 384, 384 1/2, 385, 385 1/2, 386, 386 1/2, 387, 387 1/2, 388, 388 1/2, 389, 389 1/2, 390, 390 1/2, 391, 391 1/2, 392, 392 1/2, 393, 393 1/2, 394, 394 1/2, 395, 395 1/2, 396, 396 1/2, 397, 397 1/2, 398, 398 1/2, 399, 399 1/2, 400, 400 1/2, 401, 401 1/2, 402, 402 1/2, 403, 403 1/2, 404, 404 1/2, 405, 405 1/2, 406, 406 1/2, 407, 407 1/2, 408, 408 1/2, 409, 409 1/2, 410, 410 1/2, 411, 411 1/2, 412, 412 1/2, 413, 413 1/2, 414, 414 1/2, 415, 415 1/2, 416, 416 1/2, 417, 417 1/2, 418, 418 1/2, 419, 419 1/2, 420, 420 1/2, 421, 421 1/2, 422, 422 1/2, 423, 423 1/2, 424, 424 1/2, 425, 425 1/2, 426, 426 1/2, 427, 427 1/2, 428, 428 1/2, 429, 429 1/2, 430, 430 1/2, 431, 431 1/2, 432, 432 1/2, 433, 433 1/2, 434, 434 1/2, 435, 435 1/2, 436, 436 1/2, 437, 437 1/2, 438, 438 1/2, 439, 439 1/2, 440, 440 1/2, 441, 441 1/2, 442, 442 1/2, 443, 443 1/2, 444, 444 1/2, 445, 445 1/2, 446, 446 1/2, 447, 447 1/2, 448, 448 1/2, 449, 449 1/2, 450, 450 1/2, 451, 451 1/2, 452, 452 1/2, 453, 453 1/2, 454, 454 1/2, 455, 455 1/2, 456, 456 1/2, 457, 457 1/2, 458, 458 1/2, 459, 459 1/2, 460, 460 1/2, 461, 461 1/2, 462, 462 1/2, 463, 463 1/2, 464, 464 1/2, 465, 465 1/2, 466, 466 1/2, 467, 467 1/2, 468, 468 1/2, 469, 469 1/2, 470, 470 1/2, 471, 471 1/2, 472, 472 1/2, 473, 473 1/2, 474, 474 1/2, 475, 475 1/2, 476, 476 1/2, 477, 477 1/2, 478, 478 1/2, 479, 479 1/2, 480, 480 1/2, 481, 481 1/2, 482, 482 1/2, 483, 483 1/2, 484, 484 1/2, 485, 485 1/2, 486, 486 1/2, 487, 487 1/2, 488, 488 1/2, 489, 489 1/2, 490, 490 1/2, 491, 491 1/2, 492, 492 1/2, 493, 493 1/2, 494, 494 1/2, 495, 495 1/2, 496, 496 1/2, 497, 497 1/2, 498, 498 1/2, 499, 499 1/2, 500, 500 1/2, 501, 501 1/2, 502, 502 1/2, 503, 503 1/2, 504, 504 1/2, 505, 505 1/2, 506, 506 1/2, 507, 507 1/2, 508, 508 1/2, 509, 509 1/2, 510, 510 1/2, 511, 511 1/2, 512, 512 1/2, 513, 513 1/2, 514, 514 1/2, 515, 515 1/2, 516, 516 1/2, 517, 517 1/2, 518, 518 1/2, 519, 519 1/2, 520, 520 1/2, 521, 521 1/2, 522, 522 1/2, 523, 523 1/2, 524, 524 1/2, 525, 525 1/2, 526, 526 1/2, 527, 527 1/2, 528, 528 1/2, 529, 529 1/2, 530, 530 1/2, 531, 531 1/2, 532, 532 1/2, 533, 533 1/2, 534, 534 1/2, 535, 535 1/2, 536, 536 1/2, 537, 537 1/2, 538, 538 1/2, 539, 539 1/2, 540, 540 1/2, 541, 541 1/2, 542, 542 1/2, 543, 543 1/2, 544, 544 1/2, 545, 545 1/2, 546, 546 1/2, 547, 547 1/2, 548, 548 1/2, 549, 549 1/2, 550, 550 1/2, 551, 551 1/2, 552, 552 1/2, 553, 553 1/2, 554, 554 1/2, 555, 555 1/2, 556, 556 1/2, 557, 557 1/2, 558, 558 1/2, 559, 559 1/2, 560, 560 1/2, 561, 561 1/2, 562, 562 1/2, 563, 563 1/2, 564, 564 1/2, 565, 565 1/2, 566, 566 1/2, 567, 567 1/2, 568, 568 1/2, 569, 569 1/2, 570, 570 1/2, 571, 571 1/2, 572, 572 1/2, 573, 573 1/2, 574, 574 1/2, 575, 575 1/2, 576, 576 1/2, 577, 577 1/2, 578, 578 1/2, 579, 579 1/2, 580, 580 1/2, 581, 581 1/2, 582, 582 1/2, 583, 583 1/2, 584, 584 1/2, 585, 585 1/2, 586, 586 1/2, 587, 587 1/2, 588, 588 1/2, 589, 589 1/2, 590, 590 1/2, 591, 591 1/2, 592, 592 1/2, 593, 593 1/2, 594, 594 1/2, 595, 595 1/2, 596, 596 1/2, 597, 597 1/2, 598, 598 1/2, 599, 599 1/2, 600, 600 1/2, 601, 601 1/2, 602, 602 1/2, 603, 603 1/2, 604, 604 1/2, 605, 605 1/2, 606, 606 1/2, 607, 607 1/2, 608, 608 1/2, 609, 609 1/2, 610, 610 1/2, 611, 611 1/2, 612, 612 1/2, 613, 613 1/2, 614, 614 1/2, 615, 615 1/2, 616, 616 1/2, 617, 617 1/2, 618, 618 1/2, 619, 619 1/2, 620, 620 1/2, 621, 621 1/2, 622, 622 1/2, 623, 623 1/2, 624, 624 1/2, 625, 625 1/2, 626, 626 1/2, 627, 627 1/2, 628, 628 1/2, 629, 629 1/2, 630, 630 1/2, 631, 631 1/2, 632, 632 1/2, 633, 633 1/2, 634, 634 1/2, 635, 635 1/2, 636, 636

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 AOUT
Toujours résistant

Coupé dans son élan par les fêtes du 15 août, la Bourse a toujours pas retrouvé son dynamisme des jours passés. Toutefois, malgré une activité relativement réduite comparée à celle enregistrée durant les heures de fièvre, le marché ne s'est pas trop mal comporté et résistait plutôt bien que mal à une nouvelle vague de ventes bénéficiaires, n'a finalement cédé qu'une part négligeable de ses gains antérieurs. Comme la veille, une quarantaine de valeurs ont fléchi, mais de façon peu significative, les plus fortes baisses s'accroissant pas 3,5%. A l'inverse, près de vingt hausses ont été décomptées. Cependant, qu'il s'agisse des cours s'éloignant dans le sens du dollar, De Paris général, le chef de l'évaluation américaine n'a en dehors de l'arme des taux, guère le choix des moyens pour stopper la chute du billet vert. Autrement dit, l'on ne croit guère à la réussite de l'entreprise. A moins que la seule vertu de verbe ne suffise à calmer les inquiétudes? Ce qui paraît douteux et espions sans doute pour le cours de Paris et le pourcentage des autres places financières européennes, sauf par une reprise des cours la voie qui s'est ouverte ces derniers jours.

LONDRES

Un peu déçu par le maintien des restrictions de crédits et le croissance de la masse monétaire, le marché continue de s'affaiblir lentement vendredi en l'absence des industriels perd 0,3 point à 502. Les Fonds d'Etat varient peu. Irregularité des mines d'or.

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Anglo-Siam, Anglo-Iranian, Anglo-Norfolk, etc.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOCHERY. Pour le premier semestre 1978, le groupe de 12,3 milliards de D.M. contre 11,7 milliards un an plus tôt. Les ventes ont augmenté de 12,3% à 14,5%. Le bénéfice semestriel a atteint 500 millions de D.M. pour le groupe contre 450 millions un an auparavant (-12,5%). A noter cependant que la situation est assombrie au cours des trois derniers mois.

NEW-YORK

Le Dow Jones repasse la barre des 900. Pour la première fois depuis juillet 1977, le septième psychologique des 900 points a été franchi jeudi par l'indice Dow Jones, qui a progressé de 3,54 points pour s'établir finalement à 900,12. Sans les inévitables ventes bénéficiaires qui se sont abattues en fin de séance sur la 304, la hausse eût été nettement plus importante. L'indice Dow Jones a enregistré un moment un progrès de 13 points.

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Alcoa, Amstar, Amstar Chemical, etc.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indice, Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists indices like C.I.S.E., C.I.S.E. Base-100, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Air France, Air Inter, Air Nord, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

BOURSE DE PARIS - 17 AOUT - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Air France, Air Inter, Air Nord, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

VALEURS

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various stocks like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various exchange rates like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various gold prices like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various gold prices like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various gold prices like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours précédent, Dernier cours. Lists various gold prices like Agip, Agip Chemical, Agip Energy, etc.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. MIEUX — RELIGION : « Jacob et Esau », par Elie Elmaleh ; « Te es Pierre », par Gabriel Matzneff ; « La bande à Mass », par Nicolas Soudry.
- 3. ÉTRANGER
- 4. ASIE
- AFRIQUE
- 4-5. EUROPE — « Le Soudan sans gouvernement socialiste », (III), par Alain Debore.
- 6-7. LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE
- 8. POLITIQUE
- 9. SOCIÉTÉ
- 10. JUSTICE

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 11 à 13

- Vacances pour un été pas ordinaire : les sciences.
- Hippisme : Plateau de la table ; Jeux ; Philatélie.

14-17. CULTURE
18. ÉQUIPEMENT
19-20. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16 et 17)
PHOTOGRAPHIE : Adèle (17)
CALIFORNIE (2)

Annuaire classées (17) ;
Aujourd'hui (16) ; Carnet (18) ;
Lecteur nationale et Loto (10) ;
Météorologie (19) ; Mots croisés (10) ; Bourse (21).

Le championnat du monde d'échecs

LA TREIZIÈME PARTIE EST AJOURNÉE

Ajourné en quarante et unième coup par Victor Kortchnoi, la treizième partie du championnat du monde d'échecs se reprendra ce dimanche. Le challenger d'Anatoly Karpov se déclarant satisfait, a demandé le report de cette partie.

Joignant avec les blancs, Kortchnoi, après un début anglaire transformé en gambit de la reine refusé, a préparé une lente et minutieuse attaque sur l'aile dame de Karpov. Attaque couronnée par un traitement hâtif coup par un sacrifice de qualité (tour contre cavalier), suivi du gain d'un pion et d'une position que plusieurs experts présents à Baguio considéraient comme gagnante.

Cependant, Kortchnoi ayant réitéré quarante minutes avant de mettre son matériel et son casque sous enveloppe, il ne lui reste que vingt minutes pour jouer ses dix-neuf prochains coups, alors que Karpov disposera d'une heure.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
treizième partie
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV

1. Cf	Cf2	Tc2	Cc7
2. Cc3	cc2	Cc4	Dd7
3. Cd3	cc3	Td5	Td5
4. d4	Fc7	Cc5	Td6
5. Fg5	hd3	B4	Ff8
6. e4	e4	Cd5	Cd5
7. Tc1	bd2	Dd3	Cc8
8. Fh2	fc3	cc4	cc4
9. e5	cc5	Dxd4	Cd8
10. g3	cc6	Dd3	Td8
11. Fg2	cc7	Cc6	Cc6
12. e6	Dd5	Bd4	Cc6
13. e7	Cc7	cc7	Dd3
14. Cd1	Td8	cc7	Td4
15. Cd2	cc7	Dd3	Dd3
16. Cd4	Ff7	Tc1	Td7
17. g4	Ff7	Dd3	Td7
18. h3	Cc6	cc7	Dd3
19. Cxg6	Cc6	cc7	Dd3
20. Dd3	Td8	cc7	Ff7

ajournement

CHINE POPULAIRE
HONGKONG - MACAO
BANGKOK
7-22 OCTOBRE 1978
Voyage d'étude
Groupe de 20 personnes
CECOD
25, boulevard Malesherbes, 75008
PARIS - Tél. 266-18-36 +
Documentation sur demande

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIX^e

A B C D E F G

Après la publication de l'interview de Jacques Mesrine

Le directeur de « Paris-match » est inculpé d'apologie de crimes

M. Daniel Filipacchi, directeur de publication de l'hebdomadaire « Paris-Match », a été inculpé jeudi 17 août d'apologie des crimes de vol qualifiés et de meurtre, par M. Emile Cabré, juge d'instruction à Paris. Il est reproché à M. Filipacchi d'avoir, le 27 juillet dernier, publié dans un numéro daté du 4 août de son hebdomadaire, une interview de Jacques Mesrine, évadé depuis le 8 mai dernier de la maison d'arrêt de la Santé.

Cette interview avait été recueillie par une journaliste n'appartenant pas à la rédaction de « Paris-Match », Mme Isabelle de Wangen, qui avait été gardée à vue pendant vingt-quatre heures, après la parution de son entretien (« Le Monde » daté 30-31 juillet 1978).

« C'est un document, a déclaré M. Filipacchi, et j'ai fait précéder cette publication d'une introduction dans laquelle je condamne formellement les crimes de Jacques Mesrine. » M. Filipacchi, aux termes de l'article 24 de la loi du 29 juillet 1981 sur la presse, risque une peine d'un an à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 300 à 300 000 francs.

Le lecteur ou la morale ?

C'est plus qu'une incrimination, c'est une confirmation. Si je garde à vue de la journaliste qui avait réalisé l'interview de Jacques Mesrine publiée par Paris-Match, constitue une menace pour tous les journalistes, pour leur liberté d'information, aujourd'hui, au-delà d'une poursuite médiocre, c'est le droit du lecteur à l'information qui est mis en cause.

M. Filipacchi, qui a voulu considérer ses lecteurs comme des adultes responsables, capables de juger, de critiquer, est-il coupable d'apologie de crime ? L'apologie est un acte. Elle suppose une volonté de justification ou de défense, un désir de convaincre qui soit suivi d'un résultat. Or non seulement il n'a pas cherché à défendre ou à justifier Jacques Mesrine, mais encore il ne s'est pas contenté, en toute neutralité, de reproduire l'interview que celui-ci avait accordée à une journaliste indépendante. Outre les précautions rappelant que cette journaliste « ne faisait pas partie de la rédaction », « travaillait pour son compte » et « était venue elle-même proposer son texte, l'hebdomadaire a expliqué longuement, dans un commentaire précédant la publication de l'interview, comment, « dans un premier mouvement », il avait été décidé de ne pas publier l'article, de ne pas « donner un accès à Mesrine », puis comment le souci « d'informer des lecteurs considérés comme des adultes et des citoyens » avait conduit à cette publication précédée d'un avertissement.

On ne saurait prétendre que Paris-Match cherche à justifier Mesrine, à trouver des circonstances atténuantes à celui qu'il qualifie d'« escadron incarné d'abord dans ses propres phantasmes » et auquel il lance, on approuve : « Arrêtez-vous ! »

Le crime de Vanves
Mme LARISSA DOUBLET A ÉTÉ LIBÉRÉE ET PLACÉE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Inculpée et écrouée pour homicide volontaire depuis le 29 juillet dernier, Mme Larissa Doublet, âgée de vingt-neuf ans, a été libérée et placée sous contrôle judiciaire jeudi soir 17 août. Les avocats de Mme Doublet avaient déposé une demande de mise en liberté quelques heures auparavant auprès de Mme Anne-Marie Blot, juge d'instruction à Nanterre.

Mme Doublet avait été écrouée après l'homicide, le 11 juillet dernier, de son époux, François Doublet, âgé de trente-neuf ans, gérant libre du restaurant la Touraille à Vanves (Hauts-de-Seine). La version des faits de Mme Doublet et l'instabilité du corps avaient permis d'établir que le restaurantier avait été tué d'une balle dans la nuque à bout portant. Ce sont « certaines contradictions et incohérences » du récit de la jeune femme qui l'ont rendue suspecte aux enquêteurs de la brigade criminelle. Mme Doublet avait attendu près d'une heure avant d'appeler la police (« Le Monde » du 22 juillet).

D'autre part, jeudi 17 août, les policiers de la brigade criminelle ont pris en flagrant délit un pistolet de calibre 7,65 mm qui a tué François Doublet en fouillant le bassin municipal du parc Frédéric-Flé, d'après une constatation faite de l'une des séries du restaurant (nos dernières éditions).

Le crime de Vanves
Mme LARISSA DOUBLET A ÉTÉ LIBÉRÉE ET PLACÉE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Il est exact que Jacques Mesrine est, comme il le proclame lui-même, un dangereux malfaiteur. Mais l'intérêt d'une information, le droit des lecteurs à en prendre connaissance ne se mesurent pas nécessairement au risque moral de faire que de personnes qui s'expriment. Il ne faut pas mélangier le crime et les effets.

JOYANE SAVIGNEAU
M. Mercier, sénateur de la Charente, nous a déclaré : « La justice a beaucoup mieux à faire que de chercher à s'en prendre à la liberté d'information. »

A Moscou

ABANDON DES POURSUITES CONTRE DEUX JOURNALISTES AMÉRICAINS

Moscou (A.F.P.). — Le tribunal devant lequel les deux journalistes américains ont été poursuivis pour avoir publié des informations sur les affaires étrangères que les deux journalistes avaient manqué de respecter à la cour en assistant pas aux séances du tribunal.

Le juge Abazov a cependant fait savoir, qu'il allait informer le ministre des affaires étrangères que les deux journalistes avaient manqué de respecter à la cour en assistant pas aux séances du tribunal.

A Deauville

AMNESTY INTERNATIONAL ORGANISE UNE MANIFESTATION EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES EN U.R.S.S.

A Deauville, devant la villa Albatros, boulevard Cornudet, une manifestation de personnes venues de Paris ont distribué, le jeudi 17 août à 18 heures, des tracts aux automobilistes et ont fait signer une pétition en faveur des prisonniers politiques en U.R.S.S.

Amnesty International a organisé cette manifestation devant cette villa qui sert depuis huit ans de lieu de séjour à deux diplomates soviétiques. Des deux fenêtres dont les volets n'étaient pas fermés, les occupants pouvaient lire les banderoles défilantes : « Libérez les prisonniers politiques », « E.G.G. hors de Normandie ! », « Libérez Guinzbourg ! » et « Non à la répression des critiques ». Une allusion au petit Micha Volkovskiy que les autorités soviétiques empêchent, depuis 1974, de quitter Leningrad pour rejoindre sa mère à Londres. Celle-ci, la psychiatre Marina Volkovskaya, a souvent dénoncé l'utilisation de la psychiatrie dans la répression politique en U.R.S.S., et son entente sert d'otage. Elle a, en outre, de nombreux contacts avec les autorités soviétiques à Moscou pour déléguer l'opinion.

Miami-La Havane par voie des airs. — Une petite compagnie de Floride, Showmes Airlines, a décidé de commencer à exploiter, à partir du vendredi 18 août, la première liaison commerciale régulière entre les Etats-Unis et Cuba depuis seize ans. Showmes Airlines exploite les vols Miami-La Havane, deux fois par semaine, pour le compte d'une agence de voyages de Miami, Antiga Tour, qui a obtenu du gouvernement cubain toutes les autorisations nécessaires pour organiser le séjour des touristes.

L'an dernier, une autre compagnie de Floride, Mackey International Airlines avait obtenu le droit de desservir Cuba mais avait abandonné ce projet après que l'homme avait été déçu par le bureau de Port-Lauderdale.

Le chef de l'État mauritanien est invité à Tripoli

Nouakchott. — Le colonel Kadafi a invité le lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, président du Comité militaire de redressement national mauritanien, à se rendre à Tripoli à l'occasion de l'anniversaire de la révolution libyenne du 1^{er} septembre. Cette invitation a été transmise au chef de l'Etat mauritanien par le ministre libyen de l'agriculture, M. Mohamed Ali Tabou, qui a entamé mardi 15 août une « visite de travail » en Mauritanie.

A l'issue de son entretien avec le lieutenant-colonel Salek, l'ambassadeur libyen, évoquant le conflit du Sahara occidental, a assuré que Tripoli avait enregistré « avec satisfaction le déroulement actuel des événements, en ce sens que certaines parties concernées semblent vouloir corriger les erreurs du passé ».

L'agence Reuter a annoncé dans une dépêche datée de Nouakchott, que selon une « source informée », la France, le Maroc et la Libye avaient accordé à la Mauritanie une aide financière pour renforcer ses caisses et permettre un nouveau régime d'opérer le redressement économique qu'il souhaite réaliser. L'aide mauritanienne se monterait à 15 millions de dollars et celles de Paris et de Tripoli à 10 millions de dollars chacune (1). Le ministre mauritanien du commerce et des finances a annoncé, d'autre part, que plusieurs banques européennes et la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO) avaient accordé des facilités de crédit à la Mauritanie.

Selon la radio tchadienne

DES AFFRONTEMENTS AURAIENT FAIT TRENTE MORTS AU SEIN DU FROLINAT

N'Djamena (Reuter). — De violents affrontements ont opposé dans la nuit du 12 au 13 août, à Faya-Largeau, préfecture de la province septentrionale du B.K.T. (Borokomedi-Thébati), différents éléments de la tendance Goukouni Oueddei du sein du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT). S'annoncé vendredi 18 août la radio tchadienne, qui fait état de trente morts.

La radio tchadienne a également annoncé que des affrontements auraient pu avoir lieu dans le sud de la capitale, mais que les affrontements ont été évités. C'est la première fois depuis la chute de Faya-Largeau, depuis janvier, que la radio de N'Djamena a fourni des informations sur la « capitale » des rebelles.

NOUVELLES BRÈVES

Les Britanniques interdisent la pêche au hareng. — La Grande-Bretagne a annoncé le 17 août qu'elle va interdire la pêche au hareng dans le secteur de la mer d'Irlande qu'elle contrôle ; cela a plus tard à partir du 24 septembre prochain. La pêche au hareng sera ainsi interdite dans l'ensemble des eaux britanniques à l'exception de l'estuaire de la Clyde en Ecosse.

Des machines ont été démantées le 16 août à l'usine Prestil de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) à la suite d'une restructuration de cette entreprise, annoncée le 21 avril dernier au personnel, et impliquant au moins cent cinquante-neuf suppressions d'emplois et vingt-neuf mises en pré-retraite. La C.G.T. dénonce ce qu'elle nomme un « vol des outils de travail » qui menace, selon elle, l'emploi des six cents salariés de la société. Selon la direction, les machines démantées correspondent à cinquante postes de travail ont été regroupées dans une autre unité au Petit-Gennevilliers (Seine-Maritime), mais seront remplacées dès le lundi 21 août par quatre machines de haute performance, de manière à développer une section de montage sous pression et à maintenir l'activité de l'usine de Choisy.

(1) Cette information est démentie officiellement à Paris où l'on précise que si une aide financière est effectivement envisagée, elle reste encore à l'étude, une décision pouvant intervenir dans les prochains jours.

Un châtier espagnol de Lanzarote (Canaries), le Tola, a été mitraillé mercredi 16 août, alors qu'il naviguait au large du Sahara occidental. Le commandant du bateau a été légèrement blessé. Les assaillants ont ouvert le feu depuis la côte, à proximité du cap Leven. L'attaque, non revendiquée jusqu'ici, pourrait être l'œuvre du Front Polisario. — (A.F.P.)

LE DOLLAR BAISSE DE NOUVEAU LÉGÈREMENT

Favorisé par les premières déclarations du président Carter, la reprise du dollar n'aura pas été beaucoup plus d'une journée. Vendredi matin 18 août, la devise américaine s'est dévalorisée légèrement sur les grandes places financières internationales, mais dans des marchés qualifiés cependant de très calmes par les spécialistes.

Le dollar est ainsi retombé de 4,34 F à 4,329 F à Paris, de 1,936 DM à 1,915 DM à Francfort et de 4,829 FS à 4,817 FS à Zurich, cependant qu'à Londres la livre sterling, elle aussi en baisse, se cotait à 1,865 dollar contre 1,84 dollar.

Le dollar ne s'est finalement réajusté qu'à Tokyo, où il s'échouait en fin de séance à 186,85 yen contre 186,50 yen, mais sur l'information émanée de la Banque du Japon. Selon les cambistes, ces écarts de cours à la baisse n'ont pas toutefois revêtu une très grande signification, les moindres échanges effectués dans les quelques heures décalées importantes.

On s'affirme en tout cas extrêmement déçu dans les milieux financiers, tant par les propos tenus jeudi par le président Carter, lors de sa conférence de presse, que par les déclarations de M. Richard Bismuth, secrétaire américain au Trésor. Beau coup, étonnant que le chef de l'exécutif américain, apparemment soulagé, vingt-quatre heures plus tôt, d'entrer dans la bataille pour soutenir le dollar, annoncez cette fois des mesures concertées. Au lieu de cela, il s'est contenté de dire, au moment de sa conférence de presse, qu'il reprendra son ancienne habitude : « Le redressement du dollar passe par la maîtrise de l'inflation et des économies d'énergie ».

M. Bismuth n'a pas, de son côté, été beaucoup plus explicite, restant, lui aussi, dans le vague quant à la nature des mesures à l'égard et surtout s'agissant de leur date d'application. Une action d'envergure n'est pas possible avant plusieurs semaines, a-t-il laissé entendre. On ne saurait être plus imprécis.

En attendant, le déchaînement du dollar a redonné des ailes à l'or, dont le prix, remonté jeudi à 299 dollars l'once, est très brutalement redescendu mardi à 212,75 dollars.

Réduction du budget d'investissement de la R.A.T.P.

LA LIGNE N° 7 DU MÉTRO NE SERA PAS PROLONGÉE AU SUD

Les travaux de prolongement de la ligne de métro numéro 7 (Porte de la Villette - Mairie - d'Ivry) au sud vers Villejuif (Val-de-Marne) qui devaient être engagés au cours des prochains mois à travers un entrepris, l'Etat ayant décidé de ne pas verser sa part pour le financement de cette opération, pourront être prioritaire par le conseil régional d'Ile-de-France. Les travaux de prolongement de ligne de métro sont co-financés selon la loi sus-citée à 40 % R.A.T.P., 30 % Etat, 30 % Région d'Ile-de-France. La détection d'un des participants s'entraîne donc la remise en cause du projet. En revanche, la construction de la ligne S.N.C.F. Estuaire-Mairie-Villejuif sera entreprise. C'est le seul projet prioritaire à recevoir des crédits de l'Etat.

Les prolongements de métro déjà engagés : la ligne 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz) qui atteindra Boulogne - Bihel-Dauphine en 1980, la ligne 7, au nord, qui atteindra Fort-d'Anversville en 1978, et la ligne (LaFayette - Porte-de-Cléry) qui atteindra Amilly-Gennevilliers en 1980 seront poursuivis.

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1978 a été tiré à 501 954 exemplaires.

en Août BERTRAND
Spécialiste du meuble Anglais de décoration
propose
1/ Un choix très vaste de meubles disponibles livrables sous 8 jours.
2/ à des prix d'importation directs sans intermédiaires.
3/ bénéficiant d'un crédit gratuit de 9 mois (après versement légal) organisme de crédit : CREDIT pour tout achat d'un minimum de 7000F contre le 16,3.78 et le 9.9.78.

BERTRAND
65, rue Guy Moguez / 75017 Paris
tel. : 228.14.50 et 229.25.36
LIVRAISON DANS TOUTE LA FRANCE OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

Bibliothèque 3 portes - 3 tiroirs L. 145 x H. 194 x P. 33 cm.
En n° : 3 300 F
En Anjou : 2 900 F
Les bibliothèques existent en nombreuses versions : 2, 3 ou 4 portes.

Buffet 4 portes - 3 tiroirs L. 131 x H. 93 x P. 47 cm.
En n° : 3 670 F - En Anjou : 3 340 F
Table ronde. Dessus noir en bois 90, 100 ou 110 cm - 3 allonges.
En n° : 2 680 F - En Anjou : 2 400 F

Les commissions spécialisées déposent d'urgence le VII Fin

perspective Ideologie et réalisme

Le champion du monde d'échecs

Le dollar baisse de nouveau légèrement

Amnesty International organise une manifestation en faveur des prisonniers politiques en U.R.S.S.

Le crime de Vanves

Mme Larissa Doublet a été libérée et placée sous contrôle judiciaire

Le chef de l'Etat mauritanien est invité à Tripoli

Des affrontements auraient fait trente morts au sein du FROLINAT

Réduction du budget d'investissement de la R.A.T.P.

La ligne n° 7 du métro ne sera pas prolongée au sud

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1978 a été tiré à 501 954 exemplaires.